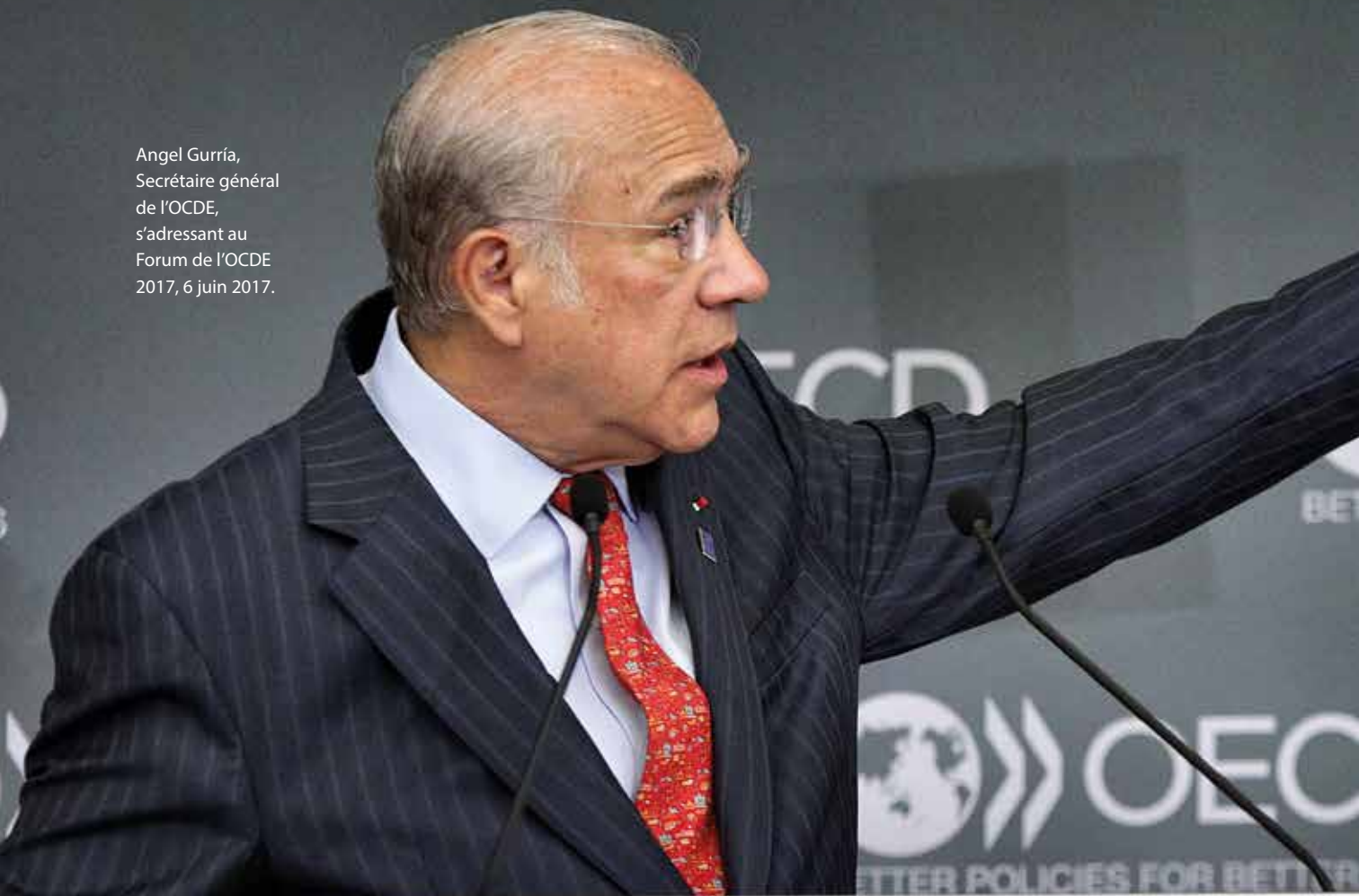




**RAPPORT DU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL AUX MINISTRES**
2018

Angel Gurría,
Secrétaire général
de l'OCDE,
s'adressant au
Forum de l'OCDE
2017, 6 juin 2017.



OECD WEEK 2017



Rapport du Secrétaire général aux Ministres 2018

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'Organisation et des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Crédits photo :

Toutes les photos sont © OCDE sauf :

© OCDE et Hervé Cortinat (pages 1, 5, 6, 7, 25, 26, 37, 43, 44, 50, 51, 55, 71) ; Julien Daniel (pages 19, 21, 25, 33, 35, 37) ; Michael Dean (pages 8, 36, 43) ; Marco Illuminati (pages 28, 65, 79) ; Salomé Juárez (page 51) ; Axel Schmidt (page 4) ; Victor Tonelli (pages 23, 59) ; Andrew Wheeler (pages 22, 46, 68, 70, 125) ; BMAS/MAELSA (page 54) ; Fonds monétaire international (page 45) ; Forum économique mondial (page 67) ; G20 Allemagne (pages 30, 77) ; G7 Italie (page 27) ; Nations Unies (page 35) ; OCDE (pages 6, 16, 34, 69) ; Organisation mondiale du commerce (page 58) ; Table ronde « 1+6 » (page 56) ; et

© Confédération de l'industrie indienne (page 52)

© Gouvernement du Brésil (page 48)

© Gouvernement du Kazakhstan (page 47)

© Gouvernement de Thaïlande (page 42)

© Casa Real de España (page 41)

© POOL New/Reuters (page 32)

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur :
www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2018

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Table des matières

Lettre du Secrétaire général	4	Direction de l'environnement	98
Rétrospective de l'année 2017	8	Direction de la gouvernance publique	100
Activités du Secrétaire général en 2017	10	Centre de politique et d'administration fiscales	102
<hr/>			
À PROPOS DE L'OCDE	15	Direction des relations extérieures et de la communication	104
L'OCDE en bref	16	Secrétariat des relations mondiales	106
Le Secrétaire général et son Cabinet	18	Direction de la science, de la technologie et de l'innovation	108
Organigramme	20	Direction des statistiques et des données	110
Financement de l'OCDE	22	Direction des affaires juridiques	112
<hr/>			
RÉUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES	23	Audit interne	113
Orientations stratégiques du Secrétaire général 2018	24	Direction exécutive	114
Conclusions politiques de la RCM 2017	47	Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif	115
Déclaration de la Présidence de la RCM 2017	62	<hr/>	
Groupe de stratégie globale 2017 : Résumé de la Présidence	65	ORGANES SPÉCIAUX DE L'OCDE	117
<hr/>			
CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	75	Centre de développement	118
Cabinet du Secrétaire général	76	Agence internationale de l'énergie	119
Bureau du Sherpa et Unité de la gouvernance mondiale	78	Agence pour l'énergie nucléaire	120
Prospective stratégique	80	Forum international des transports	121
<hr/>			
DIRECTIONS	83	ENTITÉS SPÉCIALES	123
Département des affaires économiques	84	Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	124
Direction des affaires financières et des entreprises	86	Groupe d'action financière	125
Direction de la coopération pour le développement	88	Le partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle	126
Direction des échanges et de l'agriculture	90	Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales	127
Direction de l'éducation et des compétences	92	<hr/>	
Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales	94	COMITÉS CONSULTATIFS	129
Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes	96	Comité consultatif économique et industriel (BIAC)	130
		Commission syndicale consultative (TUAC)	131

Lettre du Secrétaire général

L'année 2017 a été complexe pour l'OCDE, mais néanmoins féconde. Nous avons concentré notre attention sur le mécontentement grandissant que suscite la mondialisation et sur les moyens d'y porter remède. Notre conclusion est sans appel : pour préserver l'ouverture, nous devons faire en sorte que la mondialisation profite à tous et ne laisse personne de côté. Un objectif et une conviction qui ont guidé nos pas au cours des douze derniers mois, et qui continueront de le faire dans l'année qui vient.

Au cours de la décennie écoulée, l'OCDE a entrepris une transformation sans précédent, plaçant l'humain au cœur de ses travaux. Cette transformation prend acte de ce que la croissance économique et ses moteurs ne sont que des moyens au service d'une fin, celle d'offrir à tous une vie meilleure. Tout au long de l'année 2017, nous avons continué à renouveler et à renforcer nos cadres d'analyse et à étayer ce nouveau discours, en faisant des Nouvelles approches face aux défis économiques – de « l'état d'esprit NAEC » – la nouvelle normalité au sein de l'Organisation. Nos travaux sur l'économie numérique nous permettent également d'ancrer

nos recommandations sur une solide compréhension des profondes avancées technologiques qui transforment radicalement nos économies et nos sociétés. Cette perspective multidimensionnelle nous permet d'adapter nos approches à la complexité inhérente à l'époque actuelle.

La Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2017, présidée par le Danemark, avait centré notre message sur la nécessité de faire de la mondialisation, des échanges et du numérique des instruments au service d'une vie meilleure pour tous. Au Forum de l'OCDE, nous avons uni nos forces



Le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, en compagnie de M. Angel Gurría, lors de la Conférence internationale « *No Money for Terror* » (« Pas d'argent pour le terrorisme ») organisée par la France, à l'OCDE, Paris, le 26 avril 2018.

à celles d'experts du monde entier pour étudier les clivages de plus en plus profonds qui fragmentent nos économies et nos sociétés, et pour faire naître une résolution commune.

Peu d'aspects illustrent mieux notre capacité à contribuer à la gouvernance mondiale et à faire face aux défis planétaires les plus graves que notre engagement auprès du G20 et du G7. Au cours des douze derniers mois, nous avons intensifié notre soutien à ces deux instances, en travaillant en étroite collaboration avec les présidences allemande et italienne. Nous avons apporté des contributions essentielles dans des domaines aussi divers que l'environnement et le changement climatique, la finance, la croissance et la productivité, les petites et moyennes entreprises, l'économie numérique, la conduite responsable des entreprises ou encore la croissance inclusive, entre autres. Des initiatives comme le Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques illustrent la manière dont l'OCDE peut ouvrir un espace de dialogue sur certaines des problématiques les plus délicates auxquelles les pays sont confrontés, et soutenir efficacement les négociations multilatérales pour assurer l'harmonisation des règles du jeu.



Le Premier ministre du Danemark, M. Lars Løkke Rasmussen, et le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, lors du Forum de l'OCDE, Paris, le 7 juin 2017.

M. Angel Gurría accueille le Président du Mexique, M. Enrique Peña Nieto, à l'OCDE, à Paris, le 11 décembre 2017.



📍 Cérémonie de signature de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS, siège de l'OCDE, Paris ; 68 pays et juridictions ont signé le 7 juin 2017.

Notre aptitude à influencer sur l'agenda mondial va de pair avec le soutien ciblé en matière d'action publique que nous apportons à nos membres et partenaires, qui sont nombreux à solliciter nos conseils et notre appui dans la mise en œuvre de leurs réformes et l'amélioration de leurs administrations publiques. Preuve en est donnée par le nombre de dirigeants qui se rendent à l'OCDE et de réunions ministérielles sur des thèmes aussi divers que l'avenir du travail, l'agriculture, la politique de protection de l'environnement, l'économie numérique, ou encore l'inégalité entre les sexes, autant de réunions qui ont tracé la voie dans leurs champs respectifs. L'adhésion croissante à nos instruments et organes à l'échelle mondiale en est une autre illustration. Aujourd'hui, le nombre de partenariats établis avec des non-membres est d'environ 250, ce qui atteste de notre volonté constante de renforcer notre impact mondial.



📍 Le Premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, en compagnie du Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, lors d'une réunion bilatérale à Paris, le 16 avril 2018.



📍 Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, en compagnie d'Alda, porte-parole et militante des droits des filles en Indonésie, à l'OCDE, Paris, le 11 octobre 2017.

📍 Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, remet un exemplaire de *Investing in Climate, Investing in Growth* à la Chancelière allemande, Mme Angela Merkel, lors de la 8^e édition du Dialogue de Petersberg sur le climat à Berlin, 23 mai 2017.



Les progrès extraordinaires des efforts déployés pour endiguer la fraude et l'évasion fiscales en 2017 ont marqué une autre importante avancée. En juin, 68 pays et territoires avaient signé la Convention multilatérale de l'OCDE pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales visant à prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Les premiers échanges automatiques de renseignements fiscaux ont débuté en septembre. Nous avons également accompli beaucoup de progrès dans l'actualisation et le renforcement d'autres normes de l'OCDE – par exemple en matière de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance dans les secteurs public et privé – et dans la promotion de leur adoption. Nous venons de célébrer le 20^e anniversaire de la Convention sur la lutte contre la corruption.

Tout au long de l'année 2017, l'Organisation a continué à faire progresser notre connaissance et notre compréhension des éléments clés qui forment nos sociétés et nos vies: l'éducation, la migration, et l'égalité des chances pour tous. Nous avons continué d'améliorer notre

communication, notre visibilité et notre rayonnement, ainsi que nos pratiques de gestion et d'administration, afin de placer l'OCDE à la pointe dans ces domaines.

Notre tâche est lourde, mais je suis convaincu que nous serons à la hauteur des enjeux, comme nous l'avons été par le passé. Ce faisant, nous honorerons les valeurs qui caractérisent l'OCDE depuis des décennies. L'ouverture et le service public. L'audace et l'esprit d'avant-garde. L'honnêteté et l'analyse fondée sur des données concrètes. La justice sociale et la conviction que les chances doivent être les mêmes pour tous. Autant de valeurs qui continueront à inspirer notre vision, nos ambitions et notre sens de l'engagement à l'avenir. ■

Angel Gurría

Rétrospective de l'année 2017



12 janvier
Conférence G20-OCDE sur les principaux enjeux de la transformation numérique

30-31 mars
Débats dans le cadre du Forum mondial de l'OCDE sur l'intégrité et la lutte anti-corruption autour de l'intégrité comme base de règles du jeu équitables



21 avril
L'OCDE reçoit le Bill Frenzel Champion of Free Trade Award



26-28 mai
Le Secrétaire général de l'OCDE participe au Sommet des Dirigeants du G7 à Taormine

6 juin
Semaine de l'OCDE 2017 sur le thème « Dépasser les clivages »



29 juin
Le Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises a lieu au siège de l'OCDE

JANVIER

16-17 janvier
L'OCDE accueille une Réunion ministérielle sur la santé et un Forum de haut niveau sur les soins centrés sur les patients

MARS

8 mars
Journée internationale des femmes et *March on Gender* de l'OCDE

AVRIL

19 avril
Lancement des Résultats du PISA 2015 : *Le bien-être des élèves*

MAI

22 mai
Présentation de *Investing in Climate, Investing in Growth* dans le cadre du Dialogue de Petersberg sur le climat

JUIN

7 juin
La Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS)



7-9 juillet

Le Secrétaire général de l'OCDE participe au Sommet des dirigeants du G20 à Hambourg

**12 septembre**

Le Premier ministre chinois Li Keqiang accueille la Table ronde « 1 + 6 » à Beijing, avec les dirigeants d'organisations internationales



28-29 novembre
L'OCDE organise une réunion du Groupe de stratégie globale axée sur la transformation numérique



30 novembre
L'OCDE se félicite des résultats du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques

12 décembre
Le Sommet sur le climat « One Planet » hébergé par le Président français Macron, réunit des dirigeants internationaux et des citoyens engagés

JUILLET

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

20 septembre

Le Secrétaire général de l'OCDE participe à l'Assemblée générale des Nations Unies

17 octobre

Lancement du rapport
Coopération pour le développement 2017: Données et développement

23-25 octobre

La Semaine de l'OCDE pour l'Eurasie de 2017 attire plus de 450 participants

13-14 décembre

Conférence ministérielle SIGMA consacrée aux Pratiques de bonne gouvernance publique pour les citoyens et les entreprises



Activités du Secrétaire général en 2017

VUE D'ENSEMBLE

En 2017, le Secrétaire général de l'OCDE a mené à bien un programme officiel très chargé, tant à Paris qu'à l'étranger, afin de renforcer la pertinence, l'impact et la visibilité de l'Organisation. En plus de présider les réunions du Conseil et d'autres manifestations importantes, de participer à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM), il a effectué de nombreuses visites officielles dans des pays membres et partenaires. Il a également dialogué avec de nombreux dirigeants et intervenants majeurs lors de centaines de réunions formelles et informelles. Par ses activités bilatérales à Paris et à l'étranger, le Secrétaire général a continué d'assurer un soutien aux pays dans leurs efforts de réforme et à leur prodiguer des conseils opportuns et ciblés. En participant à des sommets internationaux, comme le Sommet du G7 à Taormine et le Sommet du G20 à Hambourg, l'Organisation a pu faire progresser son appui aux efforts multilatéraux concernant des programmes d'action mondiaux allant du développement et de la lutte contre le changement climatique à l'amélioration de la coordination internationale sur les questions fiscales. Le Secrétaire général a également renforcé la contribution de l'OCDE à d'autres instances comme la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Alliance du Pacifique.

Au cours de l'année, le Secrétaire général a conduit les efforts de l'OCDE pour produire de nouvelles analyses innovantes sur des questions telles que l'articulation entre productivité et inclusivité, les échanges et les chaînes de valeur mondiales, l'intégration des immigrants, et la promotion de compétences adaptées à un marché du travail en rapide évolution. Il a également favorisé l'instauration d'une approche plus ouverte, innovante, pluridisciplinaire et horizontale des enjeux de l'action publique, en particulier grâce à la prise en compte systématique de l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC). Il a accordé une attention particulière aux examens engagés en vue de renforcer la pertinence et l'impact des normes de l'OCDE, en consultation étroite avec les comités de l'Organisation.

Le Secrétaire général a effectué 55 déplacements à l'étranger en 2017. Il a notamment participé aux principaux sommets internationaux au cours de l'année. Il a également tenu 53 réunions formelles avec des chefs d'État ou de gouvernement, 8 réunions avec des dirigeants d'organisations internationales et 159 réunions avec des ministres, ainsi que de nombreux contacts informels, y compris des conversations téléphoniques, avec des responsables de haut rang et des intervenants à haut niveau. Au total, il a animé plus de 465 réunions bilatérales formelles au cours de l'année, et un nombre bien plus élevé encore de réunions informelles.

Dans le cadre du Programme pour les dirigeants, 15 chefs d'État ou de gouvernement se sont rendus à l'OCDE. Le personnel et les délégations ont pu bénéficier de ces visites grâce à un programme de conférences données par des intellectuels de renom et des acteurs éminents de l'innovation, qui ont participé aux séminaires NAEC ou aux Cafés du Secrétaire général. Le Secrétaire général a également entrepris de nombreuses activités relevant de ses responsabilités de gestion du Secrétariat de l'OCDE et de gouvernance de l'Organisation.

ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

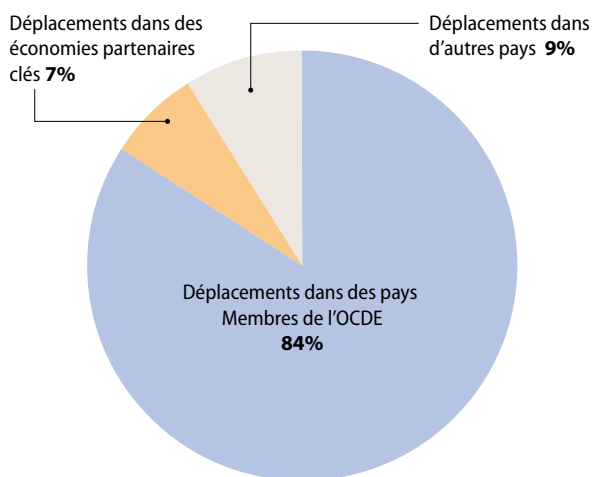
En 2017, le Secrétaire général a effectué 46 déplacements à destination des pays membres de l'OCDE (soit 84% de ses déplacements à l'étranger). Les autres se décomposaient en 4 déplacements dans des économies Partenaires clés et 5 autres dans d'autres économies non membres. Depuis 2007, le Secrétaire général a accompli au total près de 550 voyages à l'étranger.

Au cours de l'année, le Secrétaire général s'est rendu dans 21 des 35 pays membres de l'OCDE : il a effectué dix visites en Allemagne, six aux États-Unis, cinq en Italie, deux en Belgique, deux en France (Lyon et Strasbourg), deux au Mexique, deux au Portugal, deux au Royaume-Uni et deux en Suisse, et une visite dans les pays suivants : Canada, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Israël, Japon, Lettonie, République slovaque, Slovaquie et Suède.

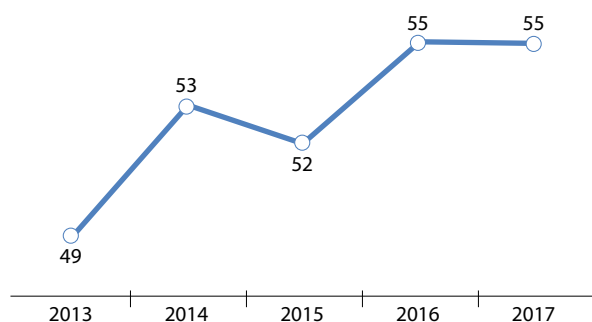
Lors de ses déplacements, le Secrétaire général a été reçu par les dirigeants des pays, des membres éminents du gouvernement et par des acteurs importants dans les domaines concernés. L'objectif principal de ces visites était de contribuer au rôle de conseil de l'OCDE auprès de chaque pays, de présenter les travaux de l'Organisation relevant du programme de réformes de chacun, et d'accroître sa visibilité. Dans le cadre de ses visites et de ses réunions avec des dirigeants, le Secrétaire général a présenté, en 2017, neuf rapports de la série *Politiques meilleures*.

Le Secrétaire général a également représenté l'OCDE et présenté les derniers travaux de l'Organisation lors de manifestations internationales importantes, notamment lors du Forum économique mondial annuel de Davos, des réunions du Fonds monétaire international/de la Banque

Graphique 1. Les déplacements du Secrétaire général à l'étranger



Nombre de déplacements annuels à l'étranger, 2013-17



mondiale à Washington, du Sommet du G7 à Taormine, du Sommet du G20 à Hambourg, de l'ouverture annuelle de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York et du Sommet pour le climat à Paris. En outre, il a participé à d'importantes réunions ministérielles de l'OCDE et à des réunions et conférences à l'étranger, comme la réunion des dirigeants d'organisations internationales organisée par la Chancelière Angela Merkel à Berlin et celle organisée par Li Keqiang à Beijing, le Forum politique de haut niveau sur la nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi à Berlin, le Forum mondial sur la productivité à Budapest, l'Examen global de l'Aide pour le commerce à Genève, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg, l'Initiative des Maires champions pour la croissance inclusive de l'OCDE à Séoul, la réunion des ministres des Finances OCDE-APEC à Nha Trang, la Semaine pour l'Eurasie à Almaty, le Forum des Amériques à Toronto, et bien d'autres encore.

Au cours de ses visites, le Secrétaire général a rencontré des ministres de premier plan et des dirigeants de premier plan, parmi lesquels : le Premier ministre de l'Australie, M. Malcolm Turnbull ; le Premier ministre de la Belgique, M. Charles Michel ; le Premier ministre des Bermudes, M. Edward David Burt ; le Président du Brésil, M. Michel Temer ; le Président de la Bulgarie, M. Roumen Radev ; le Premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau ; l'ancien Premier ministre du Cap-Vert, M. José Maria Neves ; le Président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping ; le Président de la Colombie, M. Juan Manuel Santos ; le Premier ministre de la Côte d'Ivoire, M. Daniel Kablan Duncan ; le Premier ministre de la Croatie, M. Andrej Plenković ; le Premier ministre du Danemark, M. Lars Løkke Rasmussen ; le Président de l'Égypte, M. Abdel Fattah al-Sissi ; Sa Majesté le Roi Felipe VI d'Espagne ; le Président des États-Unis d'Amérique, M. Donald Trump ; les Présidents de la France, respectivement M. François Hollande et M. Emmanuel Macron ; la Chancelière fédérale d'Allemagne, Mme Angela Merkel ; le Président de la Guinée, M. Alpha Condé et le Premier ministre M. Mamady Youla ; le Président du Guatemala, M. Jimmy Morales ; le Président du Conseil des Ministres d'Italie, M. Paolo Gentiloni ; le Premier ministre du Japon, M. Shinzō Abe ; le Premier ministre de la Lettonie, M. Māris Kučinskis ; le Premier ministre du Luxembourg, M. Xavier Bettel ; le Premier ministre du Mali, M. Abdoulaye Idrissa Maïga ; le Président du Mexique, M. Enrique Peña Nieto ; le Premier ministre des Pays-Bas, M. Mark Rutte ; le Vice-Président du Nigeria, M. Yemi Osinbajo ; le Président du

Pérou, M. Pedro Pablo Kuczynski ; la Présidente du Conseil de la Pologne, Mme Beata Szydło ; le Premier ministre du Portugal, M. António Costa ; le Premier ministre de Roumanie, M. Sorin Grindeanu ; le Premier Ministre de Sainte-Lucie, M. Allen Chastanet ; le Premier ministre de la République slovaque, M. Robert Fico ; la Première ministre du Royaume-Uni, Mme Theresa May ; le Premier ministre du Sri Lanka, M. Ranil Wickremesinghe ; le Premier ministre de la Suède, M. Stefan Löfven ; le Premier ministre de Thaïlande, M. Payut Chan-o-cha ; et le Premier ministre du Viet Nam, M. Nguyễn Xuân Phúc.

Le Secrétaire général a régulièrement rencontré des parlementaires dans les pays où il s'est rendu, et s'est parfois exprimé devant le parlement. Il a également rencontré des représentants du secteur privé, des syndicats et de la société civile. La plupart de ses visites comprenaient des manifestations publiques qui lui ont donné l'occasion de s'adresser à un plus large auditoire et de diffuser les principaux messages de l'OCDE auprès du grand public, notamment dans des universités ou lors de séminaires organisés par des entreprises, des syndicats ou des ONG.

En 2017, l'OCDE a renforcé ses liens avec le G20. Outre le Sommet de Hambourg, le Secrétaire général a été invité à toutes les réunions de haut niveau liées au G20 sous la Présidence allemande, notamment à plusieurs réunions thématiques, ainsi qu'aux réunions des ministres des Finances et des Gouverneurs des banques centrales.

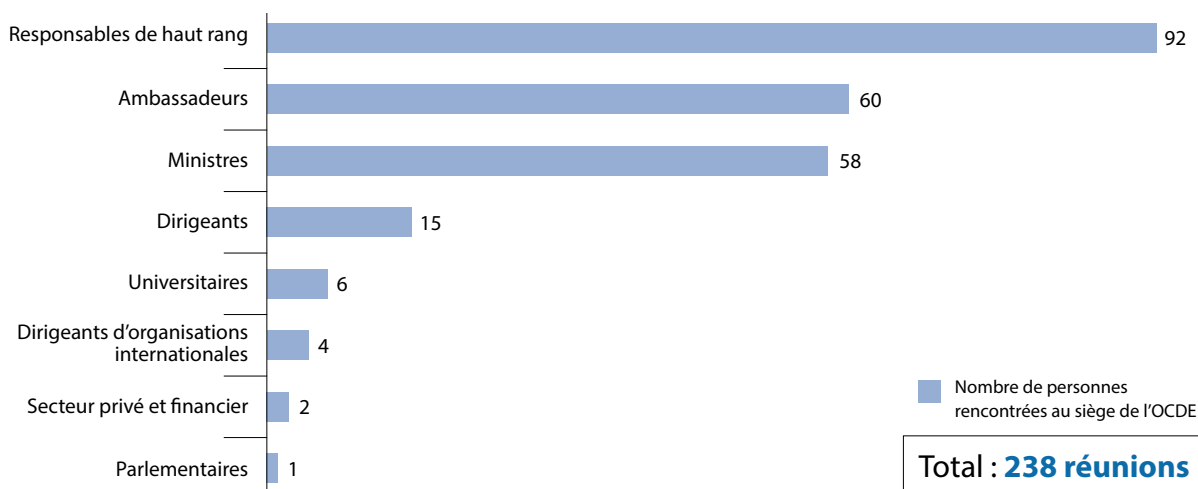
Au Sommet des dirigeants du G7 de Taormine en mai et à la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des banques centrales de Bari, il a contribué aux discussions et introduit de nouvelles thématiques dans l'agenda du G7, notamment la croissance inclusive, les implications pour l'action publique de la prochaine révolution de la production, ou encore la cyberassurance, pour ne citer que quelques exemples.

En 2017, le Secrétaire général a effectué quatre visites dans des pays Partenaires clés : une en Afrique du Sud et en Inde, et deux en République populaire de Chine. Les Secrétaires généraux adjoints se sont également rendus dans des pays Partenaires clés en plusieurs occasions. Lors de ses déplacements, le Secrétaire général a présenté des travaux spécifiques menés par l'OCDE sur ces économies, y compris des études économiques, des Synthèses et des publications de la série *Politiques meilleures*. Il s'est également rendu au Kazakhstan, à Malte, en Thaïlande et au Viet Nam.

ACTIVITÉS À PARIS

En 2017, le Secrétaire général a reçu 15 dirigeants à Paris. Au cours de la seule Semaine de l'OCDE, il a accueilli quatre Chefs d'État ou de gouvernement (Danemark, Norvège, Pérou et Roumanie), et des centaines d'autres représentants officiels de haut niveau. Le Secrétaire général a également participé à la Réunion annuelle du Groupe de stratégie globale de l'OCDE, les 28 et 29 novembre.

Graphique 2. Réunions du Secrétaire général au siège de l'OCDE



Tout au long de l'année, le Secrétaire général a également prononcé des allocutions et participé à d'autres manifestations importantes au siège de l'OCDE, notamment à plusieurs conférences, forums mondiaux et réunions de comités à haut niveau tels que, notamment, le Forum de l'OCDE sur l'avenir de la santé, la Conférence du G20 sur la modélisation des échanges, la Conférence du Réseau international sur la gouvernance d'entreprise, et la 100^e réunion du Comité du tourisme de l'OCDE.

Une grande partie des activités du Secrétaire général en 2017 était également consacrée à ses fonctions courantes de gestion, ainsi qu'à la présidence du Conseil de l'OCDE et au dialogue avec les délégations. Au cours de l'année, il a organisé 49 réunions bilatérales avec des ambassadeurs de l'OCDE, présidé 24 sessions du Conseil de l'OCDE, et assisté à 5 réunions des Chefs de délégation, 8 réunions du Bureau de la RCM, 11 réunions régulières avec les Présidents des comités permanents et 8 réunions du Groupe des directeurs de l'OCDE. Il a également organisé 39 réunions préparatoires sur les travaux de substance et les activités avec différentes unités de l'Organisation, 62 réunions régulières avec les Directeurs de l'OCDE et 68 réunions avec de hauts responsables, ainsi que plusieurs centaines de réunions de gestion sur des questions de fonctionnement interne de l'OCDE.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

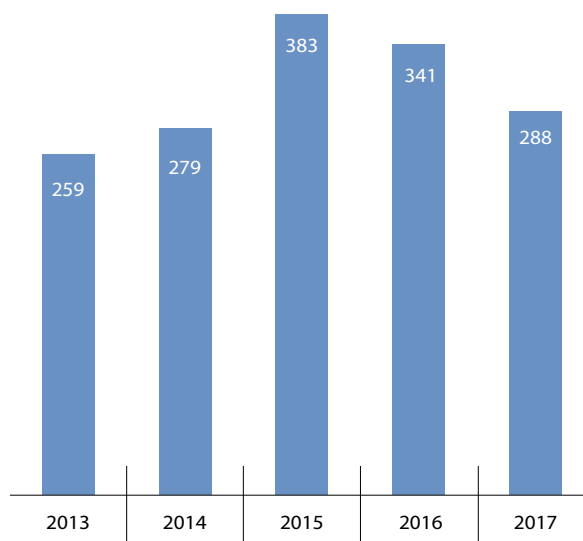
En 2017, la présence de l'Organisation dans les médias et sa couverture médiatique se sont maintenues à un niveau élevé. Les activités d'ouverture et de communication du Secrétaire général ont reçu un large écho et ont joué un rôle essentiel pour renforcer l'impact et la visibilité de l'OCDE.

Le Secrétaire général a accordé 118 entretiens programmés, indépendamment des nombreux entretiens non programmés et autres points presse. Il a assuré le lancement de 64 Perspectives, publications phares et rapports dans 18 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Malte, Mexique, Portugal, République slovaque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Thaïlande.

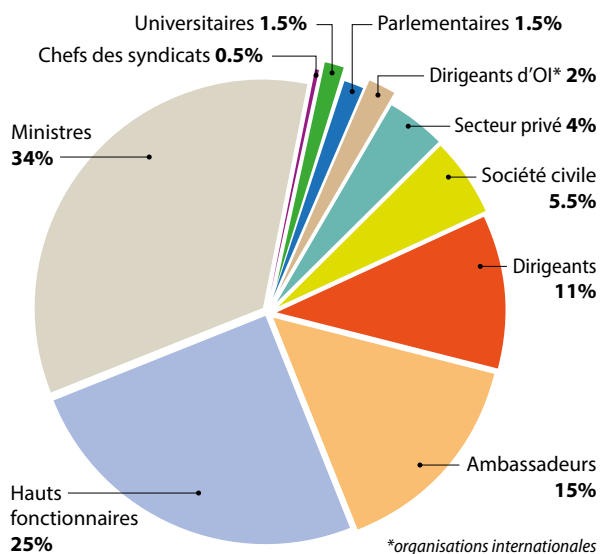
Au cours de l'année, le Secrétaire général a prononcé 288 discours et a été cité 3 797 fois dans les médias et dans plus de 875 articles originaux, qui ont, pour beaucoup,

été ensuite reproduits sur d'autres supports. La présence dans les médias sociaux et leur utilisation ont également été élevées, ce qui a permis à l'Organisation d'atteindre un public plus large et de participer au débat mondial sur des questions essentielles. Le compte Twitter du Secrétaire général et une nouvelle série de contributions sur LinkedIn lui ont donné la possibilité, par des démarches novatrices, de faire mieux connaître les travaux de l'Organisation. ■

Graphique 3. Nombre de discours, 2013-17



Graphique 4. Répartition des réunions (467) organisées au siège de l'OCDE



À propos de l'OCDE



L'OCDE en bref

www.oecd.org/fr/apropos

L'OCDE est un forum où les gouvernements travaillent ensemble à rechercher des solutions à des problèmes communs, à partager leurs expériences et à identifier les meilleures pratiques afin de promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure.

Depuis plus de 50 ans, l'OCDE contribue à élaborer des normes mondiales dans des domaines tels que la gouvernance, la lutte contre la corruption, la responsabilité des entreprises, le développement, l'investissement international, la fiscalité et l'environnement, pour ne citer que quelques exemples.

L'OCDE s'appuie sur la coopération, le dialogue, le consensus et les examens entre pairs pour faire avancer sa vision d'une économie et d'une société mondiales plus fortes, plus propres et plus justes.

L'OCDE aide les responsables publics à identifier les enjeux et à y faire face par le biais des mesures appropriées. Elle dispense également des conseils sur presque tous

les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, et représente, au niveau mondial, l'une des plus importantes et plus fiables sources de données statistiques comparables sur les questions économiques et commerciales, l'emploi, l'éducation, la santé, les questions sociales, les migrations, l'environnement et bien d'autres domaines.

Elle mène sa mission grâce à plus de 200 comités et groupes de travail d'experts nationaux et de décideurs, ainsi qu'un Secrétariat permanent de grande qualité.

L'OCDE compte 35 Pays membres et a engagé des discussions en vue de l'adhésion avec la Colombie, le Costa Rica et la Lituanie¹. L'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie sont des Partenaires clés de l'OCDE. L'Organisation collabore également avec plus d'une centaine d'autres économies, dont beaucoup participent aux travaux de ses comités et adhèrent à ses normes. Enfin, l'OCDE héberge les secrétariats de plusieurs programmes internationaux. ■

1. Le 3 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Lituanie à devenir membre. Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à devenir membre. Depuis mars 2014, les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont suspendues.



📍 Nouveau site de l'OCDE, Boulogne-Billancourt.

Pays membres de l'OCDE : Ambassadeurs auprès de l'OCDE^a et date d'adhésion

www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires

Allemagne	Son Excellence M. Martin Hanz	1961
Australie	Son Excellence M. Brian Pontifex	1971
Autriche	Son Excellence Mme Marlies Stubits-Weidinger	1961
Belgique	Son Excellence M. Jean-Joël Schittecatte	1961
Canada	Son Excellence Mme Michelle d'Auray	1961
Chili	Son Excellence Mme Claudia Serrano	2010
Corée	Son Excellence M. Jong-Won Yoon	1996
Danemark	Son Excellence M. Klavs A. Holm	1961
Espagne	Son Excellence M. José Ignacio Wert	1961
Estonie	Son Excellence M. Alar Streimann	2010
États-Unis	M. Andrew Haviland (<i>Chargé d'Affaires a.i.</i>)	1961
Finlande	Son Excellence M. Pekka Puustinen	1969
France	Son Excellence Mme Catherine Colonna	1961
Grèce	Son Excellence M. George Krimpas	1961
Hongrie	Son Excellence M. Zoltán Cséfalvai	1996
Irlande	Son Excellence M. Dermot Nolan	1961
Islande	Son Excellence M. Kristjan Andri Stéfansson	1961
Israël	Son Excellence M. Carmel Shama-Hacohen	2010
Italie	Son Excellence M. Alessandro Busacca	1962
Japon	Son Excellence M. Hiroshi Oe	1964
Lettonie	Son Excellence Mme Ivita Burmistre	2016
Luxembourg	Son Excellence Mme Martine Schommer	1961
Mexique	Son Excellence Mme Monica Aspe	1994
Norvège	Son Excellence Mme Elin Østebø Johansen	1961
Nouvelle-Zélande	Son Excellence Mme Jane Coombs	1973
Pays-Bas	Son Excellence M. Noé Van Hulst	1961
Pologne	Son Excellence M. Aleksander Surdej	1996
Portugal	Son Excellence M. Bernardo Lucena	1961
République slovaque	Son Excellence Mme Ingrid Brocková	2000
République tchèque	Son Excellence M. Petr Gandalovič	1995
Royaume-Uni	Son Excellence M. Christopher Sharrock	1961
Slovénie	Son Excellence Mme Irena Sodin	2010
Suède	Son Excellence Mme Annika Markovic	1961
Suisse	Son Excellence M. Ulrich Lehner	1961
Turquie	Son Excellence M. Erdem Başçı	1961
Union européenne	Son Excellence M. Rupert Schlegelmilch	1961

Candidats à l'adhésion

www.oecd.org/fr/apropos/elargissement.htm

Colombie^b

Costa Rica

Lituanie^c

Fédération de Russie^d

Partenaires clés

www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires

Afrique du Sud

Brsil

Chine, République populaire de

Inde

Indonésie

a. Au 22 janvier 2018.

b. Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à devenir membre. La date de l'adhésion sera celle du dépôt de l'instrument d'adhésion de la Colombie à la Convention de l'OCDE.

c. Le 3 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Lituanie à devenir membre. La date de l'adhésion sera celle du dépôt de l'instrument d'adhésion de la Lituanie à la Convention de l'OCDE.

d. Depuis mars 2014, les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont suspendues.

Le Secrétaire général et son Cabinet



M. ANGEL GURRÍA – Secrétaire général

Depuis 2006, M. Gurría a conduit la transformation de l'OCDE pour en faire une institution « incontournable » en matière de réformes de l'action publique. Grâce à lui, l'OCDE s'affirme désormais comme un référent mondial en matière de bonnes pratiques, offrant un soutien ciblé aux pays membres et partenaires pour faire face aux défis actuels et concevoir, proposer et mettre en œuvre des politiques meilleures pour une vie meilleure. Sous sa direction, l'Organisation est devenue un partenaire de confiance pour le G20 et le G7, la Coopération économique Asie-Pacifique, l'Alliance du Pacifique, et bien d'autres enceintes internationales. Il a mené l'Organisation dans la mise en œuvre d'importants programmes de réformes structurelles et a supervisé des réalisations majeures dans les domaines de la croissance inclusive, l'égalité femmes-hommes, la gouvernance, la fiscalité, la lutte contre la corruption, la croissance verte, l'eau, les migrations, l'éducation, la santé, l'innovation et les échanges, pour n'en citer que quelques-uns. Il a été une force motrice dans l'effort déployé pour placer l'humain et le bien-être au centre des politiques publiques et de la croissance. Il a donné plus d'ampleur aux contributions de l'OCDE à l'agenda mondial et aux grands accords multilatéraux, notamment par les importantes contributions de l'Organisation à l'Accord de Paris sur le climat et aux Objectifs de développement durable. Il a renforcé le rayonnement mondial de l'Organisation et sa pertinence, en intensifiant ses relations avec des économies émergentes clés et en pilotant le processus d'adhésion de nouveaux membres, notamment les cinq pays qui ont rejoint les rangs de l'OCDE depuis qu'il la dirige : le Chili, l'Estonie, Israël, la Lettonie et la Slovaquie.



GABRIELA RAMOS – Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa au G20

Gabriela Ramos apporte son concours aux priorités stratégiques du Secrétaire général, et assure la collaboration horizontale dans l'ensemble de l'Organisation. À ce titre, elle supervise le Cabinet du Secrétaire général, l'équipe de rédaction des discours et l'unité chargée de la Prospective stratégique. En qualité de Sherpa, elle est responsable des contributions de l'OCDE au G20 et au G7. Elle dirige les initiatives relatives à la Croissance inclusive et aux Nouvelles approches face aux défis économiques, et supervise les travaux de l'OCDE sur l'éducation, l'emploi et les affaires sociales (y compris l'égalité hommes-femmes). Elle a organisé le Forum OCDE-Mexique, et a également préparé et lancé les séries de publications phares *Getting it right* et *Politiques meilleures*, dont elle assure la supervision. Elle était précédemment Chef du Centre de l'OCDE à Mexico pour l'Amérique latine.

En reconnaissance de ses efforts pour la croissance inclusive et l'égalité hommes-femmes, Mme Ramos a reçu le Prix Forbes de l'excellence entrepreneuriale en juin 2017. Elle a été décorée de l'Ordre national du mérite par le Président français en 2013.



MARI KIVINIEMI – Secrétaire générale adjointe

Mari Kiviniemi a rejoint l'OCDE en août 2014. Elle assure la supervision stratégique des travaux de l'OCDE sur l'efficacité et l'efficacité de la gouvernance, le développement territorial, les échanges et l'agriculture, et les statistiques. Elle est également responsable de l'Initiative du vivre mieux, ainsi que de l'entrepreneuriat, des petites et moyennes entreprises, du développement local et du tourisme. Mari Kiviniemi a été Première ministre de Finlande de 2010 à 2011, et membre du Parlement de 1995 à 2014. Elle était auparavant ministre de l'Administration publique et des collectivités locales, ministre du Commerce extérieur et du développement, et ministre des Affaires européennes de la Finlande.



MASAMICHI KONO – Secrétaire général adjoint

Masamichi Kono a été nommé Secrétaire général adjoint de l'OCDE en août 2017. Son champ d'action couvre notamment la direction stratégique des travaux de l'OCDE dans les domaines de l'environnement, du développement, de la croissance verte, de la fiscalité, de la science et de la technologie, de l'innovation, des affaires financières et des entreprises, et de la lutte contre la corruption. Il représente en outre l'OCDE aux réunions du Conseil de stabilité financière. Avant d'entrer à l'OCDE, M. Kono occupait le poste de vice-ministre des Affaires internationales à l'Agence japonaise des services financiers (JFSA) et de Président du Centre des partenariats financiers en Asie de la JFSA. Il a également été Secrétaire du Comité du commerce des services financiers de l'OMC de 1994 à 1999.

Organigramme

www.oecd.org/fr/apropos/listedesdepartementsetorganes.htm

Secrétariat général

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Angel Gurría

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa pour le G20

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif
Lucy Elliott, Directrice

Secrétariat des relations mondiales
Andreas Schaal, Directeur

Audit interne
Peter Stokhof, Directeur par interim

Direction des affaires juridiques
Nicola Bonucci, Directeur et Coordinateur adhésion

Direction des relations extérieures et de la communication
Anthony Gooch, Directeur

Prospective stratégique
Duncan Cass-Beggs, Conseiller

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS

Mari Kiviniemi
Efficacité et efficacité de la gouvernance
Développement territorial
Échanges et agriculture
Initiative du vivre mieux
Entrepreneuriat
PME
Développement local
Tourisme

Masamichi Kono
Environnement
Développement
Croissance verte
Fiscalité
Science et technologie
Affaires financières et des entreprises
Lutte contre la corruption
Conseil de stabilité financière

Organes spéciaux

Centre de développement

Mario Pezzini
Directeur et Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'OCDE chargé du développement

Agence internationale de l'énergie

Fatih Birol
Directeur exécutif

Agence pour l'énergie nucléaire

William D. Magwood, IV
Directeur général

Forum international des transports

Young Tae Kim
Secrétaire général

Juin 2018

Directions

Département des affaires économiques

Álvaro S. Pereira

Chef économiste par intérim et Directeur, Études nationales

Luiz de Mello

Directeur, Études de politique économique

Direction des affaires financières et des entreprises

Greg Medcraft

Directeur

Direction de la coopération pour le développement

Jorge Moreira da Silva

Directeur

Direction des échanges et de l'agriculture

Ken Ash

Directeur

Direction de l'éducation et des compétences

Andreas Schleicher

Directeur et Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'OCDE chargé de la politique de l'éducation

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales

Stefano Scarpetta

Directeur

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes

Lamia Kamal-Chaoui

Directrice

Direction de l'environnement

Anthony Cox

Directeur par interim

Direction exécutive

Josée Touchette

Directrice

Direction de la gouvernance publique

Marcos Bonturi

Directeur

Centre de politique et d'administration fiscales

Pascal Saint-Amans

Directeur

Direction de la science, de la technologie et de l'innovation

Andrew Wyckoff

Directeur

Direction des statistiques et des données

Martine Durand

Chef statisticienne et Directrice

Entités spéciales

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Laurent Bossard

Directeur

Groupe d'action financière

David Lewis

Secrétaire exécutif

Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

Johannes Jütting

Chef du Secrétariat et Chef de division

Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales

Suzanne Steensen

Directrice du Secrétariat

Financement de l'OCDE

PBF.Info@oecd.org

L'OCDE conduit ses activités de planification, d'établissement du budget et de gestion financière selon une démarche axée sur les résultats. Elle identifie les priorités de ses membres en matière d'action publique ; déploie ses ressources avec flexibilité pour obtenir les réalisations souhaitées grâce à un programme de travail évolutif ; puis procède à une évaluation *a posteriori* des performances. Le budget de l'OCDE et la teneur de son programme de travail sont fixés tous les deux ans par l'organe directeur de l'Organisation, le Conseil, à partir des recommandations du Secrétaire général. Pour 2018, le budget est d'un montant de 377 millions EUR, dont environ la moitié provient de contributions volontaires et de ressources extrabudgétaires qui sont planifiées mais variables, et sont principalement fournies par des institutions et organismes publics. Les états financiers de l'OCDE sont établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, et vérifiés par des auditeurs externes choisis parmi les institutions supérieures de contrôle des finances publiques des pays membres de l'OCDE. Les états financiers de l'Organisation sont publiés sur son site internet.

CONTRIBUTIONS ESTIMÉES DES MEMBRES POUR 2018

Tous les pays membres contribuent aux résultats financés par la « Partie I » du budget, qui représente 54 % du budget global de l'Organisation. Le financement de la Partie I comporte deux volets : un volet financé à parts égales par tous les membres de l'Organisation, et un volet soumis à un barème qui reflète le poids relatif de l'économie de chaque pays membre (revenu national). Les résultats relevant de la « Partie II » du budget intéressent un nombre plus restreint de membres, ou touchent à des domaines particuliers de l'action publique qui ne sont pas couverts par la Partie I ; ils représentent 26 % du budget total. Les programmes de Partie II sont financés selon des barèmes de contributions ou selon d'autres dispositifs déterminés par les pays qui les financent. Les autres rubriques budgétaires, y compris le budget relatif aux pensions et les budgets spéciaux, constituent les 20 % restants du budget de l'Organisation. ■

www.oecd.org/fr/apropos/budget



Forum de l'OCDE 2017, débat « Talk Together » sur le rapport *Ageing Readiness and Competitiveness*, Paris, 7 juin 2017.

Réunion du Conseil au niveau des Ministres 2017



Orientations Stratégiques du Secrétaire général de l'OCDE pour 2018

« Interconnexions, impact, engagement : une OCDE qui donne corps à un multilatéralisme efficace »

Les signes de frustration que suscite le multilatéralisme ne devraient pas éclipser les nombreux bienfaits que les pouvoirs publics et les citoyens tirent du système de coopération internationale mis en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est grâce à la coopération multilatérale qu'existent des instances permettant un règlement pacifique des différends ; des plateformes permettant une harmonisation des règles du jeu ; des mécanismes permettant une meilleure gestion des flux internationaux de personnes, de capitaux, de biens et de services ; ou encore des canaux permettant l'échange d'idées, de données, d'expériences et de pratiques de sorte que les pays puissent apprendre les uns des autres. La coopération et l'intégration mondiales ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration spectaculaire du bien-être et des chances à laquelle nous avons assisté dans les 70 dernières années.

Néanmoins, le multilatéralisme est, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Son aptitude à produire une action collective efficace qui apporte des solutions aux défis mondiaux est de plus en plus mise à l'épreuve, et il doit répondre à une demande plus exigeante en vue d'obtenir de meilleurs résultats pour les citoyens. Cela fait naître un contexte où certains gouvernements préféreraient servir leurs objectifs par le biais de politiques nationales ou de solutions ponctuelles plutôt que par le biais d'une action multilatérale. Le fait que de nombreuses personnes ou communautés se vivent comme les oubliés de la mondialisation et se sentent exclus des bienfaits nés de l'intensification des interconnexions et de la collaboration par-delà les frontières contribue à cette dynamique, comme nous l'avons évoqué à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de l'année dernière. Les tendances au populisme et au protectionnisme sont une source de préoccupation, de même que la prolifération des fausses informations : les unes et les autres remettent en question le rôle d'organisations comme la nôtre, qui prônent l'ouverture et la coopération internationale et fondent leurs recommandations sur des analyses solides ancrées dans les faits, des données concrètes et des indicateurs rigoureux.

En dépit des accomplissements qui peuvent être mis à son actif, il est indéniable que le système multilatéral

doit s'adapter à de nouvelles demandes et à un contexte en rapide mutation, caractérisé par de nouvelles configurations géopolitiques et une nouvelle géométrie de l'économie internationale, représentatives notamment de l'importance grandissante des économies émergentes, des interconnexions de plus en plus prononcées entre les pays et entre les individus, et par des réactions d'angoisse devant la rapidité avec laquelle l'économie numérique, les évolutions démographiques et les nouvelles technologies transforment nos économies, nos sociétés et nos vies. Le multilatéralisme devrait aussi contribuer à apporter des réponses à ceux que le processus de mondialisation a laissés de côté. De fait, dans de nombreux secteurs, les solutions apportées par nos politiques publiques ont été tardives : la crise économique et financière qui a débuté en 2008, la montée des inégalités de revenu et de l'inégalité des chances, les distorsions qui faussent la concurrence internationale, une fiscalité perçue comme injuste, le risque lié au changement climatique et à l'épuisement des ressources naturelles, ou encore la face obscure des interconnexions croissantes (flux illicites, menaces sur la sécurité numérique, financement du terrorisme, etc.) ont fait naître le sentiment que nous ne sommes pas parvenus à évoluer au même rythme que la mondialisation de l'activité économique. D'où une remise en question du multilatéralisme lui-même. Ne pas réagir face à ce malaise



📍 Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2017, OCDE, Paris, 7 juin 2017.

de plus en plus prégnant risquerait de provoquer une régression de la coopération internationale qui aurait de graves conséquences pour la paix, le progrès et le bien-être partout dans le monde.

L'aptitude à faire progresser et à adapter le multilatéralisme à la réalité d'aujourd'hui dépend de la volonté de pays souverains à le faire. Le multilatéralisme n'est pas une fin en soi, ni le seul outil à la disposition des gouvernements. Mais dans de nombreux domaines, il reste le moyen le plus concret et le plus efficace qu'ont les pays de concevoir, formuler et mettre en place des politiques propres à améliorer la vie des citoyens. L'intensification des flux transfrontaliers de personnes, de biens, de services, d'actifs, de données et de connaissances a considérablement élargi l'éventail des défis de dimension planétaire qu'aucun pays n'est en mesure de relever seul. Du fait de cette interdépendance, il arrive de plus en plus souvent que les

gouvernements de différents pays soient confrontés, au même moment, à des défis connexes. Même si les contextes nationaux sont différents, les pays peuvent gagner à partager de bonnes pratiques et à tirer les leçons de l'expérience face à des problématiques semblables. Cela peut déboucher sur un resserrement de la coopération internationale et, à terme, sur des formes d'action collective plus efficaces. Ainsi, la question fondamentale pour une institution comme l'OCDE est de déterminer comment continuer à dégager de bonnes pratiques et à fournir des données concrètes sur les bienfaits et les résultats induits par l'action menée collectivement, afin d'assurer que les pays affichent le niveau d'ambition nécessaire et mettent à profit le pouvoir qui est le leur de faire face, ensemble, aux défis auxquels nos concitoyens et notre planète sont confrontés. C'est la meilleure réponse que nous pouvons donner aujourd'hui à tous ceux qui, en proie à un certain désenchantement face au système multilatéral actuel, sont tentés de s'en désengager.

L'OCDE est née de la nécessité dans laquelle se sont trouvés des pays animés par une communauté de vues de trouver des réponses communes face à des défis communs. Grâce à ses méthodes de travail, ses statistiques, ses recherches, ses recommandations, ses instruments et ses normes, et à l'échange de bonnes pratiques, notre Organisation a activement contribué au système multilatéral depuis plus d'un demi-siècle, en apportant son impulsion et son concours dans différents domaines de compétence tels que la croissance économique, la productivité, les migrations, l'emploi, le développement, la fiscalité, l'éducation, la santé, le changement climatique, les échanges ou l'investissement, pour n'en citer que quelques-uns. L'OCDE, en tant qu'instance d'établissement de normes et que « laboratoire d'action » de premier plan, peut activement soutenir ses Membres et ses Partenaires dans leurs efforts pour faire face aux enjeux du monde contemporain, en aidant à rendre le multilatéralisme plus souple et plus efficace. Notre spécificité est d'allier fiabilité et flexibilité, une combinaison qui peut être particulièrement appropriée au cours de la phase de transition que traverse actuellement le multilatéralisme. Alors que notre Organisation approche de son 60^e anniversaire, qui aura lieu en 2021, et que nos Membres cherchent à refonder

le multilatéralisme de sorte qu'il soit mieux à même de répondre à leurs demandes, les Orientations stratégiques du Secrétaire général pour 2018 s'articulent autour de trois principes qui visent à amplifier la valeur ajoutée que nous sommes en mesure d'apporter :

- **Interconnexion** : Comment l'OCDE peut-elle être le plus utile pour aider les pays à comprendre les effets d'une interconnexion accrue entre les individus, les économies et les systèmes, et à en récolter les fruits par le biais de la coopération multilatérale ?
- **Impact** : Quels sont les domaines d'action particuliers sur lesquels l'OCDE devrait axer ses efforts compte tenu des atouts spécifiques que lui confèrent sa valeur ajoutée et l'éventail de ses compétences ?
- **Engagement** : Quelles sont les transformations que doit opérer l'OCDE pour produire les meilleurs résultats ?

En mettant en relation tous ces éléments, l'OCDE est à même de produire les meilleures analyses de façon à expliquer les mégatendances actuelles et à aider les pays dans la marche à suivre pour y faire face.



📍 La Présidente de la Lituanie, Mme Dalia Grybauskaitė, et le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, à l'OCDE, Paris, le 9 avril 2018.



📍 Le Président du Conseil des ministres d'Italie, M. Paolo Gentiloni, et le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, lors du Sommet du G7 en Sicile, le 27 mai 2017.



📍 M. Bakyttjan Saguintaïev, Premier ministre du Kazakhstan, et M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, à la Semaine de l'Eurasie de l'OCDE 2017, Almaty, 24 octobre 2017.

I. INTERCONNEXION : Comment l'OCDE peut-elle être le plus utile pour aider les pays à comprendre les effets d'une interconnexion accrue entre les individus, les économies et les systèmes, et à en récolter les fruits par le biais de la coopération multilatérale ?

Dans la Vision d'avenir de l'OCDE de 2011, qui coïncidait avec le 50^e anniversaire de l'Organisation, les Membres avaient souligné leur détermination à faire de l'OCDE un réseau mondial pour l'action publique plus efficace et plus intégrateur, afin de garantir qu'elle conserve son influence de façon à améliorer le bien-être de nos concitoyens dans un monde en rapide mutation. Sept ans plus tard, dans un contexte caractérisé par un rejet grandissant de la mondialisation et une érosion rapide de la confiance dans le système multilatéral et les institutions qui le sous-tendent, l'OCDE a un rôle important à jouer au moment où nos pays s'appliquent à dessiner les contours d'un nouveau multilatéralisme répondant aux besoins du monde d'aujourd'hui.

L'interconnexion accrue entre les économies et les sociétés du monde entier n'est pas en elle-même une piste pour l'avenir. Mais, plutôt que rompre avec cette connexion ou se retrancher à l'intérieur de ses propres frontières, les pays doivent s'entendre sur la nécessité de remettre en état et d'améliorer un système qui doit produire de

meilleurs résultats. Pour l'OCDE, six pistes pourraient être déterminantes dans nos efforts pour accompagner les pays à l'heure où le multilatéralisme est remis en question, et où nous devons unir nos forces afin de montrer qu'il demeure le meilleur outil pour faire face aux nombreux enjeux que nous rencontrons. Ces propositions sont le fruit des réflexions du Secrétaire général. Pour leur donner corps, il consultera les Membres pour recueillir leur avis sur leur valeur et leur faisabilité.

Six propositions

1. Une démarche plus cohérente vis-à-vis des priorités de l'action internationale
2. Une connexion entre les comités
3. Une fonction d'incubateur au service de l'établissement de normes et de la mise en œuvre effective de ces normes
4. Une plus grande coordination entre les organisations internationales (OI)
5. Des réseaux régionaux de l'OCDE
6. Un groupe consultatif de haut niveau auprès du Secrétaire général pour un multilatéralisme souple et efficace



Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría (deuxième rang, septième à partir de la gauche) en compagnie des ministres des Finances du G20, des Gouverneurs des Banques centrales et des dirigeants des organisations internationales lors de la réunion annuelle du FMI de 2017 sous la présidence de l'Allemagne, Washington D.C., 13 octobre 2017.

Une démarche plus cohérente vis-à-vis des priorités de l'action internationale :

Aider à étayer et à faire avancer l'agenda relatif à la coopération internationale, telle est l'une des grandes priorités pour l'OCDE. Cela implique parfois d'être le « meilleur second rôle », notamment en ce qui concerne les processus pilotés par les Nations Unies comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris. Nous pouvons accompagner les pays dans la mise en œuvre des ODD, les aider à mesurer le chemin à parcourir pour atteindre les cibles, leur prêter assistance pour leurs stratégies nationales et mobiliser des financements au service du développement. L'OCDE dispose de l'une des bases de données les plus complètes sur l'ensemble des domaines d'élaboration des politiques publiques, ce qui a toute son utilité au moment où les

Membres progressent dans la mise en œuvre des ODD. De la même manière, en s'appuyant sur nos éclairages quant aux questions économiques et financières, nous continuerons d'apporter notre concours à la lutte contre le changement climatique et à promouvoir l'alignement des politiques au service de la transition vers une économie bas carbone, en collaboration étroite avec la CCNUCC, et en travaillant avec l'AIE, l'AEN et le FIT, dans leurs domaines d'expertise respectifs. Nous aiderons les pays à mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN) énoncées dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous contribuerons à renforcer la cohérence des politiques d'adaptation et d'atténuation et nous concourrons à la mobilisation de ressources au service du financement vert. Notre contribution aux agendas mondiaux s'étend à d'autres aspects, comme les migrations internationales (forts de nos 40 ans d'expérience de l'analyse des flux et des politiques

migratoires) et la réduction des risques de catastrophe. Dans d'autres domaines, comme l'éducation et la lutte internationale contre la fraude et l'évasion fiscales, nous devrions continuer d'être en première ligne en déployant notre expertise et notre avantage comparatif. Nous resterons actifs en apportant notre soutien aux présidences du G20 et du G7, ainsi qu'à d'autres instances internationales, et en faisant part de nos éclairages pour étayer les agendas auxquels nous apportons régulièrement notre contribution. Notre participation à l'ensemble de ces agendas, et les partenariats stratégiques que nous nouons avec plusieurs institutions de premier plan sur la pensée systémique, l'anticipation ou la résilience, place l'OCDE dans une position privilégiée pour favoriser davantage d'innovation, une meilleure efficacité, une plus grande cohérence et une plus forte cohésion de l'action des pouvoirs publics face aux défis fondamentaux auxquels est confrontée l'humanité.

Prochaines étapes : L'un des principaux atouts de l'OCDE est sa pluridisciplinarité. Nous proposons de continuer de mettre à profit cette capacité d'aider à recenser et suivre les interactions entre les différents agendas internationaux sectoriels de sorte qu'ils soient rationalisés et mieux coordonnés, que les effets d'entraînement soient plus spécifiquement pris en compte et que les synergies entre les

différents domaines soient plus efficacement exploitées et portées à leur maximum. Nous pouvons contribuer à éviter une approche cloisonnée. La participation active de l'OCDE aux processus, initiatives et instances dont dépendent ces agendas offre une occasion unique de favoriser une approche plus cohérente des défis mondiaux de la part de la communauté internationale. L'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et l'initiative pour la Croissance inclusive, notre capacité de prospective stratégique et les travaux menés dans l'ensemble de l'OCDE sur l'environnement seront utiles pour étayer un programme d'action plus cohérent et interconnecté face à des défis de dimension mondiale, et pour anticiper des risques qui se profilent.

Une connexion entre les comités : À terme, l'aptitude de l'OCDE à aider les pays à remodeler le système multilatéral dépendra de sa capacité à continuer de fournir une expertise fiable et fondée sur des bases solides, sur laquelle les Membres et les Partenaires peuvent s'appuyer pour élaborer des politiques meilleures pour une vie meilleure. L'une des grandes priorités de notre Organisation devrait être de continuer à fournir les meilleures statistiques, de même que des analyses et des recommandations fondées sur des données concrètes, reposant sur les recherches de



↳ Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, OCDE, Paris, 7 juin 2017.



☞ M. Angel Gurría, accueille les participants du 5^e Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises, OCDE, Paris, 18 juin 2017.

pointe menées par le Secrétariat et sur la validation des faits et le contrôle qualité qu'assurent nos comités. Il s'agit là d'une combinaison unique, qui s'articule sur les priorités des gouvernements et renforce l'impact des politiques. Les mécanismes d'évaluation comparative et d'examen par les pairs de l'OCDE permettent la diffusion de bonnes pratiques qui peuvent contribuer à guider les priorités de l'action multilatérale. Pour ce faire, nous devons bâtir des ponts plus nombreux et plus solides entre les différentes sphères d'action, afin de mieux appréhender les complexités et les effets d'entraînement. Il s'agit notamment d'articuler plus et mieux les travaux de nos comités, tout comme nous l'avons fait avec nos directions, en renforçant l'horizontalité et en établissant des liens de corrélation entre les différents secteurs.

Prochaines étapes : Nous proposons d'étudier les moyens par lesquels favoriser des interactions et des échanges réguliers entre les comités et les groupes d'experts de l'OCDE, en cherchant plus particulièrement à créer les espaces, les outils et les mécanismes institutionnels pour ce faire. Concrètement, nous pourrions porter à plus grande échelle l'effort consistant à réunir les Présidents de comités une fois par an dans le contexte de la RCM. Une communauté renforcée, regroupant les présidents de comité et les délégués, pourrait aider l'OCDE à identifier les domaines où elle pourrait être plus efficace et plus utile à la communauté internationale, à exploiter les synergies et à anticiper les tendances. Nous œuvrerons aux côtés

des comités pour organiser des réunions conjointes en vue de faire progresser les approches intersectorielles, particulièrement autour des thématiques qui sont au cœur de l'agenda mondial (développement, climat, avènement du numérique, migrations, etc.).

Une fonction d'incubateur au service de l'établissement de normes et de la mise en œuvre effective de ces normes :

Les recherches de pointe, les analyses et les bonnes pratiques doivent en dernier ressort se traduire par des politiques meilleures qui ont une incidence positive sur la vie de nos concitoyens. Nous avons besoin d'une mondialisation fondée sur des règles clairement définies et acceptées, qui s'appliquent à chacun de manière égale. Nous devons viser l'excellence afin d'établir des normes et standards internationaux adaptés et solides qui uniformisent les règles du jeu. L'OCDE fait figure de référence dans plusieurs domaines, allant de la gouvernance d'entreprise, de la lutte contre la corruption et de la promotion de l'intégrité à la conduite responsable des entreprises, à la concurrence, à la fiscalité et aux pratiques environnementales. Cette expertise a aidé les pays à faire avancer les règles du jeu à l'échelle internationale dans ces différents domaines. Alors que nous nous livrons à un réexamen de nos normes pour garantir qu'elles sont adaptées à l'objectif poursuivi et qu'elles conservent leur pertinence et leur impact, l'insatisfaction grandissante des citoyens illustre la nécessité d'assurer une plus large couverture et une mise en œuvre effective de ces normes parmi les pays membres et partenaires, et d'accélérer la définition de normes dans des secteurs essentiels soumis à des mutations technologiques rapides.

Prochaines étapes : Nous proposons d'affiner le périmètre des normes existantes et d'en assurer le respect, ainsi que d'explorer les secteurs où l'OCDE pourrait jouer un rôle utile en contribuant à renforcer la collaboration multilatérale, en particulier les secteurs concernés par les nouvelles technologies. Nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que les grandes économies non membres de l'OCDE adhèrent aux principaux instruments de l'OCDE. Nous mettrons fin aux normes qui seraient devenues caduques. Plus important encore, nous devons étudier les synergies entre les normes et instruments internationaux afin de contribuer à l'élaboration d'un cadre juridique multilatéral plus cohérent et plus efficace, qui puisse aider à harmoniser les règles du jeu et à apaiser les tensions actuelles sur les échanges et les investissements étrangers.

Une plus grande coordination entre les organisations internationales (OI)

Les OI sont des acteurs essentiels du système multilatéral actuel, dont l'expertise enrichit le savoir collectif. Il est donc tout à fait logique que, dans le respect de leur mission et de leurs travaux respectifs, elles se renforcent mutuellement et améliorent leur coordination pour faire du multilatéralisme un instrument efficace qui donne de meilleurs résultats. Pour l'OCDE, forte de son expertise pluridisciplinaire dans de nombreux domaines de l'élaboration des politiques publiques, il est essentiel d'assurer la complémentarité et la synergie avec les travaux d'autres organisations. En particulier avec les organisations du système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, nous favorisons une coordination régulière, souvent dans le contexte des mandats appelant à une collaboration dans des domaines précis et émanant d'instances internationales comme le G20 et le G7. Plusieurs rapports analytiques et initiatives de dialogue sur les politiques à suivre sont des entreprises conjointes de plusieurs OI, une coopération qui renforce la pertinence et l'impact de nos travaux, et donne une importance démultipliée aux différents angles sous lesquels nous abordons des thématiques isolées. L'OCDE a aussi facilité la mise en place d'un partenariat entre OI relatif à la coopération internationale en matière de réglementation. Toutefois, la coordination entre OI peut encore être améliorée. Un multilatéralisme efficace exige de nous une coordination plus étroite, qui nous donne les moyens de mieux servir nos pays membres et d'apporter notre contribution à leurs agendas mondiaux.

Prochaines étapes : Nous proposons de travailler avec d'autres OI en vue de mettre en place une réunion annuelle de bilan à laquelle assisteraient les responsables des OI les plus pertinentes afin d'examiner comment nos institutions peuvent mieux se coordonner, exploiter les synergies, éviter le recoupement des activités et améliorer l'alignement et la synchronisation de nos stratégies institutionnelles respectives, dans l'intérêt de nos Membres, de leurs priorités et de la communauté internationale dans son ensemble. Dans le plein respect des activités centrales et des programmes de travail respectifs de chaque organisation, ce bilan pourrait permettre d'améliorer la coordination de façon plus régulière et plus structurée.

Des réseaux régionaux de l'OCDE : L'adhésion à l'OCDE est l'un des plus puissants mécanismes par lesquels l'Organisation aide à renforcer l'efficacité du multilatéralisme, car les pays qui entament un processus d'adhésion améliorent leurs politiques pour les rendre conformes aux normes de l'OCDE et s'engagent à respecter un ensemble de règles internationales. La stratégie de relations mondiales de l'Organisation tient compte du fait que l'OCDE n'a pas vocation à prendre une dimension universelle. Les programmes mis en place avec les Partenaires clés, les Programmes par pays et les Programmes régionaux constituent des canaux fort utiles pour rapprocher les non-membres des instruments, politiques et pratiques prônés par l'OCDE, ce qui se traduit par une plus large acceptation de nos normes. Le nombre élevé de pays non

Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, et le Premier ministre adjoint de Singapour, M. Tharman Shanmugaratnam, Paris, 10 juillet 2017.



membres de l'OCDE membres du Centre de développement, et la participation de non-membres à différents comités et groupes de travail ont également contribué à approfondir l'action et à renforcer la pertinence de l'Organisation à l'échelle mondiale. Cependant, les discussions d'adhésion qui ont lieu actuellement sont l'illustration de l'attrait particulier que suscite l'adhésion à l'Organisation. Le risque d'un désengagement, à terme, et d'une prise de distance de la part de pays auxquels les Membres ne pourront proposer une telle option dans un avenir prévisible n'est pas à écarter.

Prochaines étapes : Nous proposons de renforcer la stratégie de relations mondiales de l'OCDE dans l'optique de consolider peu à peu les réseaux de l'OCDE dans des régions prêtes à se rapprocher des pratiques et normes préconisées par l'Organisation. Ce pourrait être une réponse face à l'aspiration qui est celle de l'Organisation de faire en sorte que les normes et les politiques qu'elle prône comptent sur la scène mondiale, sans pour autant que l'Organisation n'acquière une dimension universelle. S'appuyant sur les travaux et programmes déjà en place, il s'agirait de mécanismes bien établis, plus ambitieux, permettant un

dialogue, une collaboration et un échange d'expériences réguliers, et la mise en évidence de nouveaux domaines d'intérêt autour desquels les comités et directions bâtiraient une collaboration accrue avec les Partenaires. L'Asie du Sud-Est, l'Eurasie, l'Europe du Sud-Est, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'Afrique et l'Amérique latine constitueraient le socle de cette coopération renforcée. Certains Partenaires clés, les bénéficiaires des Programmes par pays, les membres du Centre de développement de l'OCDE et des pays spécifiques très désireux de rejoindre les rangs de l'Organisation, mais dont les aspirations à devenir un jour membres de l'OCDE ne peuvent, pour l'heure, être satisfaites, pourraient jouer un rôle de premier plan à cet égard.

Un groupe consultatif de haut niveau auprès du Secrétaire général pour un multilatéralisme souple et efficace : L'OCDE peut contribuer à la réflexion menée pour déterminer quels sont les moyens d'améliorer le fonctionnement du système multilatéral existant. Sa valeur ajoutée et son expérience distinctives dans l'élaboration de solutions qui ont prouvé leur efficacité



📍 Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, en compagnie du Premier ministre de Thaïlande, M. Prayut Chan-o-cha, à la Maison du gouvernement à Bangkok, le 24 août 2017.

📍 Inauguration de la Réunion des ministres de la Santé de l'OCDE, Paris, 17 janvier 2017.

face à des défis de dimension mondiale peuvent apporter des éclairages précieux au moment où les Membres envisagent de quelle manière le multilatéralisme doit s'adapter à un nouveau contexte et gagner en efficacité et en souplesse. Notre expertise des questions de gouvernance peut être particulièrement utile. Nous devons analyser les processus qui se sont révélés efficaces face à des défis mondiaux, et en tirer des enseignements. L'OCDE peut aider à faciliter la réflexion et le dialogue sur les caractéristiques que devrait revêtir le nouveau système multilatéral dont nos pays ont besoin, en fonction des expériences passées, qu'il s'agisse de réussites ou d'échecs.

Prochaines étapes : Le Secrétaire général appellera à la création d'un Groupe consultatif de haut niveau, qui nous aidera à réfléchir à l'avenir du multilatéralisme. Ce groupe s'appuiera sur les discussions dont fait actuellement l'objet le multilatéralisme, tant à l'OCDE qu'au sein d'autres enceintes internationales. Il pourrait établir un rapport juridiquement non contraignant pour la RCM de 2019 sur les moyens de rendre le multilatéralisme plus efficace et plus souple, qui sera soumis à l'examen des pays membres.

II. IMPACT : Quels sont les domaines d'action particuliers sur lesquels l'OCDE devrait axer ses efforts compte tenu des atouts spécifiques que lui confèrent sa valeur ajoutée et l'éventail de ses compétences ?

Nous proposons cinq priorités qui devraient guider nos activités dans différents domaines d'action afin de maintenir la pertinence de notre Organisation. Ces priorités de fond découlent de deux types d'interactions : d'une part, les relations entre la sphère des politiques nationales et celle des politiques internationales, qui sont de plus en plus étroitement liées et qui s'influencent mutuellement ; d'autre part, l'interaction du triptyque individu (la population)-système socio-économique (la prospérité)-écosystème global (la planète) (les trois « P »). Ces cinq priorités de fond s'inscrivent dans le prolongement de mes dernières Orientations stratégiques et du Programme « 21 pour 21 ». Elles intègrent également les priorités exprimées par les Membres dans le cadre des échanges récents liés à la préparation du Programme de travail et Budget 2019-2020, et notamment du document de convergence informel des Ambassadeurs.





À Brasília, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, rencontre le Président du Brésil, M. Michel Temer, le 28 février 2018.

Cinq priorités de fond

1. Mesurer et promouvoir le bien-être, la durabilité et l'inclusivité
2. Renouveler le contrat social
3. Miser sur la productivité et la compétitivité
4. Préparer la transformation numérique
5. Harmoniser les règles

Mesurer et promouvoir le bien-être, la durabilité et l'inclusivité : Pour mener à bien la mission de l'OCDE – promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure –, nous devons continuer de consolider la transformation visant à faire de l'OCDE, qui s'est jusqu'ici employée essentiellement à mesurer et à soutenir la croissance économique conventionnelle, une organisation qui concentre aussi son action sur l'amélioration du bien-être des citoyens et sur la qualité, l'équité et les effets environnementaux de la croissance. La participation de

l'OCDE à ce changement de paradigme est indispensable. Elle doit faire fond sur le rapport *Towards a New Narrative* établi dans le cadre des Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), et sur les initiatives sur la Croissance inclusive, le Vivre mieux et la Croissance verte, ainsi que sur la nouvelle Stratégie pour l'emploi, pour élaborer en définitive un nouveau discours autour de la croissance, propre à contribuer à guider l'élaboration des politiques. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement constitue à cet égard une plateforme unique en son genre d'examen mutuel par les pays de leurs progrès vers une croissance résiliente, inclusive et durable. Nous continuerons à réexaminer et à perfectionner en permanence nos modèles, nos recherches et notre analyse des politiques en recourant à une approche plus globale et pluridisciplinaire, notamment en utilisant davantage les microdonnées, les données massives et de nouvelles sources d'information. Nous nous appuyerons sur notre leadership mondial pour la mesure de l'accès aux services publics et de leur qualité, tout spécialement dans les domaines de la santé et de l'éducation, pour nous focaliser davantage sur la satisfaction des citoyens vis-à-



📍 Sa Majesté le Roi Felipe VI d'Espagne, en compagnie du Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, à Madrid, le 13 mars 2017.

vis de ces services et des résultats obtenus, notamment via l'initiative PaRIS. Nous accorderons également plus d'attention au logement et à d'autres aspects liés au bien-être. L'alignement des politiques sociales sur les préoccupations des citoyens déterminera les travaux à venir de l'Organisation dans ce domaine. Il est très important pour nous de continuer les allers-retours entre recherche, analyse et aide à la mise en œuvre, entre paroles et actes, entre réflexion et action. Cela implique que, dans notre communication, nous accordions une attention plus uniforme aux aspects qualitatifs de la croissance et du bien-être, ainsi qu'à leurs aspects quantitatifs. C'est l'impact final de l'action publique qui compte.

Prochaines étapes : Nous devons articuler encore plus étroitement les programmes sur la croissance inclusive et durable. Le creusement continu des inégalités de revenu et de l'inégalité des chances dans de nombreux pays membres rend cette démarche nécessaire. L'achèvement du Cadre d'action pour une croissance inclusive, qui intègre la mesure multidimensionnelle des niveaux de vie, contribue à faire avancer les solutions. De même, nous continuerons

à élargir la portée de nos instruments de mesure, au-delà du PIB, et à en affiner la précision. La sixième édition du Forum mondial de l'OCDE intitulée « Statistiques, connaissances et politiques », qui se tiendra en novembre à Incheon (Corée), contribuera à ajouter une dynamique politique en ce sens. Les travaux que nous menons au titre du Programme 2030 pour mesurer, analyser et comprendre les retombées transfrontières des politiques nationales, notamment par le biais des données sur le développement, ainsi que les microdonnées que nous avons recueillies sur la contribution des entreprises multinationales et leur comportement dans les chaînes de valeur mondiales, peuvent aussi grandement améliorer nos dispositifs. Dix ans après le début de la crise financière, le projet NAEC sur la résilience intergouvernementale, qui est élaboré par plusieurs Membres, aidera les pouvoirs publics, par la gestion et la coordination, à mieux faire face aux menaces à caractère international, de la contagion financière et des catastrophes écologiques aux menaces sur la sécurité numérique ou les épidémies. La création d'un groupe consultatif de haut niveau travaillant à l'élaboration d'un nouveau discours sur la croissance dans le cadre des NAEC

nous aidera à proposer de meilleures solutions en vue d'instaurer une économie circulaire plus équitable et plus résiliente, en se fondant sur des bases théoriques solides. Nos partenariats avec l'université d'Oxford, la London School of Economics, l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne seront précieux à cet égard.

Renouveler le contrat social : L'OCDE a un rôle déterminant à jouer dans la mesure où nombre de ses pays membres mènent une réflexion sur les fondements d'un contrat social renouvelé propre à redonner aux citoyens confiance dans leurs gouvernements, leurs institutions, le secteur

des entreprises et les institutions internationales. Des tendances de plus en plus complexes au plan mondial – crises financières, monétaires ou de la dette souveraine, crise des réfugiés ou menaces sur la planète telles que le terrorisme ou le changement climatique – amènent les citoyens à se demander si ces défis peuvent être surmontés, et si la prospérité et le bien-être peuvent être préservés. La mondialisation et la transformation numérique, ainsi que les évolutions démographiques, remettent en cause les approches conventionnelles de la politique sociale. Les inégalités de revenu et de patrimoine, qui s'amplifient dans de nombreux pays, risquent de défaire le tissu social et de faire douter les citoyens de leur capacité et de celle de leurs enfants à monter dans l'échelle sociale.



📍 Le Président des États-Unis, M. Donald Trump, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, et la Directrice du Cabinet de l'OCDE et Sherpa, Mme Gabriela Ramos, (à partir de la gauche) lors du Sommet du G20 de Hambourg, 6 juillet 2017.

L'inclusion de groupes traditionnellement désavantagés – minorités ethniques ou raciales, migrants, handicapés, LGBT – doit faire l'objet d'une attention constante. Une action volontariste, qui s'adresse aux citoyens dès le plus jeune âge et tout au long de leur existence, s'impose pour prévenir les inégalités au moment de la vieillesse. Par ailleurs, si des progrès ont été accomplis pour remédier aux inégalités entre hommes et femmes, d'amples disparités subsistent. Aussi longtemps qu'une moitié de la population n'aura pas accès aux mêmes possibilités que l'autre, nous ne réussirons pas en tant que sociétés. Les politiques mises en œuvre doivent garantir la sécurité sans nuire au dynamisme des entreprises du fait des coûts induits ou de la pesanteur de la bureaucratie. S'appuyant sur son vaste corpus de travaux, l'OCDE peut donner des orientations et soutenir des politiques qui prennent en compte ces tendances et correspondent aux besoins de l'ensemble des groupes : les personnes âgées, les enfants et les jeunes, les pauvres, les marginalisés ou la classe moyenne. Forte de ses compétences en matière de gouvernance et des bonnes pratiques relatives à la transparence, à l'intégrité et à l'efficacité dans le secteur public, notre Organisation peut aider les gouvernements à répondre aux attentes des citoyens. L'OCDE peut aussi contribuer à donner la priorité aux travaux sur le bien-être des enfants, qu'il s'agisse de l'accueil des jeunes enfants et de l'éducation préscolaire ou de l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes, en particulier le trafic d'enfants, et l'abolition de l'esclavage moderne. Le renouvellement du contrat social suppose aussi un pacte de solidarité intergénérationnelle, qui préserve la biodiversité et empêche l'épuisement des ressources de notre planète. Il importera au plus haut point de procéder à une analyse des fondements sociaux et comportementaux de la coopération, à court ou à moyen terme (s'affranchissant des cycles politiques) pour parvenir à mieux comprendre quelles mesures seraient susceptibles d'aider à restaurer la confiance au sein de la société.

Prochaines étapes : L'OCDE peut contribuer à une réflexion sur un contrat social renouvelé dans le cadre duquel les citoyens se sentent partie intégrante et active de la société. Un discours expliquant comment l'État peut agir comme facilitateur, tant pour donner les moyens à chaque citoyen de réaliser pleinement son potentiel que pour contribuer à l'instauration d'un environnement favorable aux entreprises, s'avère de plus en plus nécessaire. Un constat qui est particulièrement vrai pour ce qui est des possibilités offertes aux quatre déciles du bas de l'échelle

en termes d'éducation, de compétences, d'emploi, de logement et autres aspects essentiels au bien-être. En tenant compte du fait que tous les pays sont confrontés à une réalité différente, nous pouvons apporter un soutien déterminant aux pouvoirs publics pour redessiner des sociétés adaptées au XXI^e siècle, où les frontières entre les politiques nationales et internationales sont de plus en plus floues et où le rôle facilitateur de l'État doit être repensé pour prendre en considération les défis qui se font jour. Certes, ce sont les préférences de la société et l'histoire qui détermineront le périmètre et le rôle de l'État, dans la mesure où les Membres ont des positions très différentes à cet égard, mais la réflexion devrait être intéressante et utile pour eux, et ne pas donner lieu à une solution « standard ». S'appuyant sur l'initiative de l'OCDE pour la Croissance inclusive, les recommandations et la mise en œuvre des nouveaux projets concernant la Stratégie pour l'emploi, l'avenir du travail, Vers le numérique, les travaux relatifs à l'autonomisation économique des femmes et à l'accès des femmes aux postes de direction, ainsi que d'autres initiatives internationales dans lesquelles l'OCDE joue un rôle clé, comme le Global Deal, la Coalition internationale sur la rémunération égale ou encore la Global Coalition to End Child Poverty, l'Organisation peut mettre à profit son expérience plurisectorielle et contribuer à concevoir un contrat social repensé et plus inclusif. La Réunion ministérielle sur la politique sociale qui s'est tenue récemment à Montréal et le mandat confié par les ministres en cette occasion offre une excellente plateforme à l'Organisation et à nos pays pour repenser les systèmes de protection sociale, les actualiser et les adapter à un monde en évolution. De même, les travaux menés actuellement sur l'innovation dans le secteur public, l'ouverture et la transparence, et la participation civique, sont essentiels dans ce processus, tout comme le sera la mise en œuvre d'une Approche stratégique de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption.

Miser sur la productivité et la compétitivité : Certains pays ont dit craindre que notre programme d'action sur l'inclusivité et la durabilité ne soit mené aux dépens de nos activités traditionnellement vouées à promouvoir la croissance économique. Nous tenons à réaffirmer une fois encore que tel n'est pas le cas. Nos travaux montrent que les inégalités, aussi bien que la dégradation de l'environnement, peuvent être préjudiciables à une croissance durable. Dans le même temps, une croissance

et une création de richesse durables et responsables sont des facteurs déterminants pour parvenir à une vie meilleure, en ouvrant davantage de perspectives. C'est pourquoi l'une de nos priorités stratégiques demeurera de mettre à profit les gains de productivité et de compétitivité pour soutenir une croissance vigoureuse et la création d'emplois et de richesse. Le Forum mondial sur la productivité permet un dialogue fertile autour des politiques à même de stimuler la croissance de la productivité. Nous continuerons de centrer notre action sur l'articulation productivité/inclusivité, et d'appuyer nos Membres dans leurs efforts pour stimuler la concurrence et la compétitivité, et pour mobiliser les ressources existantes en vue de promouvoir la croissance et le bien-être dans le contexte de l'économie numérique, notamment en puisant dans la vaste réserve d'épargne pour investir dans l'éducation et les compétences. Nous nous attacherons à promouvoir l'investissement dans des infrastructures durables et de qualité, moyen d'améliorer la productivité et de soutenir une prospérité pérenne tout en réduisant autant que possible les retombées sociales et environnementales négatives. En plus de mieux cibler et adapter notre assistance aux pays en matière de réformes structurelles, nous devons être plus en phase avec la réalité de communautés données, pour lesquelles les mesures génériques ne donneront peut-être pas les résultats

escomptés, et déterminer comment ces communautés pourraient mieux s'approprier les possibilités offertes par l'économie mondiale et la transformation numérique. Nous continuerons à renforcer les liens entre les agendas relatifs à la compétitivité et à la croissance inclusive, ainsi qu'avec les priorités de la croissance verte, et ferons progresser nos recherches sur la façon dont le système financier peut le mieux soutenir le reste de l'économie, et sur les moyens par lesquels il sera possible d'éviter les crises dans l'avenir. Nous devons également collaborer avec d'autres acteurs compétents pour assurer que le régime de protection de la propriété intellectuelle parvient à un juste équilibre entre la nécessité de stimuler l'innovation et celle de veiller à ce que les retombées profitent à l'ensemble de la société.

Prochaines étapes : L'avancement d'un programme consolidé pour fournir une aide plus ciblée aux pays dans la mise en œuvre de réformes structurelles est un élément clé de notre programme d'action sur la productivité et la compétitivité ; cela devrait aider à faire le lien entre les différentes recommandations et encourager la concrétisation des réformes. Les travaux issus de la récente Conférence ministérielle sur les petites et moyennes entreprises (PME) nous donneront une base solide pour faire progresser un agenda constructif dans cet important domaine, en particulier les réformes, les conditions-cadre

➔ M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, remet l'Étude économique de l'OCDE de la Grèce 2018 au Premier ministre grec M. Alexis Tsipras, Athènes, le 30 avril 2018.



et les mesures ciblées sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des PME ; nous devrions continuer d'approfondir nos travaux en utilisant les données au niveau de l'entreprise. Nous devrions également affiner nos outils et nos analyses pour aider à favoriser la création d'entreprises et veiller à ce que les entreprises les plus innovantes trouvent les ressources requises pour se développer, notamment par le biais de réglementations du marché efficaces qui permettent la concurrence, les échanges et la réaffectation des ressources. Une plus étroite proximité avec la réalité des pays rehaussera aussi l'impact de nos travaux à l'échelon local, et nous sera surtout utile pour approfondir notre réflexion sur les moteurs de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois. Il est de première importance de se pencher aussi sur la géographie du mécontentement. Comme de nombreux Membres l'ont exprimé, il existe certaines activités économiques, comme le tourisme, dont l'OCDE devrait s'attacher à maximiser le potentiel en tant que moteurs de la croissance et du développement local. À travers notre nouveau projet horizontal sur les politiques stratégiques au service d'infrastructures durables, nous devrions aussi affiner la capacité de l'OCDE à mobiliser des investissements à long terme et à favoriser une allocation plus efficiente du capital au service de projets d'infrastructures durables et de qualité, de manière à améliorer le bien-être et à réduire la dégradation de l'environnement.

Préparer la transformation numérique : L'achèvement de notre projet « Vers le numérique » est de la plus haute importance. Cependant, il ne marque que le début d'une dynamique enclenchée à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation, qui doit déboucher sur l'élaboration de politiques meilleures pour un monde qui sera radicalement différent de celui que nous avons connu jusqu'à présent, et qui aura pris forme sur une période d'une brièveté sans précédent. Appréhender les retombées positives, mais aussi négatives, de la transformation numérique sur l'économie, la société et la vie de chacun devrait donner aux pouvoirs publics l'assise nécessaire pour mener une vaste initiative d'anticipation et de préparation. Étendre notre mandat à des travaux dans ce domaine est une priorité qui devrait permettre à la fois de préserver l'élan acquis grâce à une coordination sans faille et de mettre au point de nouveaux produits horizontaux, tels que des « boîtes à outils ». Des problématiques comme l'impact de l'automatisation sur les emplois, les enjeux fiscaux de la transformation numérique, le respect de la vie privée et la sécurité à l'ère du numérique,

l'effet du virage numérique sur la concurrence, ou l'utilisation et la réglementation de l'intelligence artificielle et de la technologie des chaînes de blocs soulignent que des évolutions rapides peuvent, en peu de temps, s'imposer parmi les priorités de l'action publique. L'intelligence artificielle, l'édition génique et plusieurs autres technologies portées par la révolution numérique sont les prochains enjeux sur la liste. L'OCDE, comme les responsables de l'action publique et d'autres organisations internationales, doivent aider à rationaliser les processus décisionnels et la coordination internationale pour faire évoluer la transformation numérique vers la croissance et le bien-être, et permettre une communauté de vues sur la façon de faire face à certaines problématiques ayant des incidences sur notre présent et notre futur. Notre Organisation ne saurait rester en marge de ces débats, et devrait continuer de prendre en compte cette transformation dans les différents domaines d'action et offrir aux responsables de l'action publique de nouveaux outils pour en tirer profit. Nous devons également veiller à ce que l'économie numérique profite à tous les citoyens et à toutes les entreprises. Pour ce faire, nous devons affiner notre capacité de traiter les nouveaux risques, notamment ceux qui sont induits par les clivages numériques et les questions de sécurité liées à l'internet des objets, et mieux comprendre comment maximiser la puissance transformatrice de la nouvelle économie. Nos travaux doivent libérer le potentiel d'innovation de nos économies et de nos sociétés, et en même temps prendre en compte ce que la transformation numérique pourrait produire de « maux mondiaux », comme les cyber-attaques ou les nouveaux espaces qui s'offriraient à la criminalité et à la corruption.

Prochaines étapes : Il importe que l'Organisation reste en pointe dans ses mesures, études et analyses sur l'innovation et sur les mécanismes par lesquels le numérique est en train de transformer notre monde, mais il est également essentiel, pour qu'elle apporte la meilleure contribution possible, qu'elle veille à la coordination appropriée et à l'enrichissement mutuel de sa Stratégie pour l'emploi et de sa Stratégie numérique. Les prochaines étapes consisteront à mettre en œuvre ces stratégies au niveau des pays, de la même manière que nous l'avons fait avec la Stratégie sur les compétences. Dans cet esprit, nous devons demeurer la principale référence sur les moyens de doter les citoyens et les entreprises de la formation et des compétences dont ils auront besoin pour s'adapter et prospérer dans un monde du travail en évolution rapide, par l'apprentissage tout au



Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, et le Premier ministre du Japon, M. Shinzō Abe, présentent l'*Étude économique du Japon* à Tokyo, le 13 avril 2017.

long de la vie et l'acquisition des compétences globales, sociales et émotionnelles nécessaires pour mener une vie épanouissante. L'élaboration d'un cadre de compétences globales et l'accent sur l'éducation préscolaire demeureront essentiels. Au-delà de l'amélioration et de la diversification des compétences, la transformation technologique nous obligera à nous interroger pour déterminer si les réglementations du marché du travail et nos régimes de protection sociale peuvent encore fonctionner correctement, ou s'ils doivent être restructurés. La création d'un laboratoire d'innovation et d'un Observatoire des nouvelles technologies numériques (dont l'intelligence artificielle et la chaîne de blocs) contribuera à une meilleure compréhension de la complexité et des interactions de nos systèmes économiques, financiers, sociaux et environnementaux. Il sera déterminant de mettre davantage l'accent sur la protection de la vie privée et des données pour bâtir la confiance à l'égard du numérique ; de même, nous continuerons de centrer l'attention sur les moyens dont nous disposons pour mettre en place des infrastructures numériques en s'appuyant sur le secteur public et sur des financements publics. L'approfondissement de notre capacité de prospective stratégique et son intégration systématique à tous nos axes de travail demeurent une priorité pour faire de l'OCDE une organisation encore plus utile et pertinente à l'ère du numérique.

Harmoniser les règles : Une mondialisation équitable et inclusive est une mondialisation dans laquelle les acteurs obéissent aux mêmes règles sur un terrain régi par des principes. Nous devons entendre la frustration des pays et des entreprises qui estiment que la concurrence n'est pas équitable, ainsi que celle des citoyens qui jugent que le système ne bénéficie parfois qu'à certains groupes. Dans le contexte actuel, le rôle de l'OCDE pour soutenir les efforts en faveur de l'harmonisation des règles du jeu est plus important que jamais. Des normes multilatérales, aussi rigoureuses et universelles que possible, constituent la meilleure solution, et l'OCDE reste une enceinte privilégiée pour contribuer à les promouvoir grâce à son expertise, à son pouvoir fédérateur et aux instruments qu'elle a mis en place, afin de parvenir à un consensus. Mieux comprendre quelle est l'incidence sur les entreprises, et en particulier les PME, de l'environnement dans lequel elles opèrent et des politiques suivies à leur égard peut aider les pouvoirs publics à faire en sorte que toutes les entreprises fonctionnent sur un pied d'égalité dans une économie mondialisée. Mais l'harmonisation des règles ne se limite pas à une concurrence loyale entre les pays et entre les entreprises ; elle concerne aussi les devoirs qui incombent aux entreprises, au même titre qu'aux citoyens, à l'égard de la société : comme contribuables, comme acteurs responsables et comme modèles de conduite. En consolidant et en complétant ses travaux et instruments existants sur la lutte contre la corruption, sur la concurrence, les entreprises publiques, la gouvernance des entreprises, le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement et la conduite responsable des entreprises, ainsi que sur la « face obscure » de l'économie (commerce illicite, atteintes à la cybersécurité, délinquance économique et financière, ou autres flux financiers illicites), l'OCDE peut aider à redéfinir le rôle de l'entreprise dans l'économie mondiale, ainsi que sa responsabilité à l'égard de la société en général.

Prochaines étapes : Au cours des prochaines années, il sera capital de s'assurer que les différentes approches des échanges et des investissements transfrontières peuvent être traitées dans un contexte multilatéral, afin d'éviter la perte de richesse et de possibilités de progrès. C'est la raison pour laquelle nos efforts devraient porter sur le renforcement des mécanismes existants en vue de résoudre les différends et de corriger les déséquilibres résultant d'une concurrence déloyale, notamment les subventions ou l'ingérence de l'État. Le traitement de la question des surcapacités sidérurgiques

dans le cadre du Forum mondial et l'extension de ce mécanisme et des enseignements dégagés à d'autres secteurs d'activité confrontés au même défi devraient demeurer prioritaires. L'adoption et la mise en œuvre des Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques par un plus grand nombre de pays, ainsi que de nos orientations et recommandations sur les moyens de veiller à la neutralité concurrentielle entre entreprises publiques et privées, sont de la plus haute importance. Nous devons renforcer les Points de contact nationaux prévus par les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il nous faut redoubler d'efforts pour améliorer les règles du jeu dans le domaine du commerce et des investissements internationaux, et leur équité, en mettant en évidence le rôle des subventions qui faussent les échanges dans un certain nombre de secteurs, et en travaillant avec les pouvoirs publics à la recherche de solutions, dans le droit fil des travaux que nous menons autour du Forum sur les surcapacités sidérurgiques. Un système international fondé sur des règles et plus ouvert,

plus juste et plus libre, couplé à des politiques nationales qui promeuvent la concurrence, l'innovation, les chances, et surtout, une croissance plus inclusive, sont essentiels pour rallier le soutien du public en faveur du multilatéralisme. La promotion de la transparence sur la propriété effective entre les juridictions complètera la contribution que notre Organisation apporte, par le biais de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (AEIO) et du projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), à l'harmonisation des règles du jeu entre les contribuables, particuliers comme entreprises. Le Forum mondial de l'OCDE sur la sécurité numérique et la prospérité, récemment créé, et les travaux futurs sur la Convention sur la lutte contre la corruption, sur le commerce illicite et sur les flux financiers illicites auront également une grande importance. L'avancement du programme d'action sur les PME offrira aux pouvoirs publics une plateforme pour une action cohérente à l'égard des PME et un ensemble d'instruments de nature à uniformiser les règles du jeu entre les entreprises.



Ministerial Meeting of the Global Forum on Steel Excess Capacity

30 November 2017 | Berlin, Germany



Les signataires de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS, siège de l'OCDE, Paris, 7 juin 2017.

III. ENGAGEMENT : Quelles sont les transformations que doit opérer l'OCDE pour produire les meilleurs résultats ?

L'OCDE peut contribuer à améliorer le multilatéralisme grâce à ses travaux de substance et au soutien qu'elle apporte aux mécanismes et processus institutionnels déployés pour faire en sorte que la coopération internationale soit plus souple et plus efficace. Mais en définitive, c'est la transformation de l'Organisation proprement dite, engagée pour s'adapter à de nouveaux besoins, qui déterminera sa capacité à obtenir des résultats pour ses pays membres. Le maître-mot doit être l'engagement, et quatre principes doivent guider, pour l'avenir, cette transformation de l'OCDE :

Quatre principes

1. Plus d'engagement avec nos Membres
2. Plus d'engagement avec nos Partenaires
3. Plus d'engagement avec nos parties prenantes
4. Plus d'engagement au sein de l'Organisation

Plus d'engagement avec nos Membres : L'OCDE est au service de ses Membres, et nous devons faire en sorte que nos travaux présentent pour eux la plus grande pertinence et leur procure la plus grande utilité possible. Travailler pour les Membres et avec les Membres, et être à l'écoute de leurs besoins et de leurs prescriptions, continuera d'être notre priorité. Plus de 80 % des déplacements et missions du Secrétaire général se font dans les pays membres. Nous nous emploierons à renforcer les échanges réguliers avec les délégations, et nous nous appuierons davantage sur leur rôle, non seulement de représentant de leurs gouvernements auprès de l'OCDE, mais aussi de porte-parole de l'Organisation dans leurs pays respectifs. Nos Membres ont donné des orientations quant à la nécessité pour l'Organisation d'être plus efficace, et nous poursuivrons nos efforts en vue d'optimiser l'utilisation de nos ressources, tout en préservant notre capacité financière à répondre à des demandes croissantes grâce à la qualité et à la crédibilité qui caractérisent nos travaux. Il est vital pour l'avenir de l'Organisation qu'elle poursuive l'ambitieuse évaluation externe indépendante qui a été engagée, en réexaminant en détail l'efficacité et l'efficacités de son système de gouvernance, de ses mécanismes de définition des priorités, de ses dispositifs de supervision et de ses méthodes de travail.

Nous accompagnerons nos Membres dans cet effort et mettrons en œuvre les recommandations qui contribueront à faire de l'OCDE une organisation plus performante.

Plus d'engagement avec nos Partenaires : L'actualisation et l'amélioration constantes des relations mondiales de l'OCDE sont toujours des moyens essentiels d'accroître notre pertinence, dans un monde de plus en plus interconnecté. Au-delà de ma proposition de mettre davantage à profit le pouvoir de transformation de l'OCDE en consolidant les plateformes régionales, notre priorité à court terme demeure de porter à leur terme les processus d'adhésion de la Colombie, du Costa Rica et de la Lituanie, et de donner une réponse claire aux six pays qui souhaitent adhérer à l'OCDE. Des évolutions récentes ouvrent également une possibilité nouvelle d'aller de l'avant avec les quatre Partenaires clés restants – l'Afrique du Sud, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie – en élaborant des programmes de travail plus ambitieux « en vue de leur possible adhésion ». Eu égard à la réussite de la mise en œuvre de la première vague de programmes par pays, de nouveaux programmes de ce type devraient être envisagés lorsque c'est possible, dans l'optique d'accroître la diffusion et l'impact de nos normes. Il importera également de mettre à profit la capacité du Centre de développement d'étendre notre action de fond auprès des économies émergentes et en développement.



📍 M. Jim Yong Kim, Président de la Banque mondiale, avec M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, OCDE, Paris, 26 avril 2018.

📍 Troisième réunion des Maires champions de l'OCDE pour la croissance inclusive, Séoul, 20 octobre 2017.

Plus d'engagement avec nos parties prenantes :

Renforcer notre ouverture et notre dialogue avec les principales parties prenantes au-delà des gouvernements nationaux est l'un des domaines dans lesquels il nous faut intensifier notre action en nous appuyant sur nos travaux avec les communautés régionales et locales. Nous devons redoubler d'efforts pour dialoguer davantage avec d'autres composantes et échelons de l'administration, les acteurs sociaux (entreprises, syndicats, organisations non-gouvernementales (ONG), fondations, organisations philanthropiques et autres) et, plus important encore, les citoyens au sens large, surtout ceux qui se sentent oubliés. Dans notre communication avec les parties prenantes et les citoyens, nous devons faire moins usage de la prescription et faire plus de place à l'écoute, utiliser un langage plus simple et moins technique, et intégrer dans nos travaux l'expérience personnelle de nos interlocuteurs. Nous devons réexaminer l'efficacité des canaux institutionnels

existants afin que des voix plurielles se fassent entendre, et miser davantage sur la technologie et sur les nouvelles plateformes et formats pour nouer un dialogue mutuellement fructueux. Sur la base de l'expérience de certains comités de substance, nous devrions étudier les possibilités de créer, à terme, un comité consultatif de la société civile auprès de l'OCDE. Au-delà de l'identité de nos interlocuteurs, nous devons repenser fondamentalement le contenu et la forme de notre message, et consentir un effort considérable pour rationaliser et réduire ce que nous produisons, et pour renforcer notre capacité à tisser le fil de notre discours en menant des campagnes cohérentes et de vaste portée. Nous devons aussi nous intéresser aux lieux où nous nous exprimons, en prenant acte du fait qu'en devenant plus présents et en améliorant l'écho donné à nos messages, au-delà des audiences habituelles, il nous faudra peut-être nous déplacer ailleurs que dans les capitales, pour répondre à la « géographie du mécontentement ».



Photo de groupe des équipes féminines de l'OCDE lors de l'événement « March on Gender : Have we reached the tipping point ? », OCDE, Paris, 8 mars 2018.



Forum OCDE Mexique 2018/ *Foro OCDE México 2018: Un futuro con crecimiento e Inclusión*, 12 mars 2018. À partir de la gauche : M. Marcos Bonturi, Directeur de la Gouvernance publique à l'OCDE ; Mme Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet et Sherpa de l'OCDE ; M. José Narro, ministre de la Santé du Mexique ; M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE ; M. José Antonio González Anaya, ministre des Finances du Mexique ; Mme Mónica Aspe, Représentante permanente du Mexique auprès de l'OCDE ; M. Roberto Martínez, chef du Centre de l'OCDE de Mexico.

De même, alors que l'OCDE est engagée depuis dix ans dans une transformation profonde, la perception que le grand public a de l'Organisation reste ancrée dans de vieilles idées préconçues. Par conséquent, nous employons activement à actualiser l'image de l'OCDE afin qu'elle reflète mieux la réalité présente de l'Organisation – axée sur le bien-être des individus et ouverte à de nouvelles mesures du progrès – devrait être l'une de nos priorités. Nous continuerons de moderniser nos outils et supports de communication, notamment numériques, tout en donnant la priorité à la mesure de leur impact réel.

Plus d'engagement au sein de l'Organisation : L'appel en faveur d'un surcroît d'engagement vaut aussi au sein-même du Secrétariat de l'OCDE, où le renforcement de l'horizontalité, l'union autour d'objectifs communs et le décloisonnement des domaines d'action nous aideront à optimiser les retombées de notre expertise

pluridisciplinaire, à améliorer notre capacité à trouver des solutions face à des problématiques interdépendantes et, en fin de compte, à produire un impact au niveau de l'action publique. C'est à cette seule condition que nous pourrions aider les États à ne plus agir en vase clos, et à mieux prendre en compte la complexité et l'interdépendance croissantes de leurs économies et de leurs sociétés. Encourager davantage les activités transversales, favoriser la pratique des postes partagés entre directions, et mettre la technologie au service de la gestion de projets et du partage de données entre plusieurs Directions sont autant d'approches qui revêtiront une grande importance. Nous continuerons également de mettre à profit la flexibilité que la création de centres thématiques peut procurer à l'appui du développement de nouveaux axes de travail qui tirent parti de notre expertise multidimensionnelle. Il sera extrêmement important que nous nous appliquions à parachever notre stratégie numérique interne et à mener à

bonne fin plusieurs initiatives destinées à améliorer encore la sécurité, la qualité et la durabilité de nos actifs matériels et immatériels. Nous veillerons également à ce que l'OCDE reste une organisation de référence en termes de gestion ouverte, transparente et équitable, en modernisant sans cesse nos systèmes administratifs et financiers, nos régimes et politiques de gestion des ressources humaines et notre cadre de supervision. Dans le souci premier d'un fonctionnement efficace et efficient de l'Organisation, notre capacité à attirer et à conserver les talents et à favoriser la diversité et l'inclusion est le meilleur moyen de continuer de produire des résultats au service de nos Membres.

La désaffection grandissante à l'égard du multilatéralisme a pour corollaire une désaffection vis-à-vis des résultats de la mondialisation dont nous avons débattu à la RCM de l'année dernière. Dans les deux cas, il ne suffira pas de rejeter les critiques et de rappeler les nombreux avantages procurés par la mondialisation et le multilatéralisme. Nous devons au contraire prendre ces défis au sérieux

et y répondre. En cette période charnière, l'OCDE doit prendre part à un mouvement de plus vaste portée pour redynamiser le système multilatéral. Nous avons un rôle important à jouer pour rétablir la confiance dans les organisations et les processus multilatéraux, en faisant en sorte que les retombées de leurs activités soient manifestes et largement partagées. Peu d'institutions sont mieux placées que l'OCDE pour porter des propositions de nature à mettre la mondialisation au service de tous. La faible croissance du revenu des ménages, le nombre insuffisant d'emplois de qualité, la persistance des inégalités hommes-femmes, la transmission de la pauvreté relative d'une génération à l'autre, les effets délétères des crises financières, la détérioration de l'environnement, les difficultés d'intégration des migrants – tous ces enjeux (et bien d'autres) peuvent être traités en partie grâce aux progrès de la coopération multilatérale, et tous relèvent de la compétence de l'OCDE. L'OCDE est prête à travailler main dans la main avec ses Membres, ses Partenaires et la communauté internationale au sens large pour montrer qu'un multilatéralisme renouvelé et revitalisé peut faire naître des politiques meilleures pour une vie meilleure. ■

→ Mme Katrín Jakobsdóttir, Première ministre d'Islande, avec M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, lors du Forum de l'OCDE sur l'intégrité et la lutte anti-corruption, OCDE, Paris, 27 mars 2018.



Conclusions politiques de la RCM 2017

Faire de la mondialisation l'instrument d'une vie meilleure pour tous

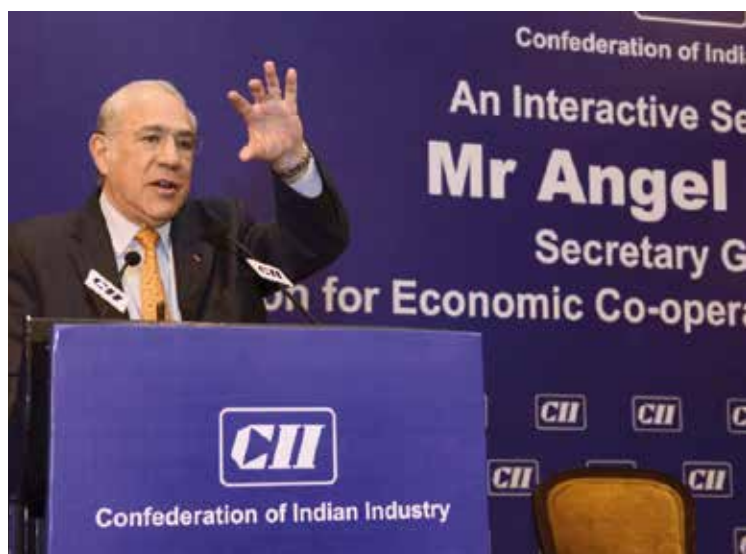
À l'occasion de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2017, nous¹ nous sommes réunis, les 7 et 8 juin, sous la Présidence du Danemark et la Vice-présidence de l'Australie et du Royaume-Uni, pour examiner les politiques publiques propres à « Faire de la mondialisation l'instrument d'une vie meilleure pour tous ».

La RCM de 2017 se tient à un moment crucial, marqué par le lent redressement de l'économie mondiale et la montée des inégalités. Nous sommes conscients qu'il nous faut travailler ensemble pour apaiser les craintes suscitées par la mondialisation et veiller à ce que les bienfaits qu'elle génère soient plus largement partagés. Nous reconnaissons l'aide capitale qu'apporte l'OCDE aux gouvernements confrontés à ces défis.

UN SOLDE GLOBALEMENT POSITIF MAIS DES INÉGALITÉS EN HAUSSE

La mondialisation a non seulement accru les flux de biens, de services et de capitaux, mais elle a aussi entraîné une plus grande interdépendance et une intensification de la circulation des personnes et des échanges d'idées. Nous reconnaissons que la mondialisation s'est accélérée au cours des dernières décennies, à mesure que certaines économies émergentes à forte croissance s'imposaient comme des acteurs de premier plan au niveau mondial. Nous reconnaissons qu'il nous faut mieux comprendre les effets de la mondialisation. Pour autant, nous constatons qu'au cours des dernières décennies, des centaines de millions de personnes ont pu sortir de la pauvreté, tandis que beaucoup d'autres ont profité d'une hausse de la productivité et de la croissance économique mondiale, de l'élargissement de la palette des biens et services, également rendus plus abordables.

1. Ministres et Représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée, du Costa Rica, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie, ainsi que de l'Union européenne.



➤ Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, prononce un discours à la Confédération indienne de l'industrie le 28 février 2017 à New Delhi.

Nous affirmons que l'accroissement de la productivité et une croissance économique régulière sont les meilleurs moyens d'améliorer la prospérité et le bien-être de nos citoyens. Cette croissance doit être forte, durable, équilibrée et inclusive. Pour atteindre cet objectif, nous reconnaissons qu'il faut poursuivre les réformes structurelles et adopter des politiques macroéconomiques favorables. Nous confirmons que l'ouverture des marchés et l'accroissement des échanges sont essentiels pour soutenir la croissance et la création d'emplois, et qu'une mise en œuvre rigoureuse des règles commerciales est indispensable pour assurer le bon fonctionnement des marchés mondiaux.

Nous reconnaissons que la mondialisation n'a pas profité à tous. Dans un grand nombre de pays de l'OCDE, les revenus,

le patrimoine, les opportunités d'emploi et la mobilité sociale d'une grande partie de la population stagnent, voire pour certains se détériorent, alors que la situation de ceux qui se situent au sommet de l'échelle des revenus continue de s'améliorer. Nous reconnaissons que la montée des inégalités n'est pas uniquement provoquée par la mondialisation, mais aussi par les distorsions de marché et les progrès technologiques, entre autres facteurs. Nous sommes conscients que les politiques publiques mises en œuvre par le passé n'ont pas suffisamment répondu à ces problématiques.

Nous reconnaissons le potentiel considérable de la science, de la technologie et de l'innovation pour améliorer la croissance économique, la durabilité et le bien-être. Nous reconnaissons également que le numérique, l'automatisation, l'intelligence artificielle et les autres progrès technologiques entraîneront de nouveaux bouleversements, qui modifieront en profondeur la nature du travail et le fonctionnement du marché de l'emploi.

APPEL À L'ACTION

Nous reconnaissons la nécessité de relever les défis actuels et futurs que posent la mondialisation et les progrès technologiques, et de répondre aux craintes des citoyens. Nous avons besoin de politiques publiques qui soutiennent les compétences, l'innovation, l'investissement à long terme

et la croissance inclusive. Il est capital que le système financier soit en mesure de contribuer à relever ces défis, ainsi qu'à favoriser une croissance et un développement durables. Il nous faut élaborer des stratégies de nature à promouvoir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans toutes les régions, ainsi qu'à aider toutes les entreprises et tous les citoyens à mettre à profit les nouvelles technologies en vue d'accroître la productivité et de générer une croissance inclusive et durable.

Pour mieux évaluer l'influence de la mondialisation et des progrès technologiques sur la croissance et les inégalités et améliorer l'efficacité des politiques publiques, il nous faut poursuivre nos travaux de recherche et d'analyse et continuer de partager les informations, les données et les expériences. C'est pourquoi nous comptons sur l'OCDE, forte de ses compétences techniques et de ses solides capacités d'analyse, pour formuler des recommandations sur l'action à mener qui soient fondées sur des preuves, afin de soutenir les efforts que nous déployons.

Un renforcement de la coopération internationale et une meilleure mise en œuvre des accords internationaux par tous les pays permettront également d'assurer que la mondialisation profite à tous. À cet égard, nous attachons la plus haute importance à la contribution permanente de l'OCDE.

➔ Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, l'Ambassadeur de la Suède auprès de l'OCDE et de l'UNESCO, Mme Annika Markovic et le Premier ministre de la Suède, M. Stefan Löfven (à partir de la gauche), le 12 décembre 2017.



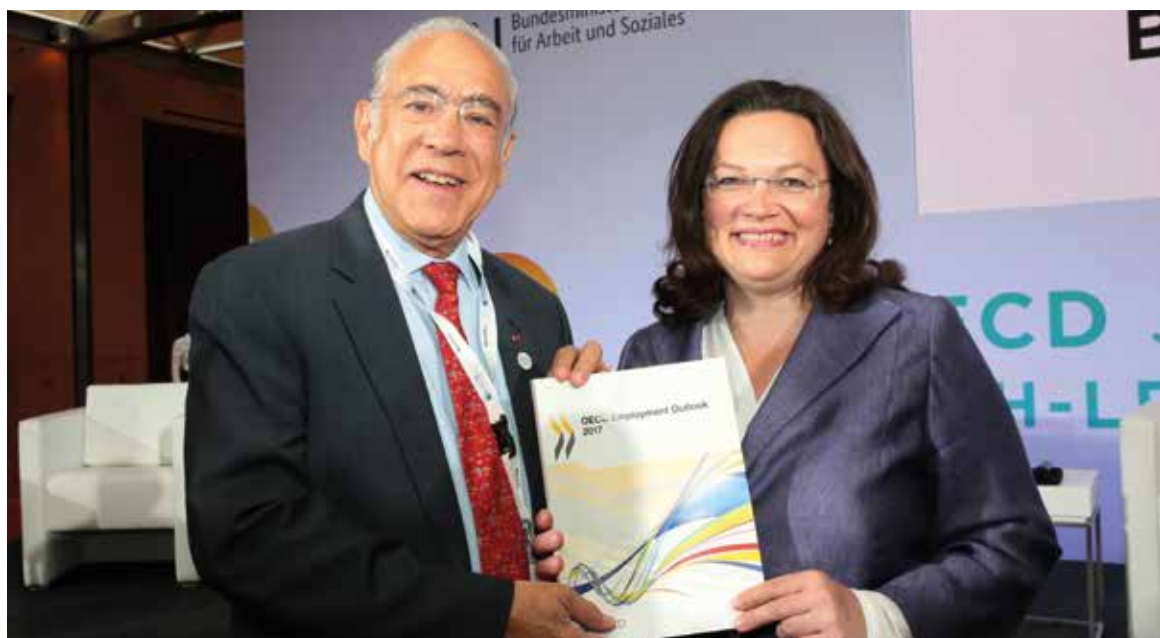
Des politiques intégrées pour veiller à ce que la mondialisation profite à tous

Nous reconnaissons la nécessité de répondre avec des politiques plus intégrées à l'échelle de l'ensemble de l'administration et qui soient adaptées à la situation de chaque pays. Nous appelons l'OCDE à accompagner les gouvernements dans cet effort, notamment par l'intermédiaire de l'initiative pour la Croissance inclusive, des travaux en cours sur l'Articulation entre productivité et inclusivité et des projets horizontaux « Vers le numérique : pour une transformation au service de la croissance et du bien-être » et « Assurer l'intégration efficace des migrants vulnérables ». Nous demandons à l'OCDE de travailler, au travers de ses comités et de ses organes compétents, à l'élaboration d'un Cadre d'action en faveur de la croissance inclusive pour la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2018. Nous demandons aussi à l'OCDE d'analyser l'impact de la mondialisation et des progrès technologiques sur les inégalités, la concentration des marchés et des richesses, le fonctionnement du marché du travail, les disparités régionales et les divergences entre les entreprises en termes de productivité et de salaires. Nous apprécions la contribution apportée par les rapports de l'OCDE « Vers le numérique : pour une transformation au service de la croissance et du bien-être » et « La prochaine révolution de la production », ainsi que son rapport d'étape sur la croissance inclusive.

Nous reconnaissons l'importance d'approches nouvelles et inclusives à l'égard des politiques structurelles, et le besoin de renouveler et de renforcer le contrat social dans nos sociétés. Dans ce contexte, nous nous efforcerons de renforcer le dialogue social, d'encourager un meilleur accès à un enseignement et à une formation de qualité (tout au long de la vie), y compris aux formations professionnelles, d'améliorer la qualité des emplois, d'aider les chômeurs à retrouver du travail, d'intégrer les immigrés et d'œuvrer à une plus grande égalité entre hommes et femmes. Nous demandons à l'OCDE d'aider les pouvoirs publics à améliorer leurs politiques dans ces domaines, notamment à travers les travaux en cours qu'elle consacre aux jeunes, à l'égalité hommes-femmes, aux enfants, aux personnes âgées, à l'intégration des immigrés, au logement, aux compétences, aux emplois, aux politiques actives du marché du travail et à la mesure du bien-être. Nous attendons avec intérêt la Conférence ministérielle sur les politiques sociales qui se déroulera au Canada en 2018, afin d'avancer dans la conception et la mise en œuvre de politiques sociales adaptées à ces enjeux. Nous donnons notre aval au Plan d'action de l'OCDE pour la prévention des inégalités au moment de la vieillesse.

Nous reconnaissons que l'égalité hommes-femmes est un moteur essentiel du développement économique, ainsi qu'un facteur propice à l'inclusivité et à la participation

→ La ministre du Travail et des Affaires sociales de l'Allemagne, Mme Andrea Nahles, et le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, Berlin, 13 juin 2017.



socioéconomique. Nous appelons l'OCDE à poursuivre ses travaux dans ce domaine. Nous nous félicitons du Rapport sur la mise en œuvre des Recommandations de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes. Nous reconnaissons la lenteur des progrès accomplis dans la réduction des écarts entre hommes et femmes, qui se sont même creusés dans certains pays. C'est pourquoi nous nous engageons à redoubler d'efforts dans ce domaine, notamment en adoptant des plans et des mesures d'envergure pour placer la question de l'égalité hommes-femmes au cœur des préoccupations et réduire les disparités entre les sexes, conformément aux Recommandations de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes.

Nous reconnaissons qu'une politique budgétaire solide, des finances publiques saines et un secteur financier résilient sont déterminants pour promouvoir une croissance plus dynamique et plus inclusive, tout en s'assurant que la dette publique reste à un niveau soutenable. Nous accorderons la priorité à l'investissement public productif dans les infrastructures et la R-D afin d'améliorer le stock de capital, de stimuler l'innovation et de catalyser l'investissement privé. Nous réitérons à quel point il importe de promouvoir des infrastructures de qualité, qui soient ouvertes et en accès

équitable, et nous invitons l'OCDE à élaborer des lignes directrices et de bonnes pratiques dans ce domaine, en accordant aux principes relatifs aux infrastructures de qualité et aux autres questions connexes approuvés par les forums internationaux toute l'attention qu'ils méritent. Nous apportons notre soutien aux investissements durables dans la santé ; nous encouragerons l'investissement public de qualité dans l'éducation et les compétences au profit des catégories de population à bas revenu ; et nous améliorerons nos systèmes de prélèvements et de prestations afin de favoriser une croissance durable et inclusive ainsi que l'emploi. La réduction de la fiscalité sur le travail, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés, pourrait avoir un effet positif sur le taux d'activité et le revenu disponible.

Nous reconnaissons la contribution décisive des petites et moyennes entreprises (PME) à la croissance économique et au bien-être, et en particulier celle des start-up et des jeunes entreprises à la création d'emplois et à l'innovation. Nous reconnaissons également les opportunités et les défis particuliers qu'engendrent la mondialisation et le numérique pour le développement de ces entreprises.



La Maire de Paris, Mme Anne Hidalgo, et le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, à l'OCDE, Paris, le 9 octobre 2017.



☞ Réunion de la Table ronde « 1+6 » sur le thème « *Promoting an Open, Invigorated and Inclusive World Economy* », Beijing, 12 septembre 2017.

Nous invitons l'OCDE à approfondir les travaux menés à ce sujet, et attendons avec intérêt la Conférence ministérielle sur les PME qui se tiendra au Mexique début 2018, qui sera l'occasion d'étudier les approches transversales à suivre en matière d'action publique.

Nous prenons note de l'existence d'importants déséquilibres régionaux au sein des pays et reconnaissons la nécessité de préparer nos villes et communautés à de nouveaux changements. Nous mettrons au point des politiques adaptées aux enjeux et au potentiel de chaque ville et région, mais aussi des zones rurales. Nous appelons l'OCDE à recueillir davantage de données, à approfondir ses analyses et à assurer une participation accrue des parties prenantes à l'échelon régional et local.

Une action internationale à l'appui d'une croissance plus inclusive

Échanges et investissements internationaux

Une Déclaration distincte sur les questions des échanges internationaux, de l'investissement et du changement climatique sera diffusée par la Présidence de la RCM de 2017.

Autres normes et standards

Pour promouvoir des échanges inclusifs et durables ainsi que l'investissement, nous devons renforcer la coopération internationale en vue d'établir des règles du jeu internationales équitables. Nous estimons que les cinq domaines suivants revêtent une importance particulière à cet égard :

1. Concurrence, défaillances du marché et gouvernance

des entreprises : Nous reconnaissons la nécessité de remédier aux défaillances du marché et d'empêcher les politiques publiques et les pratiques des entreprises qui faussent la concurrence, ce qui englobe les aides et les subventions publiques. Nous nous félicitons de la poursuite des travaux d'analyse et de réflexion de l'OCDE dans ce domaine, et l'invitons à continuer d'appuyer le dialogue en vue d'intensifier la coopération entre autorités de la concurrence. Nous reconnaissons que des mécanismes de gouvernance d'entreprise crédibles sont nécessaires aux investissements à long terme et à une croissance plus inclusive. Nous soutenons les travaux que l'OCDE consacre à la gouvernance d'entreprise, y compris les Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE et la Méthodologie d'évaluation de la mise en œuvre de ces Principes. Nous réaffirmons également les principes et recommandations qui sous-tendent les Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques, et demandons à l'OCDE d'amplifier ses travaux dans ce domaine, en particulier sur le rôle que la neutralité concurrentielle peut jouer pour remédier aux surcapacités dans certains secteurs. Enfin, nous invitons l'OCDE à étudier la possibilité d'établir une norme mondiale de déclaration volontaire des entreprises publiques actives à l'échelle internationale.

2. Fiscalité : Nous restons attachés à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales, notamment en veillant à une mise en œuvre cohérente, universelle et en temps voulu des standards minimums résultant du Projet de l'OCDE relatif à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices (BEPS) et en réalisant des avancées en vue de respecter nos engagements en matière d'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers. Nous saluons la participation de plus de 70 pays et juridictions à la cérémonie de signature de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices le 7 juin à l'OCDE. Nous sommes conscients que les obstacles relevant de la politique et de l'administration fiscales peuvent nuire aux échanges et à l'investissement. Nous souhaitons que d'autres travaux soient engagés dans le but d'améliorer la certitude fiscale, y compris en matière de prévention et de règlement efficace des différends fiscaux transnationaux. Nous continuons d'appuyer l'offre d'une assistance ciblée

aux pays en développement pour les aider à renforcer leurs capacités fiscales. Nous restons dans l'attente d'un rapport intermédiaire sur les défis fiscaux posés par l'économie numérique d'ici la prochaine RCM.

3. Conduite responsable des entreprises :

Nous reconnaissons la nécessité de nouer un partenariat avec les entreprises afin d'améliorer les résultats de la mondialisation ainsi que le potentiel de la Conduite responsable des entreprises (CRE) à cet égard. Malgré les avancées accomplies ces dernières années dans la promotion et l'utilisation des Principes directeurs sur la CRE, des différences d'approche et de couverture entre pays et entre secteurs subsistent, qui affectent les travailleurs, les parties prenantes et les communautés locales, et qui risquent de désavantager certaines entreprises par rapport à leurs concurrentes. Nous reconnaissons le rôle de chef de file joué par l'OCDE dans ce domaine, par le biais de ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que de ses Guides sur le devoir de diligence en matière de CRE dans des secteurs spécifiques, y compris les minerais et les industries extractives ; l'agriculture ; le secteur de l'habillement et de la chaussure ; et la finance. Nous encourageons l'OCDE à élaborer un ensemble de lignes directrices sur le devoir de diligence de portée générale, qui puisse s'appliquer à n'importe quel secteur. Nous affirmons notre soutien résolu aux Principes directeurs sur la CRE en tant que principale norme mondiale sur le sujet. Nous demandons à l'OCDE d'intensifier ses efforts en vue d'élargir l'adhésion à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. Nous prenons l'engagement de faire en sorte que les Points de contact nationaux soient pleinement opérationnels et dotés de moyens suffisants, et d'entreprendre un exercice d'apprentissage mutuel, de renforcement des capacités ou d'examen par les pairs d'ici 2021, dans le but de soumettre tous les pays à un examen par les pairs d'ici 2023. Nous demandons qu'un rapport d'étape soit présenté lors de la RCM de 2019.

4. Transformation numérique :

Nous reconnaissons la nécessité de promouvoir et de protéger la libre circulation mondiale de l'information, et l'importance de normes techniques mondiales adaptées au marché, élaborées dans le cadre de processus ouverts, transparents et fondés sur le consensus, afin de faire progresser l'économie numérique. Nous reconnaissons également

qu'il convient d'intensifier le dialogue international sur les questions de respect de la vie privée et de sécurité numérique, les droits de la propriété intellectuelle et la protection des consommateurs, ainsi que la connectivité haut débit, et prenons acte du rôle important joué par l'OCDE dans la promotion de ce dialogue. Tout en défendant la libre circulation de l'information, nous exhortons l'OCDE à examiner les questions relatives aux flux de données massives afin d'exploiter les avantages offerts par l'analytique de données, tout en garantissant le respect de la vie privée et la protection des données dans tous les pays, ainsi qu'à renforcer la gestion des risques liés à la sécurité numérique. Nous demandons à l'OCDE d'améliorer la mesure et l'analyse de la transformation numérique à l'œuvre dans tous les secteurs et de ses impacts, y compris le commerce numérique, et d'entreprendre de nouveaux travaux visant à mobiliser la science, la technologie et l'innovation, et notamment le rôle des données massives et de l'intelligence artificielle, au service de la croissance inclusive et du bien-être.

5. Commerce illicite et corruption : La mondialisation offre aux réseaux criminels des possibilités nouvelles de prospérer au détriment de la société. À cet égard, nous reconnaissons la nécessité de mener une coopération internationale et de nouer des partenariats afin de lutter contre la corruption internationale et le commerce illicite, y compris en renforçant la mise en œuvre des normes existantes. Nous reconnaissons également la nécessité de favoriser la collaboration entre administrations douanières et autres autorités chargées de l'application de la loi, organisations internationales et secteurs d'activité affectés en vue de combattre le commerce illicite, et notamment le trafic d'êtres humains, le commerce de produits de contrefaçon et le commerce illégal des espèces sauvages. En outre, nous nous félicitons de la poursuite des travaux de l'OCDE sur le commerce illicite, y compris par le biais de son Groupe de travail sur la lutte contre le commerce illicite. Nous appelons également l'OCDE à soutenir les efforts déployés par les pays afin de mettre en œuvre les normes existantes en matière de corruption internationale et de



✪ M. Jorge Moreira Da Silva, Directeur de la Direction de la coopération pour le développement, M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et M. Roberto Azevêdo, Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (à partir de la gauche), lors de l'Examen global de l'aide pour le commerce à Genève, le 11 juillet 2017.

risques pour l'intégrité, et en particulier la Convention anticorruption, et de les appliquer par le biais de leurs lois qui s'y rapportent.

Nous nous félicitons de l'exercice en cours à l'échelle de l'OCDE sur le « Processus d'élaboration des normes : examen des instruments juridiques de l'OCDE ». Nous nous félicitons des initiatives menées en vue d'accroître la visibilité et la mise en œuvre des normes de l'OCDE au niveau mondial. Nous attendons avec intérêt la proposition d'éventuelles nouvelles normes pertinentes émanant des Comités de l'OCDE, et le rapport du Secrétaire général sur la deuxième phase de l'exercice d'examen du processus d'élaboration des normes lors de la RCM de 2018.

RÔLE DE L'OCDE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL ACTUEL

Nous reconnaissons l'importance d'un dialogue soutenu entre les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats et la société civile, pour faire face aux défis de la mondialisation et du numérique et en diffuser plus largement les bienfaits au profit d'une croissance inclusive. Nous notons les recommandations contenues dans les déclarations du

Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et de la Commission syndicale consultative (TUAC) pour cette RCM. Nous appelons l'OCDE à soutenir les gouvernements dans leurs efforts de communication et à renforcer sa collaboration avec la société civile au sujet de l'économie mondiale, des échanges, de l'investissement et de l'interconnectivité.

Compte tenu des défis associés à la mondialisation, nous encourageons l'OCDE à continuer de renforcer et de diffuser ses normes et à formuler des conseils sur les politiques et les meilleures pratiques au bénéfice des économies bien au-delà de ses Membres. Nous nous félicitons du rapport du Groupe de travail du Conseil sur la taille future et la composition de l'Organisation, et de l'adoption du Cadre fondé sur des données factuelles, qui fournit un référentiel objectif pour évaluer chaque membre potentiel en fonction de ses mérites et au cas par cas. Nous attendons avec intérêt les discussions sur la composition de l'Organisation et une possible décision en juillet. Nous réaffirmons notre engagement à ce que l'OCDE reste une organisation ouverte et inclusive, tout en reconnaissant que ce n'est pas la taille de l'OCDE, mais bien la qualité de ses travaux, qui détermine son impact et son efficacité.

↪ Le Premier ministre du Mali, M. Abdoulaye Idrissa Maïga, et le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, à l'OCDE, Paris, le 11 octobre 2017.



Nous nous félicitons des efforts accomplis par l'OCDE, en particulier pour assurer la diffusion de ses normes par l'intermédiaire du G20, du G7, de l'APEC, de l'ASEAN, de l'Alliance du Pacifique et d'autres instances mondiales et régionales, et faire progresser en leur sein les débats sur les questions d'intérêt mondial comme la fiscalité, les surcapacités, les échanges et l'investissement, les réformes structurelles, l'emploi et l'égalité hommes-femmes.

Nous nous félicitons des progrès réalisés par la Colombie, le Costa Rica et la Lituanie dans le cadre de leur processus d'adhésion.

Nous nous félicitons également de l'avancée des travaux engagés avec les Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, République populaire de Chine, Indonésie et Inde), en particulier le renouvellement du programme de travail avec l'Indonésie, l'approfondissement de la coopération et la mise en œuvre du programme de travail conjoint avec le Brésil, et nous attendons avec intérêt l'achèvement du nouveau programme de travail conjoint avec la Chine. Nous nous félicitons du lancement du programme-pays avec la Thaïlande, de la prolongation de celui qui a été conclu avec le Kazakhstan, ainsi que des progrès du Maroc et du Pérou dans la mise en œuvre des programmes qui leur sont consacrés. Nous encourageons les non-membres à participer activement aux travaux des organes de l'OCDE et à adhérer à ses instruments, conformément aux stratégies de relations mondiales des comités.

Nous nous félicitons des progrès accomplis par les programmes régionaux et les initiatives de l'OCDE (Programme pour la compétitivité de l'Eurasie, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud-Est et l'Europe du Sud-Est) et soutenons les efforts ainsi accomplis pour diffuser les normes et bonnes pratiques de l'OCDE. Nous soutenons aussi le renouvellement du Protocole d'accord et la coopération avec l'Ukraine. Nous prenons acte des résultats de la collaboration de l'OCDE avec l'Afrique subsaharienne, l'encourageons à poursuivre sur cette voie et attendons avec intérêt d'être informés des progrès accomplis à la RCM de 2018.

Nous soulignons la nécessité de poursuivre les efforts de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous nous félicitons du soutien apporté par l'OCDE à cette initiative par l'application efficace de son Plan d'action à l'appui des objectifs de développement durable.

Nous prenons note de la hausse de l'aide publique au développement (APD) qui a enregistré un nouveau record en 2016, mais reconnaissons qu'il faut intensifier notre effort collectif pour inverser la tendance à la baisse de l'aide aux pays qui en ont le plus besoin, tout en renforçant le rôle de l'APD dans la mobilisation d'autres ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Nous nous félicitons des efforts constants de l'OCDE à l'appui de la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, notamment les travaux accomplis pour moderniser nos outils de mesure afin de mieux tenir compte du nouveau paysage du financement du développement. Nous reconnaissons que les pays à revenu intermédiaire continuent de faire face à des problèmes de développement particuliers dans certains domaines.

Nous nous félicitons de la poursuite des efforts visant à encourager les synergies entre les travaux de l'OCDE et ceux du système des Nations Unies. Nous nous félicitons de la poursuite des discussions sur le projet d'établissement d'un bureau de représentation de l'OCDE auprès des Nations Unies.

Gestion et direction

Nous saluons les efforts du Secrétaire général pour gérer l'Organisation de la façon la plus efficace, notamment en renforçant la diversité de son personnel et l'équilibre entre hommes et femmes, ainsi que les avancées récentes concernant l'évaluation, l'optimisation des ressources, l'audit et les projets horizontaux. Nous encourageons le Secrétaire général à maintenir l'élan en faveur d'une amélioration continue de la transparence, de la gestion et des activités de l'Organisation, de telle sorte que l'OCDE soit reconnue comme une organisation à la pointe dans ces domaines.

Nous reconnaissons le rôle du Secrétaire général dans la proposition de nouvelles initiatives, notamment dans ses Orientations stratégiques, pour considération ultérieure par le Conseil. Nous félicitons le Secrétaire général pour les efforts qu'il déploie afin d'améliorer la pertinence et l'impact de l'OCDE et nous nous réjouissons à la perspective de continuer d'œuvrer ensemble à l'élaboration de « politiques meilleures pour une vie meilleure ». ■

Déclaration de la Présidence de la RCM 2017

Échanges internationaux, investissement et changement climatique

La Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2017 s'est tenue les 7 et 8 juin 2017, sous la Présidence du Danemark, pour examiner les moyens de faire en sorte que les bienfaits générés par la mondialisation soient plus largement partagés. Au cours de la réunion, les Ministres ont abordé les thèmes des échanges internationaux, de l'investissement et du changement climatique.

La Présidence de la RCM de 2017 considère que les Membres de l'OCDE sont parvenus à un consensus sur les points suivants :

- La reconnaissance du fait que les échanges sont un moteur de croissance économique, de création d'emplois et de bien-être ; nous réaffirmons l'importance de l'investissement international et de la libre circulation des capitaux.
 - La nécessité de stimuler les échanges en nous appliquant à réduire les obstacles au commerce et leurs coûts, sans abaisser les normes internationales, y compris par des mesures de facilitation des échanges et par la collaboration internationale.
 - L'accueil favorable réservé à l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC en février de cette année et l'appel à ce qu'il soit pleinement mis en œuvre.
 - L'appel à une action urgente, collective et efficace visant à remédier aux excédents de capacités dans l'ensemble des secteurs concernés, y compris l'acier, l'aluminium et la construction navale.
 - L'accueil positif réservé à la création par l'OCDE du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques, à la mise en commun de l'information par ses membres et à leur coopération en vue d'accomplir son mandat sans délai.
 - La demande adressée au Forum de présenter le rapport d'étape souhaité par les dirigeants des pays du G20 réunis à Hangzhou ; nous attendons avec intérêt le prochain Sommet du G20 à Hambourg.
 - La demande adressée aux organes de l'OCDE chargés des crédits à l'exportation de poursuivre leurs travaux relatifs à l'établissement de lignes directrices sur la bonne gouvernance et de règles financières encadrant les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public ; nous réitérons notre soutien aux activités du Groupe de travail international sur les crédits à l'exportation.
 - L'invitation adressée à l'OCDE à poursuivre son analyse des questions suivantes : les chaînes de valeur mondiales (CVM), en s'appuyant sur la base de données des échanges en valeur ajoutée (TiVA) ; les mesures de facilitation des échanges, grâce aux Indicateurs de facilitation des échanges (IFE) mis à jour ; les échanges de services, en faisant fond sur l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) ; les échanges de produits manufacturés et agricoles, en recourant respectivement à l'enquête sur la réglementation des marchés de produits et aux estimations du soutien aux producteurs ; les perspectives du commerce numérique ; et les solutions possibles pour accroître la coopération internationale de façon plus générale. Ces travaux pourraient impliquer la production de données désagrégées sur les avantages d'une ouverture plus poussée des marchés, en vue d'identifier les bonnes pratiques en matière d'action publique et de montrer par quels biais les échanges peuvent contribuer à améliorer la productivité, la croissance et l'inclusivité.
 - La demande adressée à l'OCDE de continuer d'examiner les moyens d'accroître les avantages procurés par
-

les échanges et de les diffuser plus largement ; nous encourageons l'Organisation à élaborer des solutions plus efficaces pour mieux faire connaître les retombées positives des échanges et de l'ouverture des marchés.

La Présidence de la RCM de 2017 considère également que les Membres de l'OCDE sont proches d'un consensus sur les points suivants :

- L'importance d'un attachement fort à un système d'échanges et d'investissement internationaux libre et fondé sur des règles afin que les entreprises puissent se livrer concurrence sur des marchés ouverts, selon des règles du jeu internationales équitables, de manière à favoriser la croissance économique mondiale durable, la productivité, l'emploi et le bien-être.
- L'importance de garantir un système d'échanges multilatéral fondé sur des règles, transparent, non discriminatoire, ouvert et inclusif, avec l'OMC en son centre, de sorte que les échanges de biens et de services s'effectuent à des conditions équitables.
- La nécessité de renforcer les fonctions de négociation, de règlement des différends et de suivi relevant de l'OMC, et de s'engager à travailler ensemble en vue d'assurer la réussite de la 11^e Conférence ministérielle de l'OMC, pour que celle-ci aboutisse à des résultats positifs et ouvre la voie à l'élaboration de règles au niveau international propres à résoudre les questions relatives aux échanges et à l'investissement importantes pour l'économie mondiale.
- La reconnaissance du fait que des accords commerciaux plurilatéraux conformes aux règles de l'OMC et réunissant de nombreux signataires peuvent être un instrument utile au service de la libéralisation des échanges.
- L'accueil positif réservé à l'Accord sur les technologies de l'information et l'extension récente de son champ d'application, soulignant l'importance de conclure



Le ministre des Affaires étrangères du Danemark, M. Anders Samuelsen, en compagnie du Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, lors de la conférence de presse de clôture de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, OCDE, Paris, 8 juin 2017.

l'Accord sur les biens environnementaux et l'Accord sur le commerce des services en temps opportun.

- La reconnaissance du rôle des accords bilatéraux et régionaux en complément des efforts multilatéraux.
- La reconnaissance de la nécessité de faire davantage pour resserrer le dialogue avec les parties prenantes et pour améliorer la compréhension des accords commerciaux.
- L'importance de réaffirmer nos engagements en matière de statu quo et de démantèlement des mesures restrictives pour résister au protectionnisme sous toutes ses formes, de nous opposer fermement aux pratiques commerciales déloyales et de demander instamment à tous les pays de se conformer aux règles commerciales internationales.
- La nécessité d'améliorer le fonctionnement des marchés et d'agir pour que les États et les entités qui leur sont associées suppriment les mesures de soutien source de distorsions sur les marchés, et de reconnaître le droit de recourir à des mesures correctives commerciales légitimes et prévues par l'OMC afin de contrer ces pratiques et d'exercer nos droits.
- Le constat que les échanges n'ont pas profité à tous. Pour faire en sorte que les échanges bénéficient à chacun, il faut mener des politiques d'adaptation appropriées et mettre en place un cadre national qui favorise l'égalité des chances, l'innovation et la concurrence, et qui facilite l'investissement direct étranger.
- L'appel lancé à l'OCDE pour qu'elle continue de s'employer à prodiguer aux gouvernements des conseils plus intégrés en matière de politiques publiques, en identifiant par quels moyens les échanges et l'investissement, la coopération économique internationale plus généralement, et les politiques nationales correspondantes, peuvent induire une croissance plus inclusive.
- La prise en compte du fait que l'Accord de Paris est historique, qu'il incarne la volonté et la détermination collectives de près de 200 pays, et qu'il représente un élément fondamental sur lequel s'appuyer pour lutter efficacement et de toute urgence contre le changement

climatique et pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

- L'importance fondamentale de l'Accord de Paris pour imprimer la direction à suivre afin d'opérer la transition nécessaire vers une économie bas carbone, d'améliorer la résilience face au changement climatique et de réorienter les flux financiers vers des investissements qui contribuent à la résilience et à de faibles émissions, ainsi que d'envoyer un signal clair et fort aux entreprises comme aux investisseurs.
- L'urgente nécessité de préserver la dynamique mondiale et la coopération internationale afin d'assurer la mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris pour nos concitoyens, nos économies et les prochaines générations.
- L'engagement résolu à appliquer efficacement les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN), et à déployer sans relâche des efforts plus ambitieux d'atténuation et d'adaptation afin d'honorer notre engagement collectif à atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris.
- La reconnaissance de la précieuse contribution apportée par l'OCDE à la promotion d'une croissance durable, bas carbone et résiliente face au changement climatique et à l'appui des efforts consentis par les pays pour mettre en œuvre l'Accord de Paris.
- L'accueil positif réservé aux travaux de l'OCDE visant à démontrer que des politiques respectueuses du climat peuvent améliorer le bien-être et favoriser une croissance économique durable tout en renforçant la résilience à long terme face au changement climatique, et l'intérêt porté aux travaux prévus par l'OCDE pour aller plus loin dans l'analyse des politiques et dans les orientations qui s'y rapportent.
- L'importance des efforts souscrits pour améliorer l'application et la promotion des normes internationalement reconnues sur le plan social et en matière de droit du travail, de sécurité, de coopération fiscale et d'environnement, et ce à l'échelle de l'économie mondiale et de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement.

La Présidence de la RCM comprend que d'autres Membres pourraient souhaiter diffuser une déclaration distincte. ■

Groupe de stratégie globale 2017 : Résumé de la Présidence

Les participants de 49 pays et organisations se sont félicités de la tenue de la cinquième réunion du Groupe de stratégie globale (GSG) et ont salué la pertinence du thème retenu pour cette année : « Emploi et échanges à l'ère de la transformation numérique : un avenir difficile à prévoir ».¹

Dans ses remarques introductives, le Président a rappelé que l'avènement du numérique était à l'origine de problématiques en termes de croissance inclusive, et que les pays devaient à leurs citoyens de s'atteler à cette question dans une optique transfrontalière. Évoquant les résultats obtenus à l'issue de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2017 et de la réunion du Groupe de stratégie globale de 2016, il a souligné combien la révolution numérique et la mondialisation avaient toutes deux le potentiel d'accroître le bien-être, mais aussi à quel point elles pouvaient, pour peu qu'on leur laisse libre cours, aggraver les inégalités.

Le Secrétaire général de l'OCDE a souligné que la généralisation du numérique ouvrait des perspectives inédites à nos économies et à nos sociétés, mais qu'elle était aussi source de défis, en particulier du point de vue de l'adaptation du marché du travail, des politiques sociales et de l'organisation du travail, et pour les petites et moyennes entreprises (PME). Il a également souligné qu'elle exerçait un effet accélérateur sur la mondialisation, érodant l'efficacité de certaines politiques nationales, et qu'elle imposait de renforcer la collaboration et de passer d'une gouvernance mondiale 1.0 à une gouvernance mondiale 4.0. Il a insisté en particulier sur la nécessité d'une collaboration entre tous les pays pour mieux aborder la dimension internationale du numérique dans les domaines des échanges, de la fiscalité internationale, de la concurrence et des flux de données.

1. En plus des allocutions du Président, M. Ulrik Vestergaard Knudsen (Danemark) et du Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, les participants ont pu écouter des interventions de M. Stuart Russell, University of California ; M. Casper Klyngé, Ambassadeur pour les questions technologiques, Danemark ; M. Marcelo Guarany, Vice-ministre des Politiques publiques de la Casa Civil, Brésil ; M. Emmanuel Moulin, Chef de cabinet, ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics, France ; M. Bruce Stokes, Directeur, Global Economic Attitudes, Pew Research Center ; ainsi que Mme. Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa pour le G20, et plusieurs directeurs de l'OCDE.

MOBILISER LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA CROISSANCE INCLUSIVE : PERSPECTIVES ET DÉFIS

Les débats ont montré que la transformation numérique et la mondialisation étaient étroitement liées, et ont permis de mettre en lumière les avantages et les ouvertures qu'elles peuvent générer, notamment dans le contexte de l'Agenda 2030 pour le développement durable et des Objectifs de développement durable (ODD). L'accélération de la révolution numérique s'accompagne d'interrogations importantes pour l'action des pouvoirs publics à une multiplicité de niveaux, notamment concernant la nécessité de poursuivre la réflexion sur le rôle de la coopération internationale. Les participants ont salué le rôle important joué par l'OCDE pour favoriser un débat prospectif et fondé sur des éléments probants concernant l'avènement du numérique, la mondialisation, les échanges et l'investissement, en particulier dans le contexte du projet « Vers le numérique ». Ils se sont félicités de l'Initiative sur la croissance inclusive et du travail connexe sur l'articulation entre productivité et inclusion qui fournit une base pour ce travail.

Les participants se sont penchés avec attention sur l'interface entre l'avènement du numérique et la croissance inclusive, et sur la capacité de la technologie à augmenter les inégalités, qu'il s'agisse des inégalités hommes-femmes ou des disparités dans les niveaux de compétences et d'éducation, avec leurs conséquences sur le plan du bien-être. La question de l'accès tant physique qu'économique à des infrastructures, services et compétences numériques doit être appréhendée dans ce contexte. Les pouvoirs publics doivent repenser les systèmes éducatifs, proposer des formations permettant d'acquérir des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment aux populations qui

n'y ont pas encore accès, et veiller à garantir le caractère démocratique et l'accessibilité des données pour les petites et moyennes entreprises (PME), les entrepreneurs et les travailleurs indépendants. La formation est un processus qui doit pouvoir se dérouler tout au long de la vie. Les participants ont souligné le rôle que l'OCDE pouvait jouer pour promouvoir l'amélioration des données sur la transformation numérique, notamment par la fourniture de données plus granulaires sur la dimension « inclusivité » de la révolution numérique.

Les débats ont mis en lumière les incertitudes concernant l'ampleur des conséquences, négatives ou positives, de la généralisation du numérique sur les marchés du travail, le nombre d'emplois et la nature du travail, ainsi que la capacité des technologies à ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises, notamment aux PME. Le rôle

de l'intelligence artificielle a également été examiné, de même que ses limites et les approches permettant d'en gérer le développement. Les participants ont conclu à la nécessité d'un débat public plus nuancé sur le rôle du numérique dans la transformation des économies, des sociétés et des ménages, s'appuyant sur des données concrètes et des analyses que l'OCDE est bien placée pour alimenter.

Les discussions sur l'avènement du numérique et l'emploi ont montré qu'il était nécessaire de réfléchir aux formes actuelles et futures de la protection sociale. Les pouvoirs publics doivent protéger les travailleurs en transition plutôt que les emplois, en mettant l'accent sur des catégories non-standard d'emplois et en s'intéressant de près aux nouvelles formes de précarité et à la nécessité de préparer les travailleurs à une plus grande mobilité. Il faudra pour ce faire mettre en place de nouveaux dispositifs juridiques



📍 Réunion du Groupe de stratégie globale, OCDE, Paris, 28 novembre 2017.

et revisiter radicalement les droits des travailleurs et les relations contractuelles au travail, en prenant des mesures audacieuses et en proposant des solutions novatrices. La proposition de revenu de base universel a été évoquée à cette occasion. Une réponse coordonnée impliquant de multiples parties prenantes est nécessaire, et doit être recherchée notamment par le biais du dialogue social. De bons exemples existent déjà, et l'initiative relative à un Accord mondial est susceptible de servir de catalyseur d'expériences positives. Les participants ont souligné leurs attentes vis-à-vis de la contribution de l'OCDE par le biais de sa Stratégie pour l'emploi et du projet en cours sur l'avenir du travail.

Les participants ont continué de réfléchir au rôle de transformation que la technologie peut jouer dans la redéfinition de la relation entre les pouvoirs publics et les citoyens, en se référant à plusieurs exemples de pays participants montrant comment cela est possible concrètement.

Les débats sur les moyens permettant aux entreprises de s'approprier la révolution numérique à leur profit ont fait apparaître un creusement de l'écart de productivité entre les entreprises à la pointe et celles qui sont à la traîne, et ont bien montré le rôle que joue l'évolution technologique dans cette situation, tout en soulignant l'influence que les décideurs publics peuvent exercer pour contribuer à réduire cet écart et pour promouvoir l'innovation.

Les participants ont évoqué ensemble des expériences enrichissantes et des réussites en s'appuyant sur l'exemple de villes et de régions qui ont aidé les entreprises à tirer parti de la transformation numérique, notamment l'importance d'étendre l'infrastructure numérique aux régions défavorisées. Ils ont aussi discuté de comment tourner le dos à des modèles économiques dépassés pour s'ouvrir à de nouvelles perspectives, par exemple en incitant à la sortie des entreprises « zombies ». De telles approches consistent notamment à mettre en place des incitations fiscales, supprimer les lourdeurs administratives et veiller à instaurer un environnement réglementaire adéquat. Les participants ont évoqué le rôle de l'OCDE pour amener les pays à exploiter le potentiel de la révolution numérique pour le mettre au service de la croissance inclusive, notamment pour mieux comprendre comment les PME doivent être accompagnées et soutenues, et mieux appréhender leurs interactions au sein des chaînes de

valeur mondiales et avec les entreprises multinationales. Les participants ont aussi évoqué le rôle des pouvoirs publics dans la détermination des paramètres d'une révolution numérique réussie, notamment en termes de réglementation et de politique de la concurrence, ainsi que dans la défense des droits et de la vie privée.

Les participants ont débattu du rôle des données en tant que facteur de production. Au cours des débats, ils ont établi une distinction entre données personnelles et non personnelles, données créées commercialement ou non, et données transitoires ou permanentes. Les tensions inhérentes aux deux impératifs consistant à demander que les données soit partagées d'une part et la nécessité de créer les incitations adéquates pour produire des données utiles d'autre part ont été également évoquées. Si certains ont fait état de leur réticence concernant l'implication du secteur public dans la réglementation des données et ont suggéré que l'auto-régulation pouvait dans certains cas constituer une solution de rechange intéressante, d'autres ont souligné la nécessité pour les gouvernements de garder une longueur d'avance. Les participants ont souligné le rôle important que jouent, dans ce domaine, les travaux de l'Organisation du point de vue de la fourniture d'analyses et d'orientations, et ils ont évoqué la possibilité d'élaborer de nouvelles normes de l'OCDE, notamment dans le domaine de la cybersécurité.

Les instituts nationaux de la statistique devront s'adapter à l'évolution rapide de la disponibilité de données, et l'OCDE pourrait être bien placée pour les y aider. Il s'agit notamment des compétences et capacités nécessaires pour faire un usage efficace des données.

Les échanges entre les participants ont montré qu'il était nécessaire de veiller soigneusement à établir un équilibre entre la libre circulation des données – et l'intérêt des citoyens auquel elle peut contribuer – et les questions de respect de la vie privée et de sécurité nationale, sachant qu'il s'agit aussi d'aider les « oubliés » de la révolution des données. Cette question, de même que beaucoup d'autres ayant trait à la gestion des données, ne peut pas être traitée uniquement à l'intérieur des frontières nationales, et les participants ont fait valoir la nécessité d'explorer plus avant les approches internationales susceptibles de contribuer à relever ces défis, notamment la possibilité d'étendre à l'extérieur de l'UE l'approche du marché unique numérique. Le rôle de la confiance à de multiples niveaux a été également souligné, de même que l'utilisation éthique des données.

LES EFFETS TRANSFRONTIÈRES DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : FISCALITÉ, ÉCHANGES, CONCURRENCE ET DÉVELOPPEMENT

L'Ambassadeur du Danemark pour les questions technologiques, M. Casper Klynge, a fait part de l'expérience du Danemark en matière de « techplomatie », autrement dit les efforts déployés pour dessiner une nouvelle forme de diplomatie à l'ère du numérique. S'engager aux côtés des géants du numérique et d'un nombre croissant, et diversifié, d'acteurs, c'est prendre acte du fait que certains d'entre eux sont, du point de vue de la taille et de l'influence qu'ils peuvent exercer, comparables à bien des États-nations. Les discussions qui ont suivi ont fait apparaître la nécessité de nouer de nouvelles alliances et de nouveaux partenariats, y compris des partenariats public-privé. Dans tous ces efforts, on considère souvent que les pouvoirs publics sont à la traîne, et qu'ils manquent d'agilité.

Pendant les discussions sur la dimension internationale de la révolution numérique, les participants ont souligné que l'OCDE occupait une position stratégique pour aborder les défis complexes et interdépendants que l'avènement du numérique soulève en matière d'action publique. Ils ont insisté sur la nécessité d'aborder ces défis à de multiples échelons : international, national, régional, local et individuel. Ils ont également fait valoir que l'ère du numérique était porteuse de préoccupations publiques, par exemple du point de vue de la crédibilité de nos normes, du respect de la vie privée et de la sécurité, et qu'il convenait de s'attacher à y répondre pour renforcer le soutien à la mondialisation.

Les participants ont souligné le rôle fondamental joué par l'OCDE dans le domaine de la fiscalité de l'économie numérique. Les intervenants ont rappelé les défis auxquels sont confrontés les pouvoirs publics lorsqu'ils doivent aborder les enjeux techniques et politiques liés à la fiscalité de l'économie numérique, par exemple les questions liées à l'existence d'une présence commerciale en l'absence de présence physique, et les interrogations plus larges entourant la souveraineté nationale. Les participants ont admis que de nombreux gouvernements n'allaient pas attendre indéfiniment qu'une solution à long terme se fasse jour pour concilier inclusivité, incitations et équité.

Certains ont, avec prudence, avancé que la concurrence fiscale transfrontière pouvait être positive pour autant

qu'elle soit encadrée par des règles. Nombre de participants ont salué la poursuite des travaux de l'OCDE sur la fiscalité. Les participants sont aussi tombés d'accord sur la nécessité d'une approche de la fiscalité de l'économie numérique fondée sur le consensus et d'une solution viable à long terme n'entraînant pas de discrimination à l'égard de l'économie numérique ou n'ayant pas pour effet de l'isoler du reste de l'économie. Cet impératif est essentiel pour les pays développés aussi bien que pour les pays émergents et en développement. Les participants sont convenus qu'une telle solution devrait être recherchée dans le contexte du Cadre inclusif G20/OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), et ils attendent avec intérêt le rapport que l'OCDE présentera à la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs de Banque centrale des pays du G20 (avril 2018) qui aidera les pays à concevoir des mesures à court terme. Certains participants ont demandé à l'OCDE qu'au-delà de ces efforts, elle s'intéresse aux moyens de préserver la vie privée et la sécurité des contribuables à mesure que la révolution numérique transformera les interactions entre les administrations fiscales nationales et les contribuables. Certains ont également souligné le rôle de l'OCDE dans l'échange de pratiques exemplaires en matière de recouvrement de l'impôt, et le potentiel d'amélioration de l'efficacité de l'administration de l'impôt grâce aux évolutions numériques et au renforcement de la coopération internationale. Les travaux de l'OCDE sur l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales en est un bon exemple.

En ce qui concerne le commerce numérique, les participants ont souligné la nécessité de mieux mesurer l'économie numérique et le commerce numérique, et notamment le degré d'imbrication des services qui leur sont associés. Le rôle de l'OCDE à cet égard a été souligné, de même que la nécessité de soutenir le démantèlement des obstacles internes et de définir des pratiques exemplaires à cette fin. Il est ressorti des discussions qu'il était nécessaire d'inclure, dans les accords de libre-échange, des dispositions sur la circulation et le stockage local des données, afin de stimuler le commerce numérique tout en répondant, grâce à des règles communes, aux préoccupations relatives au respect de la vie privée et à la sécurité. Des travaux complémentaires doivent être menés pour identifier et diffuser des pratiques exemplaires dans ce domaine. La communauté internationale devra également continuer de se pencher sur le rôle de l'Organisation

mondiale du commerce (OMC) dans le domaine du commerce numérique.

Pour ce qui est de la concurrence, le souhait de voir s'instaurer des règles du jeu équitables non seulement entre les pays, mais aussi entre le domaine analogique et le domaine numérique, a été l'une des conclusions importantes de cette réunion. Les modalités permettant d'offrir de nouveaux instruments de réglementation de la concurrence doivent être équilibrées. Les débats, très enrichissants, ont permis de mettre en lumière les avantages découlant de la révolution numérique, sous la forme d'une libre circulation des idées, des connaissances et des technologies, qui peut contribuer à une plus forte inclusivité. Les participants ont également souligné que l'avènement du numérique pouvait contribuer à créer des marchés plus concurrentiels, et ils ont plaidé pour que soient adoptées une approche neutre à l'égard de la

technologie, et des politiques publiques propres à accroître le bien-être des consommateurs et à garantir la mise en place de mécanismes solides pour assurer leur protection.

Les participants ont insisté sur les défis ainsi posés, en termes de politique de la concurrence, aux organismes opérationnels et aux responsables de l'action publique, qu'il s'agisse d'utiliser des données massives pour asseoir un pouvoir de marché ou des algorithmes pour modifier le paysage concurrentiel de marchés numériques. Étant transnational par essence, le numérique est à la croisée de la politique de la concurrence et d'autres politiques publiques, et concerne des juridictions multiples, d'où la nécessité accrue d'une coopération internationale entre les administrations, les autorités de la concurrence, les instances chargées de la protection des données et les autorités opérationnelles. Les participants ont appelé à une poursuite de la réflexion sur des « règles » internationales pour le numérique.



Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría (huitième à partir de la gauche) lors du Sommet du Forum économique mondial sur l'impact du développement durable, New York, 18 septembre 2017.

RELEVER LES DÉFIS ASSOCIÉS AUX ÉCHANGES ET AUX INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

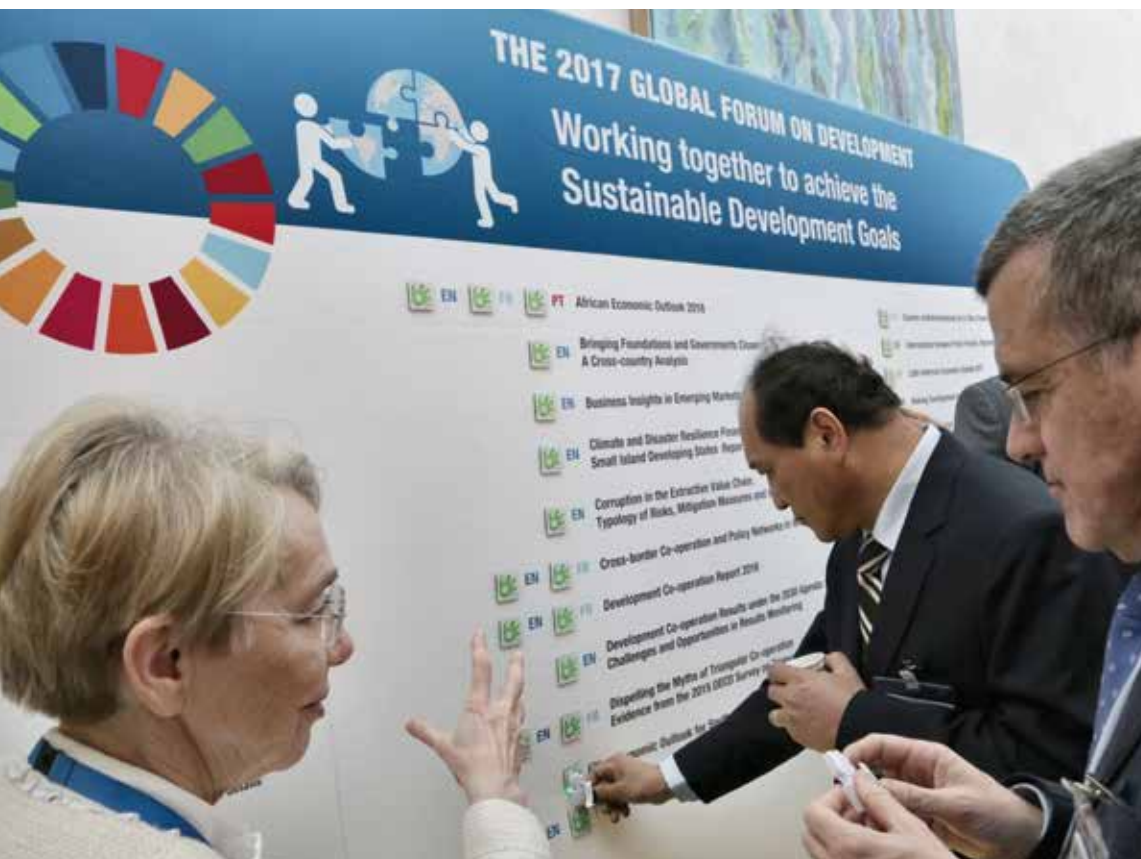
De nombreuses délégations ont fait référence à des analyses menées par le Secrétariat, dont la conclusion est que ce sont les plus pauvres, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres, qui pâtissent le plus des pertes découlant du protectionnisme. Plusieurs délégués ont affirmé que ces analyses les aideraient à réunir des arguments contre le protectionnisme dans leur propre pays.

De nombreux participants ont exprimé des inquiétudes quant aux vents contraires qui soufflent sur le système commercial multilatéral. Les marchés mondiaux sont encore loin d'être libres, équitables et ouverts, et les pouvoirs publics devraient s'attacher à avancer dans cette direction. Les participants sont convenus qu'il relevait de l'intérêt commun de créer une situation de concurrence équitable à l'échelle mondiale, et que l'élargissement des règles et le fait de les rendre plus contraignantes seraient bénéfiques à cet

égard. Ils ont ensuite examiné en détail l'importance du rôle de l'OCDE dans ce domaine, notamment grâce à ses instruments et à la collecte de données.

Les pouvoirs publics doivent adopter, pour l'établissement des règles et normes nécessaires, une approche intégrée de l'action publique, combinant régimes commerciaux et d'investissement ouverts, politiques nationales à même d'amortir les chocs et de faciliter l'ajustement, et coopération internationale.

De nombreux participants ont souligné que l'OMC constituait un instrument indispensable dans l'ordre économique libéral, qui a étayé la réussite des économies de l'OCDE, et ont souligné qu'il était essentiel que la Conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires, en décembre, débouche sur des résultats positifs et tangibles. Beaucoup se sont fait l'écho de l'espoir que l'OCDE joue un rôle d'appui supplémentaire pour plusieurs des problématiques en lien avec la politique relative



Le Forum mondial sur le développement 2017, 5 avril 2017.

au commerce numérique. Compte tenu du manque de progrès au niveau de l'OMC ces deux dernières décennies, les gouvernements vont de plus en plus au-delà des dispositions et de la couverture prévues par l'OMC dans leurs accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux. Cette évolution a été jugée positive : elle présente le potentiel de renforcer le soutien populaire à la libéralisation des échanges et de l'investissement. Un manque de progrès à l'échelon multilatéral concernant les échanges traditionnels risque par ailleurs d'entraver les progrès nécessaires dans des domaines nouveaux, comme le commerce numérique.

Dans ce contexte, les normes et lignes directrices de l'OCDE peuvent constituer un complément utile aux règles de l'OMC. Des intervenants ont mentionné plusieurs domaines auxquels cela s'applique, notamment les entreprises publiques, le financement des exportations, les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, ou la politique de la concurrence. Les autorités doivent

améliorer la mise en œuvre des normes de l'OCDE existantes, en particulier en relation avec les principes directeurs portant sur la conduite responsable des entreprises.

Certains ont fait plus précisément référence à des travaux existants et à de futurs travaux possibles de l'OCDE sur les relations entre échanges et investissement, sur une architecture fondée sur des règles pour la transition numérique, à une focalisation plus grande sur le commerce numérique et sur l'économie numérique, les entreprises publiques, le financement des exportations et la politique de la concurrence, et d'élargir l'adhésion aux normes internationales par les non-membres. Des intervenants ont souligné qu'il était nécessaire d'améliorer la transparence dans les négociations d'accords commerciaux et d'investissement, et de prendre en compte l'impact de l'ouverture sur l'inclusivité. L'application des normes de l'OCDE peut également aider à renforcer la confiance de la population dans la libéralisation des échanges et de l'investissement. Les pouvoirs publics ont pour



En reconnaissance des travaux de l'OCDE sur l'eau, le Secrétariat et le Secrétaire général de l'OCDE reçoivent le Grand Prix mondial Hassan II pour l'eau par le Gouvernement du Maroc et le Conseil mondial de l'eau au 8^e Forum mondial de l'eau à Brasília, 3 mars 2018.

responsabilité de mieux faire connaître les avantages induits par l'ouverture des marchés. Par ailleurs, un souhait a largement été exprimé : que l'OCDE facilite une meilleure communication sur les avantages des échanges commerciaux.

D'aucuns ont appelé à ce que l'OCDE effectue davantage de travaux empiriques, notamment sur l'adaptation des échanges, sur le lien entre échanges et investissement, ainsi que sur la mesure de la réussite, en particulier dans les pays en développement, au niveau, par exemple, de la dimension sexospécifique des répercussions des échanges commerciaux. Un appel a également été lancé à ce que l'OCDE approfondisse ses recherches sur une architecture fondée sur des règles pour la transformation numérique, et à ce qu'elle s'intéresse davantage au commerce numérique et à l'économie numérique.

POUR L'AVENIR, L'OCDE EST EN BONNE POSITION POUR REPOUSSER LES LIMITES, EN SOUTENANT LES MEMBRES ET PARTENAIRES QUI S'ATTAQUENT À CES DÉFIS

Les participants ont déclaré apprécier les éléments factuels et éclairages sur l'action publique produits par le Secrétariat, qui ont nourri les échanges au sein du Groupe de stratégie globale. Les délibérations ont permis de confirmer l'importance et la pertinence, pour les Membres comme pour les Partenaires, des travaux de l'OCDE sur la transformation numérique, la croissance inclusive, la fiscalité, la concurrence et la dynamique des entreprises, mais aussi le rôle que le projet de l'OCDE intitulé « Vers le numérique » devrait jouer pour mettre en lumière des idées et solutions nouvelles dans ces débats cruciaux concernant l'action publique.



📍 Inauguration du Forum économique international sur l'Afrique : Les entrepreneurs et l'industrialisation de l'Afrique, à l'OCDE, 4 octobre 2017.

Les échanges ont mis en évidence, en particulier, l'importance du rôle de l'OCDE pour l'établissement de normes dans un environnement en rapide mutation, et les participants ont circonscrit plusieurs défis cruciaux pour lesquels l'OCDE pourra, de par la position idéale qu'elle occupe, remédier aux déficits de connaissances et de pratique : définition d'une stratégie cohérente de la fiscalité appliquée à l'économie numérique ; meilleure mise en relation des politiques relatives aux échanges, à la fiscalité, à la concurrence et autres ; amélioration de la mesure de l'économie numérique et du commerce numérique ; recueil de données factuelles plus granulaires sur l'impact qu'a la transformation numérique sur l'inclusion sociale et économique ; amélioration des politiques relatives aux compétences, à la main-d'œuvre et à la protection sociale ; réalisation de travaux empiriques et définition d'instruments visant à mieux gérer et exploiter les données.

Les participants ont accueilli favorablement le fait que l'OCDE continue d'apporter sa contribution aux travaux menés sur ces sujets par le G20, ainsi que par les Nations Unies, l'OMC et d'autres.

La nécessité de défendre, de repenser et de renforcer le multilatéralisme a constitué un thème récurrent tout au long de la réunion, et les délibérations du GSG éclaireront les préparatifs de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2018 sur ces questions.

Les participants ont salué les qualités de dirigeant du Président sortant, M. Ulrik Vestergaard Knudsen (Danemark), et accueilli la désignation de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch (Suisse) comme Présidente du GSG 2018, qui se réunira avant la fin de 2018. ■



Participants au Forum mondial sur la concurrence, à l'OCDE, 7 décembre 2017.

Cabinet du Secrétaire général





GABRIELA RAMOS

Directrice de Cabinet, Sherpa pour le G20 et Conseillère spéciale auprès du Secrétaire général



secretary.general@oecd.org



www.oecd.org/fr/apropos/secretairegeneral



[@gabramosp](https://twitter.com/gabramosp)

Le Cabinet du Secrétaire général appuie l'Agenda stratégique de l'OCDE dans l'exercice de son rôle de direction, d'orientation et de coordination à tous les niveaux, tout en assurant la capacité de l'Organisation à fournir « des politiques meilleures pour une vie meilleure » pour les pays membres et les économies partenaires. En outre, le Cabinet supervise la mise en œuvre de l'Agenda « 21 pour 21 », s'assure que l'OCDE reste à l'avant-garde des enjeux de politique publique, soutient les pays dans la mise en œuvre de leurs programmes de réformes, aide à garantir des règles du jeu équitables, et contribue à l'élaboration de programmes de croissance centrés sur l'humain.

Cabinet du Secrétaire général

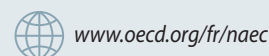
Sous la conduite de la Directrice de Cabinet Gabriela Ramos, et du Directeur de Cabinet adjoint Juan Yermo, le **Cabinet du Secrétaire général (OSG)** aide le Secrétaire général à concrétiser sa vision stratégique pour l'Organisation ainsi que son Agenda « 21 pour 21 ». Avec le soutien des Secrétaire généraux adjoints, OSG coordonne des travaux de fond dans toute l'Organisation afin d'assurer la transversalité, la cohérence et l'impact de ses travaux. Le Cabinet maintient l'OCDE à la pointe de la réflexion politique, en particulier à travers son initiative relative aux Nouvelles approches faces aux défis économiques, ainsi que ses contributions aux G20 et G7 appuyées par le Bureau du Sherpa.

OSG assure la capacité de l'OCDE à fournir un conseil stratégique opportun et ciblé, dans le but d'aider ses pays membres et partenaires à mettre en œuvre leurs programmes nationaux de réforme, notamment par sa série Politiques meilleures, ses examens par pays et autres publications principales, et le Programme de l'OCDE pour les dirigeants. Il est également chargé de la coordination de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) et du Groupe de stratégie globale (GSG), ainsi que de la supervision des contributions des différentes directions et de la préparation d'autres ressources pertinentes.

Le Cabinet aide aussi le Secrétaire général à garantir que la gestion et le fonctionnement de l'OCDE se maintiennent à l'avant-garde. Ceci comprend la supervision et la coordination des services institutionnels, de la communication extérieure et de la participation du public, ainsi que du Secrétariat général (LEG, CES, IA, et GRS). OSG supervise la stratégie d'ouverture de l'Organisation, suit ses processus d'adhésion et guide la coopération avec les Partenaires clés et les pays non membres en supervisant l'activité du Secrétariat des relations mondiales et de la Direction des affaires juridiques. Le Cabinet coordonne également le travail du Secrétariat au service des comités permanents, afin d'appuyer le Secrétaire général en sa qualité de Président du Conseil, gérer les échanges réguliers avec les ambassadeurs auprès de l'OCDE et garantir une prise de décision efficace.

Le Cabinet comprend l'Unité de gestion et de communication, l'Unité de prospective stratégique, l'Unité de veille stratégique et de rédaction de discours, l'Unité chargée de la cohérence des politiques au service du développement, et la Table ronde sur le développement durable. Une équipe de conseillers contribue à la préparation des activités quotidiennes et missions des cadres supérieures, ainsi qu'à la coordination des différents axes de travail. Enfin, le Cabinet produit la série de brochures Politiques meilleures et héberge la fonction Protocole de l'OCDE. ■

Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)



NAEC élabore un nouveau discours sur la croissance et l'inclusion, fondé sur des techniques, méthodes et approches novatrices. NAEC a été le catalyseur d'un débat au sein de l'OCDE sur la manière de réorienter, actualiser et affiner notre réflexion et notre action politiques, et a réuni l'année dernière plus de 40 séminaires réunissant des penseurs et institutions de premier plan, venant du monde entier. Un Laboratoire d'innovation NAEC, établi en collaboration avec le Bureau du Chef économiste de l'OCDE, a été créé pour œuvrer à la promotion, dans tous les secteurs de l'Organisation, d'expérimentations reposant sur la modélisation à base d'agents, l'apprentissage automatique, les applications des données massives (« big data ») et l'analyse de réseau.

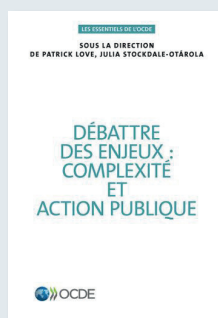
NAEC a également lancé, avec l'Institut international pour l'analyse appliquée des systèmes (IIASA), un Groupe de travail sur la pensée systémique, l'anticipation et la résilience, pour explorer la manière dont la science de la complexité pourrait transformer notre compréhension de l'économie. L'initiative concourt également au renforcement des approches intergouvernementales de la résilience, en collaboration avec le United States National Institute for Standards and Technology et le Centre commun de recherche de la Commission européenne. ■

Initiative relative à la croissance inclusive



Dans le contexte de l'inégalité croissante des revenus et des chances au sein de nombreux pays membres et partenaires de l'OCDE, l'Initiative relative à la croissance inclusive, lancée en 2012, vise à analyser les facteurs de ces inégalités et leur caractère multidimensionnel, et à proposer un programme de solutions efficaces. Dans sa première phase, grâce à des contributions provenant de l'ensemble de l'Organisation, l'initiative a élaboré un cadre de mesure et de suivi, et a formalisé le Niveau de vie multidimensionnel. Elle s'est également concentrée sur les dynamiques régionales et sectorielles. Elle a appelé à fonder un nouveau discours sur la croissance, en exposant comment l'inclusivité peut contribuer à la productivité et à la croissance. Au cours de la seconde phase, des travaux ont été menés sur l'articulation entre productivité et inclusivité, en accord avec la Déclaration sur le renforcement de la productivité au service de la croissance de la Réunion ministérielle de 2016. Cette articulation est d'autant plus importante dans le contexte de la transformation numérique et de l'interdépendance mondiale de nos économies. L'initiative continuera de faire progresser la croissance inclusive en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'aux travaux sur les disparités entre villes et régions sous l'angle du logement et des infrastructures.

En 2018, un « Cadre d'action en faveur de la croissance inclusive » sera lancé pour recenser les politiques et leurs résultats, et documenter les meilleures pratiques permettant de générer une croissance plus inclusive et durable. Ceci aidera les pays à élaborer des politiques intégrées, notamment à travers des examens par pays pour piloter le cadre. L'initiative lancera également une plateforme pour des entreprises inclusives, et continuera son travail avec les Maires champions pour la croissance inclusive. Le cadre exigera un nouveau discours sur la croissance intégrant des considérations d'équité ex ante dans la conception des politiques, et accordant la priorité aux politiques tenant compte des groupes les plus vulnérables de nos populations. ■



Bureau du Sherpa et Unité de la gouvernance mondiale

 sgeshpa@oecd.org
 www.oecd.org/g20

Nicolas Pinaud, Chef d'unité

L'OCDE est un important partenaire du G20, du G7, du Partenariat de Deauville et de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), proposant des analyses, normes et recommandations fondées sur des données probantes afin de parvenir à des résultats significatifs. Le Bureau du Sherpa, qui soutient le travail du Sherpa dans la coordination des contributions de l'OCDE, assure un impact maximal, une coordination à tous les niveaux de l'Organisation et, surtout, soutient la participation effective du Secrétaire général de l'OCDE dans les forums mondiaux.

Dans un contexte marqué par de nouvelles forces complexes dans la gouvernance mondiale, le multilatéralisme et la coopération internationale, la Présidence allemande et les membres du G20 ont pu obtenir des résultats importants en 2017. L'OCDE a soutenu l'Allemagne dans l'accomplissement de son objectif de placer l'inclusivité au centre du programme de croissance du G20 en 2017. Forte du soutien de l'OCDE, la Présidence a œuvré pour élaborer un argumentaire favorable au climat et à la croissance, expliqué dans le rapport *Investir dans le climat, investir dans la croissance*. Le rapport de l'OCDE *Making Trade Work for All* a nourri les discussions du G20 en soulignant l'importance de mesurer les avantages et les résultats de l'action publique dans le domaine des échanges, et en appelant clairement à mettre la mondialisation au service de tous et à en répartir équitablement tous les avantages.

L'OCDE a joué un rôle essentiel dans le soutien aux travaux du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques pour assurer des règles du jeu équitables et défendre une stratégie multilatérale. Le Forum a tenu une réunion ministérielle fructueuse en novembre 2017, à l'issue de laquelle les membres ont adopté une feuille de route.

L'OCDE a aidé à élaborer la priorité de la Présidence allemande concernant la question du numérique et de l'avenir du travail, et a contribué à la définition de grandes orientations pour la conception des politiques publiques à l'ère du numérique. Le rapport *Key Issues for*

Digital Transformation in the G20 soulignait les enjeux et perspectives de la transformation numérique, et a contribué à l'écriture de la Feuille de route du G20 pour le numérique. L'OCDE a également apporté une importante contribution aux travaux de la Présidence du G20 dans les domaines de la résistance aux antimicrobiens, des migrations et des réfugiés, et de la conduite responsable des entreprises. L'Organisation continue de contribuer à l'avancement des travaux visant à réformer les systèmes fiscaux internationaux dans le cadre de l'échange automatique de renseignements et de l'initiative BEPS de l'OCDE.

L'OCDE a aussi participé activement aux travaux du G7. Sous la Présidence italienne, elle a contribué aux discussions sur des domaines essentiels de l'action publique, notamment sur l'approche budgétaire de la croissance inclusive, la prochaine révolution de la production et ses conséquences pour l'innovation, les compétences et l'emploi, et sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030.

L'engagement de l'OCDE auprès de ses Partenaires clés a été renforcé par sa coopération avec des forums régionaux comme l'APEC. L'OCDE a également participé aux discussions du Sommet des leaders économiques. Enfin, l'Organisation continue d'apporter son soutien aux réformes structurelles dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, dans le cadre du Partenariat de Deauville, sous l'égide du G7. ■



■ PRINCIPALES PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS

- Réunions des ministres des Finances et des Gouverneurs de Banque centrale des pays du G20, mars/avril/octobre 2017
- Réunions des Sherpas au G20, mars/mai/juillet/novembre 2017
- Réunions des groupes issus du G20, avril/mai 2017
- Réunions des ministres des Finances et des Gouverneurs de Banque centrale des pays du G7, 11-13 mai 2017
- Dialogue de Petersberg sur le climat, 22-23 mai 2017
- Sommet des dirigeants des pays du G7, 26-27 mai 2017
- Sommet du G20 à Hambourg, 7-8 juillet 2017
- Réunion des ministres des Finances de l'APEC, 21 octobre 2017
- Réunion ministérielle du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques, 30 novembre 2017

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- Contributions de l'OCDE à la Présidence allemande du G20
- *Investing in Climate, Investing in Growth* (synthèse disponible en français : *Investir dans le climat, investir dans la croissance*)
- *Key Issues for Digital Transformation in the G20*
- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux chefs d'État et de gouvernement du G20*
- *Making Trade Work for All*
- *Objectif Croissance* (base de données)
- *Tackling Antimicrobial Resistance, Ensuring Sustainable R&D* (en coopération avec l'OMS, la FAO et l'OIE)
- *Quantifying the implementation and impact of G20 members' growth strategies* (en coopération avec le FMI)

📍 La Chancelière Angela Merkel accueille les Sherpas du G20 à la première séance de travail le 12 Décembre 2016 à Hambourg.

Prospective stratégique

Duncan Cass-Beggs, Conseiller



Duncan.cass-beggs@oecd.org



<https://youtu.be/ej80SmMMhz0>

L'Unité de prospective stratégique de l'OCDE aide les gouvernements, les directions de l'OCDE et l'Organisation dans son ensemble à renforcer leurs capacités à anticiper sur des avenir incertains et complexes, et à s'y préparer. Cette démarche suppose de collaborer étroitement avec le personnel de l'OCDE, les fonctionnaires des administrations nationales et les plus grands spécialistes mondiaux de la prospective pour étudier les ruptures qui pourraient se produire dans l'avenir et leurs implications sur les décisions actuelles de politique publique. Il s'agit de mettre à l'épreuve les hypothèses prédominantes et de favoriser un dialogue constant afin d'identifier les meilleures politiques adaptatives dans un monde incertain et en rapide évolution.

La première série d'activités centrales est axée sur le renforcement des capacités d'anticipation et du socle de données prospectives au sein de l'OCDE. L'objectif premier est de faire en sorte que les évolutions émergentes et les incertitudes essentielles quant à l'avenir soient mieux prises en compte dans les analyses et les conseils de l'OCDE. Cela implique de travailler avec les directions pour concevoir et mettre en place des ateliers à l'intention du personnel ou des comités ; de proposer des présentations et des formations sur les aspects aussi bien théoriques que pratiques de la prospective ; et de coordonner la mise en place d'un comité réunissant les points de contacts chargés de la prospective issus des différentes directions. L'Unité de prospective travaille également avec les directions sur des projets de plus long terme, notamment autour de thématiques transversales assorties d'incertitudes sur le temps long qui revêtent une grande importance pour les pouvoirs publics. En 2017-2018, l'unité dirige un processus visant à élaborer des scénarios relatifs à la transformation numérique, à l'appui de l'initiative horizontale « Vers le numérique ».

Deuxièmement, l'unité renforce les capacités prospectives au sein des administrations nationales, en coordonnant l'action de la Communauté de prospective publique, qui réunit plus d'une centaine de spécialistes de la prospective issus de l'administration ou d'organisations internationales du monde entier. Il est prévu dans ce

cadre d'organiser un atelier thématique au printemps et une réunion annuelle à l'automne, et de participer aux travaux d'autres instances internationales œuvrant dans le domaine de l'anticipation stratégique. L'unité travaille avec différentes administrations nationales pour les aider à adopter les meilleures pratiques en matière de gouvernance prospective et renforcer les capacités de leur secteur public en la matière, ainsi qu'à concevoir et mettre en œuvre des processus d'anticipation stratégique spécifiques pour traiter les grandes priorités nationales (par exemple, élaborer des stratégies adaptées à l'avenir pour atteindre les Objectifs de développement durable, ou établir de possibles scénarios résultant de la transformation numérique). L'Unité de prospective collabore aussi étroitement avec les ambassadeurs et les délégations des pays auprès de l'OCDE en vue de renforcer la prospective au sein des administrations nationales et à l'OCDE.

Enfin, l'unité aide à faire en sorte que les contenus et processus d'anticipation éclairent et influent sur le dialogue mondial à haut niveau sur des thématiques clés. Dans cet objectif, elle prépare des documents pour étayer la Réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres et celle du Groupe de stratégie globale, et élabore et met en place des ateliers de prospective pour favoriser des discussions au niveau des hauts fonctionnaires, à la demande du Secrétaire général de l'OCDE ou de la Directrice de Cabinet. ■



PASSER
LES

CLIVAGE

ROE

Directions



**ÁLVARO S. PEREIRA**

Chef économiste par intérim

eco.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/eco[@OECDeconomy](https://twitter.com/OECDeconomy)

L'économie mondiale connaît enfin un redressement, mais les tensions augmentent. De plus en plus, on attend de l'action publique qu'elle joue un rôle moteur pour assurer une croissance plus soutenue et inclusive. Pour y parvenir, la meilleure solution consiste à concevoir des politiques et des réformes propres à améliorer la compétitivité et à favoriser la création d'emplois. Les rapports fondés sur des données et les recommandations d'ECO aident les pays à atteindre ces objectifs. Nous collaborons également avec les pouvoirs publics pour la mise en œuvre de réformes meilleures pour une vie meilleure.

Département des affaires économiques

Le **Département des affaires économiques (ECO)** assure un suivi des politiques publiques et mène des travaux de recherche à l'échelle internationale et nationale, dans les domaines macroéconomique et structurel, pour les membres de l'OCDE ainsi que pour les pays en voie d'adhésion, les Partenaires clés de l'Organisation, et d'autres pays non membres ayant une importance stratégique.

ECO axe ses recommandations d'action sur l'instauration d'une croissance plus forte, inclusive et durable au moyen de politiques efficaces fondées sur des analyses et des mesures macroéconomiques dans des domaines comme la productivité, l'investissement, les échanges, la fiscalité et les dépenses.

Au cours des douze derniers mois, ECO a publié 24 études économiques par pays, et sa première étude économique multidimensionnelle de l'Argentine. Les publications phares d'ECO, *Perspectives économiques* et *Objectif croissance*, continuent de jouer un rôle de premier plan pour éclairer les discussions sur les politiques publiques partout dans le monde. En février 2016, ECO a lancé le blog *Ecoscope* sur lequel ont été publiés 80 articles et qui a reçu plus d'un demi-million de visites en 2017. Par ailleurs, le Département des affaires économiques a publié 85 documents de travail en 2017.

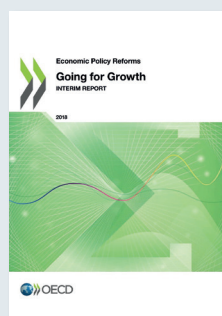
ECO contribue en outre au Groupe de travail du G20 sur les politiques macroéconomiques et structurelles ; il s'agit notamment de suivre la mise en œuvre des réformes structurelles du G20. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Perspectives économiques : www.oecd.org/fr/eco/perspectives
- Études économiques par pays : www.oecd.org/fr/eco/etudes
- Analyses comparatives et conseils en matière de politiques structurelles : www.oecd.org/fr/eco/objectif-croissance.htm
- Productivité et croissance à long terme : www.oecd.org/fr/eco/croissance
- Forum mondial sur la productivité : www.oecd.org/global-forum-productivity
- Finances publiques et politique budgétaire : www.oecd.org/fr/eco/finances-publiques
- Marché du travail, capital humain et inégalités : www.oecd.org/fr/eco/travail
- Politiques économiques en faveur de la croissance verte : www.oecd.org/fr/eco/ecoverte
- Questions monétaires et financières : www.oecd.org/fr/eco/monetaire
- Documents d'orientation du Département des affaires économiques : www.oecd.org/eco/policy-papers.htm
- Documents de travail du Département des affaires économiques : www.oecd.org/fr/eco/documentsdetravaildudepartementdesaffaireseconomiques.htm

■ PRINCIPALES MANIFESTATIONS ET PUBLICATIONS

- Conférence annuelle 2017 : Ouverture, chaînes de valeur mondiales et mesures de soutien de la productivité, 26-27 juin 2017
- Confronting the Zombies: Policies for Productivity Revival, 6 décembre 2017
- Economic Policy Reforms 2018: Going for Growth, 19 mars 2018
- Perspectives économiques de l'OCDE 2017, 7 juin et 28 novembre 2017
- Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire 2018
- Études économiques de l'OCDE (pays membres et quelques économies partenaires)
- Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, 21 septembre 2016 et 7 mars 2017
- OECD Global Forum on Productivity workshop: Tapping the Productive Potential of a Digitised World, 15 septembre 2017
- Faible productivité : le rôle des facteurs financiers et des politiques publiques (conférence commune Banque des règlements internationaux, Fonds monétaire international, OCDE), 10-11 janvier 2018



**GREG MEDCRAFT**

Directeur

daf.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/daf[@OECD_Bizfin](https://twitter.com/OECD_Bizfin)

Notre mission est d'aider les gouvernements et les entreprises à adopter et mettre en œuvre des politiques et des approches collaboratives favorisant l'ouverture des marchés et la conduite responsable des entreprises, et de mettre la mondialisation au service de tous.

Direction des affaires financières et des entreprises

La **Direction des affaires financières et des entreprises (DAF)** aide les gouvernements à promouvoir la croissance inclusive en améliorant les politiques nationales et les règles mondiales régissant les marchés et la conduite des entreprises. Ses travaux couvrent la lutte contre la corruption, la gouvernance d'entreprise, la concurrence, l'investissement, les marchés financiers, les assurances, les pensions privées et la conduite responsable des entreprises.

Établissement et mise en œuvre de normes. En 2017, le Costa Rica et la Lituanie ont adhéré à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption. Trois pays du G20 – l'Argentine, le Brésil et l'Afrique du Sud – ont engagé le processus d'adhésion au Code de l'OCDE de la libération des mouvements de capitaux. L'Ukraine a adhéré à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales, et à ses instruments. Le Guide OCDE sur le devoir de diligence applicable aux chaînes d'approvisionnement responsables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure a été approuvé par tous les gouvernements adhérents aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et a reçu le soutien des entreprises, des organisations syndicales et de la société civile. L'élaboration du Guide général sur le devoir de diligence, qui viendra en complément des Principes directeurs de l'OCDE, est en passe d'être achevée. Enfin, les Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des assureurs ont été révisées.

Renforcement des capacités. L'OCDE a aidé la Colombie, la Grèce, le Mexique et d'autres pays à mettre en place des systèmes de passation de marchés publics exempts de toute collusion, à réformer leurs réglementations entravant la concurrence équitable, ou encore à améliorer la gouvernance de leurs entreprises publiques. Les autorités nationales de la concurrence et les services des parquets nationaux chargés de la lutte contre la corruption ont participé à des sessions relatives au renforcement des capacités. Un projet pilote a été lancé avec l'Italie, dans le cadre du projet d'Union des marchés de capitaux.

Dialogue international et coopération. La publication *OECD Business and Finance Outlook 2017* (« Perspectives de l'OCDE sur l'entreprise et la finance ») a abordé les questions de gouvernance internationale qui sont essentielles pour instaurer des règles du jeu équitables et faire en sorte que les échanges et l'investissement profitent à tous. L'OCDE a analysé les implications pour l'action publique de la transformation numérique dans les domaines de l'application du droit de la concurrence et de l'assurance contre le cyber-risque. La première édition du rapport d'analyse des marchés d'actions des économies asiatiques, *OECD Equity Markets Review: Asia 2017*, a été publiée et inaugure une nouvelle série. Enfin, le Centre de l'OCDE sur la finance et l'investissement verts a été créé pour soutenir la transition vers une économie mondiale sobre en carbone et résiliente au changement climatique. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

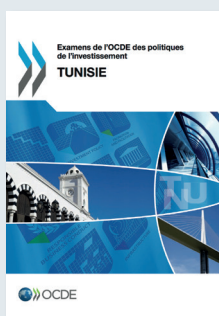
- Corruption dans les transactions commerciales internationales :
www.oecd.org/fr/corruption/anti-corruption
- Concurrence : www.oecd.org/fr/concurrence
- Gouvernance d'entreprise et conduite responsable des entreprises :
www.oecd.org/fr/gouvernementdentreprise
- Marchés financiers, assurances et pensions :
www.oecd.org/fr/finances
- Investissement international :
www.oecd.org/fr/investissement

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Forum de l'OCDE sur la finance et l'investissement verts, 24-25 octobre 2017
- Forum mondial sur la concurrence, 7-8 décembre 2017
- Table ronde sur 20 années de Convention anticorruption, 12 décembre 2017
- Conférence de l'OCDE sur l'entreprise et l'égalité femmes-hommes, 8 mars 2018
- Forum mondial de l'OCDE sur l'intégrité et la lutte anti-corruption, 27-28 mars 2018
- Forum sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais, 16-20 avril 2018
- Forum mondial de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises, 20-21 juin 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *OECD Business and Finance Outlook 2017*
- *OECD Pensions Outlook 2016*
- *OECD Sovereign Borrowing Outlook 2017*
- *OECD Corporate Governance Factbook 2017*
- *OECD Competition Assessment Reviews: Mexico*
- *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement*
- *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises*
- *The Detection of Foreign Bribery*
- *Guide OCDE sur le devoir de diligence applicable aux chaînes d'approvisionnement responsables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure*
- *Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des assureurs*
- *OECD Equity Markets Review: Asia 2017*



**JORGE MOREIRA DA SILVA**

Directeur

dac.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/cad[@OECDdev](https://twitter.com/OECDdev)

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 propose une vision commune de l'avenir de l'humanité et de la planète. Pour atteindre ses Objectifs de développement durable, il nous faut adopter une approche englobant l'ensemble de la société, ainsi qu'une action collective des gouvernements, des institutions multilatérales et des acteurs non-gouvernementaux. Par nos données qualitatives et quantitatives, nos mécanismes de responsabilisation et nos orientations sur les politiques publiques, nous soutenons les efforts de tous les pourvoyeurs d'aide au développement, pour faire de cet avenir meilleur une réalité pour tous.

Direction de la coopération pour le développement

La **Direction de la coopération pour le développement (DCD)** recueille et analyse des données afin d'étayer une bonne utilisation des fonds pour le développement. Notre travail influe sur les politiques pour promouvoir un développement durable, et définit des pratiques pour améliorer l'efficacité des donateurs d'aide, ainsi que renforcer les capacités et établir un contexte plus favorable dans les pays en développement. La DCD fait office de secrétariat du Comité d'aide au développement (CAD).

En 2017, la DCD a continué d'adapter ses outils aux exigences du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment par la mobilisation d'un surcroît de ressources à l'appui du développement, l'amélioration de la mesure de l'aide, et un ciblage des ressources pour garantir que personne ne soit laissé pour compte. Elle a contribué à promouvoir les principes du financement mixte, a affiné ses directives pour l'établissement de rapports statistiques sur le coût des réfugiés dans les pays donateurs, et a actualisé les règles relatives à l'aide dispensée au titre d'opérations liées au maintien de la paix et de la sécurité.

Lors de sa Réunion à haut niveau d'octobre 2017, le CAD est convenu d'adopter un mandat révisé et une nouvelle vision stratégique, s'engageant à collaborer avec un plus large éventail de partenaires au-delà de ses seuls membres. Des donateurs arabes, des institutions multilatérales, des partenaires Sud-Sud, de nouveaux membres de l'Union européenne et certaines fondations philanthropiques notifient désormais leurs dépenses d'aide au CAD. La DCD contribue à la définition d'une nouvelle mesure statistique – le soutien public total au développement durable – qui permettra de suivre toutes les formes de financement du développement. Nous étudions également les conséquences de la gradation de l'aide selon l'évolution de la position des pays sur leur trajectoire de développement.

Le rapport *Coopération pour le développement 2017* donne des orientations sur la manière de faire contribuer les données à la réalisation des objectifs de développement. Les nouvelles *Perspectives mondiales du financement du développement* (à paraître en septembre 2018) dresseront un tableau complet des flux transfrontaliers à l'appui du développement. L'édition 2017 de *Panorama de l'aide pour le commerce* – publié conjointement avec l'OMC – était axée sur la connectivité du commerce, fondamentale pour la croissance économique, l'inclusivité et le développement durable. Le rapport de la DCD sur les flux financiers illicites a fourni la base d'un potentiel partenariat entre l'OCDE et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, afin de renforcer la cohérence, la pertinence et l'impact des réponses de l'OCDE et des pays africains. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

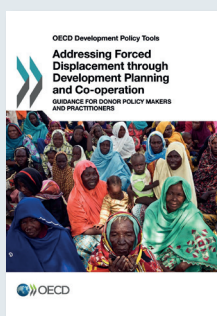
- Institutions responsables et efficaces : www.oecd.org/fr/cad/institutions-responsables-efficaces
- Aide pour le commerce : www.oecd.org/fr/cad/apc
- Crises et fragilité : www.oecd.org/fr/cad/conflits-fragilite-resilience
- Les relations mondiales du CAD : www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad
- Une coopération pour le développement efficace : www.oecd.org/fr/cad/efficacite
- Environnement et développement : www.oecd.org/fr/cad/environnement-developpement
- Évaluation des programmes de développement : www.oecd.org/fr/cad/evaluation
- Financement pour le développement durable : www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable
- Égalité femmes-hommes et développement : www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement
- Examens par les pairs des membres du CAD : www.oecd.org/fr/cad/examens-pairs

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Réunion à haut niveau du CAD, 30-31 octobre 2017
- Forum mondial de l'OCDE sur le développement, 5 avril 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Addressing Forced Displacement through Development Planning and Co-operation: Guidance for Donor Policy Makers and Practitioners*
- *Coopération pour le développement 2017 : Données et développement*
- *Panorama de l'aide pour le commerce 2017 : Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable (Version abrégée)*
- *Responding to Refugee Crises in Developing Countries: What Can We Learn From Evaluations?*
- *Making Blended Finance Work for the Sustainable Development Goals*
- *Flux financiers illicites: L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*
- *Private Philanthropy for Development*
- *Making Development Co-operation Work in Small Island Developing States*





KEN ASH
Directeur



tad.contact@oecd.org



www.oecd.org/fr/tad



[@OECDtrade](https://twitter.com/OECDtrade) ; [@OECDagriculture](https://twitter.com/OECDagriculture)

Le commerce international libre, équitable et ouvert n'est pas encore une réalité, il demeure à parachever. Les travaux de l'OCDE identifient les problèmes que posent les règles internationales, qu'il s'agisse des mesures internes qui faussent les marchés internationaux, des réglementations qui restreignent les échanges de services ou des subventions perçues de longue date par les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Notre objectif est d'expliquer comment peuvent agir les pouvoirs publics, en travaillant en collaboration, pour garantir des conditions équitables à l'échelle mondiale, tout en maintenant au des politiques nationales qui permettent de mettre les échanges au service du plus grand nombre.

Direction des échanges et de l'agriculture

La **Direction des échanges et de l'agriculture (TAD)** présente des analyses et des avis destinés à aider les gouvernements à concevoir, dans les domaines des échanges, de l'agriculture et de la pêche, des politiques propices à une croissance plus inclusive et durable. Elle gère aussi les programmes relatifs aux crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, aux normes applicables aux produits agricoles, et à la recherche collaborative sur les systèmes agricoles durables.

L'OCDE s'attache, dans les différentes sphères d'action, à définir tout l'éventail des mesures nationales et internationales qui peuvent contribuer à mettre les échanges au service de tous. La simplification des procédures aux frontières et le retrait des restrictions réglementaires aux échanges de services peuvent réduire sensiblement les coûts inutiles qui pèsent sur les exportateurs et les importateurs. Les indicateurs de la facilitation des échanges et l'Indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE permettent aux pouvoirs publics d'évaluer et de comparer leurs performances et de hiérarchiser les réformes nécessaires.

Les analyses et les conseils de l'OCDE aident aussi les pouvoirs publics à améliorer leurs politiques alimentaires, agricoles et halieutiques. Nos outils comprennent le rapport annuel *Politiques agricoles : suivi et évaluation* et les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO*. Nous produisons également des estimations des subventions au secteur de la pêche qui peuvent contribuer à la surpêche. L'inventaire des mesures de soutien pour les combustibles fossiles de l'OCDE permet de soutenir les initiatives nationales et internationales de réforme des subventions aux combustibles fossiles.

Nous continuons d'élargir notre analyse des politiques susceptibles de fausser les marchés internationaux. Nous avons commencé à mesurer le soutien public dans toute la chaîne de valeur de l'aluminium, dans le but de mettre au point une méthodologie solide qui puisse s'appliquer dans d'autres secteurs.

L'OCDE aborde aussi de nouveaux enjeux qui modifient le paysage des politiques commerciales. La transformation numérique, par exemple, peut ouvrir de nouvelles perspectives d'innovation et de croissance inclusive, mais aussi placer les décideurs devant de nouveaux défis. Nos travaux sur les échanges numériques nous amènent à étudier l'ouverture des marchés à l'ère du numérique. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

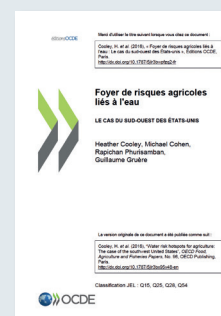
- Politique agricoles et soutien à l'agriculture : www.oecd.org/fr/tad/politiques-agricoles
- Échanges agricoles : www.oecd.org/fr/tad/echanges-agricoles
- Bénéfices de la libéralisation des échanges : www.oecd.org/fr/tad/beneficelib
- Crédits à l'exportation : www.oecd.org/fr/tad/xcred
- Pêcheries : www.oecd.org/fr/tad/pecheries
- Échanges de services : www.oecd.org/fr/tad/echanges-services
- Facilitation des échanges : www.oecd.org/fr/tad/facilitation
- Échanges et développement : www.oecd.org/fr/tad/echdev
- Échanges numériques : www.oecd.org/going-digital/topics/trade

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Forum mondial de l'OCDE sur l'agriculture : Opportunités liées aux technologies numériques dans l'agriculture et l'alimentation, 15 mai 2018
- Réunion G20-OCDE-OMC sur la facilitation des échanges, 30 mai 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Les politiques d'échanges de services dans une économie mondialisée*
- *Trade Facilitation and the Global Economy* (31 mai 2018)
- *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2017-2026*
- *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2017*
- *Mettre les échanges au service de tous*
- *Support to fisheries: Levels and impacts*
- *Foyer de risques agricoles liés à l'eau*
- *OECD Food and Agricultural Reviews: Agricultural Policies in India*





ANDREAS SCHLEICHER

Directeur et Conseiller spécial
auprès du Secrétaire général sur
les politiques d'éducation



edu.contact@oecd.org



www.oecd.org/fr/education



[@OECDeduSkills](https://twitter.com/OECDeduSkills)

Notre objectif est de veiller à ce que les systèmes éducatifs transmettent aux apprenants d'aujourd'hui les connaissances et les compétences essentielles à leur réussite actuelle et future, tout en cultivant des attitudes et des valeurs positives.

Direction de l'éducation et des compétences

La **Direction de l'éducation et des compétences (EDU)** a pour vocation d'aider les pays à réaliser deux grands objectifs : renforcer la participation sociale et économique via l'acquisition des compétences appropriées, et améliorer l'efficacité et l'efficience des institutions pour assurer la réussite des réformes.

Aujourd'hui, les jeunes doivent être capables de participer efficacement à des sociétés de plus en plus diverses. En 2017, le travail de l'OCDE sur l'éducation et les compétences a eu beaucoup d'impact, avec la parution de trois autres volumes des résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2015 sur : le bien-être des élèves, les connaissances financières des élèves et la résolution collective de problèmes. L'édition 2017 des *Perspectives de l'OCDE sur les compétences* s'est penchée sur les compétences et les chaînes de valeur mondiales, et *Regards sur l'éducation* a présenté un nouvel éclairage sur les domaines d'études, analysant les tendances des taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire, la mobilité étudiante, et les débouchés professionnels des diplômés obtenus dans ces différents domaines. Elle présente en outre pour la première fois un chapitre entièrement consacré aux Objectifs de développement durable.

En 2018, le PISA évaluera les compétences des élèves pour déterminer s'ils sont suffisamment préparés pour vivre et s'épanouir dans l'économie mondiale et la société multiculturelle d'aujourd'hui. Pour aider les systèmes éducatifs à recenser les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs dont les élèves d'aujourd'hui ont besoin pour réussir et façonner leur monde, l'OCDE élabore actuellement un cadre pour la conception des programmes des écoles de demain. En 2018, nos travaux porteront sur les moyens d'améliorer l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, les pédagogies innovantes pour un apprentissage performant, l'apprentissage en milieu professionnel et l'évaluation comparative des performances des systèmes d'enseignement supérieur.

La Direction contribue au programme de l'OCDE pour la croissance inclusive en proposant des recommandations pratiques sur la mobilité sociale et la politique d'enseignement tirées du PISA. Deux publications, l'une sur les compétences des immigrés et l'autre sur la résilience des élèves issus de l'immigration, ont été élaborées à partir des données de l'Évaluation des compétences des adultes et du PISA. La Direction continue d'aider les pays à mettre en œuvre des stratégies nationales sur les compétences. Lors d'un deuxième Sommet sur les compétences en juin 2018, les ministres examineront le cadre de la Stratégie de l'OCDE sur les compétences et échangeront leurs points de vue sur la meilleure façon d'optimiser le potentiel des pays en termes de compétences, afin de renforcer la productivité, l'innovation et la cohésion sociale. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

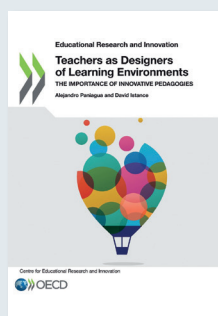
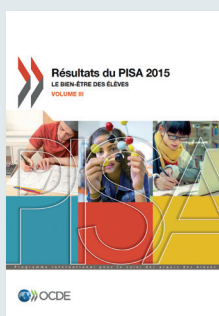
- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : www.oecd.org/pisa-fr/
- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) : www.oecd.org/edu/ceri
- Plateforme GPS pour l'éducation (site interactif de visualisation de données) : <http://gpseducation.oecd.org/>
- Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE : www.oecd.org/fr/education/rse.htm
- Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) : www.oecd.org/fr/competences/piaac
- Stratégie de l'OCDE sur les compétences : www.oecd.org/fr/competences
- Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) : www.oecd.org/education/talis

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Sommet international sur la profession enseignante, 22-23 mars 2018
- Sommet sur les compétences, 28-29 juin 2018
- Lancement international de *Regards sur l'éducation 2018 : les indicateurs de l'OCDE*, 11 septembre 2018
- Sommet sur le secteur mondial de l'éducation, 23 septembre 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*
- *La résilience des élèves issus de l'immigration : Les facteurs qui déterminent le bien-être (Version abrégée)*
- *PISA 2015 Results (Volume V): Collaborative Problem Solving*
- *Effective Teacher Policies: Insights from PISA*
- *Teachers as Designers of Learning Environments: The Importance of Innovative Pedagogies*
- *Engaging Young Children: Lessons from Research about Quality in Early Childhood Education and Care*
- *Education for Social Mobility (rapport thématique du PISA)*
- *Work-Based Learning: Synthesis Report (septembre 2018)*
- *The Skills of Migrants: Evidence from the Survey of Adult Skills (juin 2018)*



**STEFANO SCARPETTA**

Directeur

els.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/els[@OECD_Social](https://twitter.com/OECD_Social)

Nous aidons les pays à activement centrer leurs politiques sociales, de l'emploi, des migrations et de la santé sur les individus, en s'attachant à proposer des solutions efficaces aux attentes de citoyens confrontés à un monde bouleversé par l'évolution démographique, la transformation numérique et la mondialisation.

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales

La **Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS)** mène les travaux de l'Organisation en matière d'emploi, de politiques sociales, de migrations internationales et de santé. Elle supervise les travaux portant sur des domaines interdépendants pour aider les pays à promouvoir des emplois de qualité, en adéquation avec les compétences, et à améliorer le bien-être social, les effets des migrations et les résultats des systèmes de santé dans un contexte de vieillissement démographique, de mondialisation et de mutation technologique.

Emploi : la nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi souligne l'importance d'associer les politiques de croissance à des mesures favorisant la qualité des emplois, l'adéquation des compétences et l'inclusivité du marché du travail. Les examens par pays de la série *Getting Skills Right* évaluent les besoins de compétences actuels et futurs ainsi que leur impact sur les politiques et les mécanismes de gouvernance.

Politiques sociales : la Réunion ministérielle de l'OCDE sur les Politiques sociales pour une prospérité partagée a été organisée en 2018. ELS a publié *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile* et lancé la Coalition internationale sur la rémunération égale ; publié le rapport *Preventing Ageing Unequally* ; et accueilli le Forum international sur la diversité organisé à l'initiative du Centre pour les opportunités et l'égalité (COPE).

Migrations internationales : les *Perspectives des migrations internationales 2017* apportent un éclairage nouveau sur les migrations familiales. Le tout premier Forum international sur les statistiques des migrations, organisé en janvier 2018, a fourni une nouvelle plateforme de coopération internationale dans ce domaine, ainsi qu'un soutien aux pactes des Nations Unies qui y sont liés.

Santé : le *Panorama de la santé 2017* analyse les principaux facteurs de l'allongement de l'espérance de vie et présente une série de profils par pays européens. Les travaux se poursuivent sur l'enquête PaRIS (qui repose sur des indicateurs fondés sur les déclarations des patients), laquelle aidera les pays à élaborer une approche des performances des systèmes de santé centrée sur les patients. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

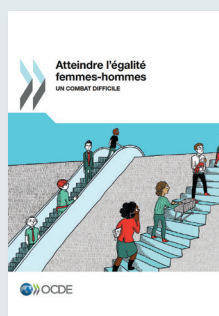
- Politiques et données sur l'emploi : www.oecd.org/fr/els/emp
- Familles et enfants : www.oecd.org/fr/els/famille
- Politiques et données sur la santé : www.oecd.org/fr/els/systemes-sante
- Politiques et données sur les migrations internationales : www.oecd.org/fr/els/mig
- Régimes de pensions : www.oecd.org/fr/els/pensions-publiques
- Politiques et données sociales : www.oecd.org/fr/els/soc

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Forum à haut niveau sur la nouvelle Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, 13 juin 2017
- Forum international de la diversité du COPE, 22 janvier 2018
- Forum international sur les statistiques migratoires, 15-16 janvier 2018
- Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur les politiques sociales, 14-15 mai 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*
- *Perspectives des migrations internationales 2017*
- *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*
- *Preventing Ageing Unequally*
- *Panorama de la santé 2017*
- *Pensions at a Glance 2017*
- *Getting Skills Right: Good Practice in Adapting to Changing Skill Needs*



**LAMIA KAMAL-CHAOUI**

Directrice

cfe.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/cfe[@OECD_local](https://twitter.com/OECD_local)

Dans l'économie mondiale actuelle, tous les individus, entreprises et territoires ne bénéficient pas des mêmes conditions. Et des mégatendances telles que la transformation numérique, les nouvelles formes de travail, le vieillissement, les migrations ainsi que les impératifs environnementaux pourraient accentuer ces clivages. Le CFE s'attache à ce que tous les citoyens et toutes les entreprises, grandes ou petites, puissent contribuer à la croissance inclusive et en tirer profit, qu'ils se situent dans une capitale ou dans une zone rurale reculée.

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes

Le **Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE)** fournit des statistiques comparatives, des analyses et un soutien au renforcement des capacités. Il aide les acteurs locaux et nationaux à travailler ensemble pour libérer le potentiel des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises (PME), promouvoir des régions et des villes inclusives et durables, stimuler la création d'emplois locaux, et mettre en œuvre de bonnes politiques du tourisme.

Les participants à la Conférence ministérielle de 2018 sur les PME ont souligné la nécessité de déployer des approches intégrées pour le développement et la croissance des PME. Le CFE est à la pointe de ces efforts, par exemple grâce à une nouvelle édition des *Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat* et à un ensemble d'approches efficaces au service des Principes de haut niveau du G20 et de l'OCDE sur le financement des PME.

Le risque de changements d'emploi fréquents induit par l'automatisation variera considérablement selon les régions. Cette dimension locale est au cœur de l'édition 2018 de *Création d'emplois et développement économique local*, et de la contribution du CFE à la version révisée de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi. La prochaine édition du *Panorama des régions de l'OCDE* contiendra de nouvelles données sur les villes et sur l'intégration des migrants.

Le CFE souligne l'importance d'ancrer localement les Objectifs de développement durable (ODD), comme en témoignent ses travaux sur les politiques urbaines nationales, notamment la deuxième Conférence internationale sur les politiques urbaines nationales organisée dans le cadre du Nouvel agenda urbain, et sur la gouvernance de l'eau. Ses bases de données sur les régions et les villes contribuent au suivi des progrès des ODD.

À l'occasion de la troisième réunion des Maires champions pour la croissance inclusive à Séoul en octobre 2017, ceux-ci se sont engagés à lutter contre le changement climatique et contre les inégalités, et à collaborer avec les petites entreprises locales au service d'un développement inclusif. Le nouvel Observatoire mondial des finances et des investissements des administrations infranationales renforce le rôle de l'OCDE en tant que premier forum international sur la gouvernance pluri-niveaux. Les participants à la 100^e séance et à la Réunion à haut niveau du Comité du tourisme ont souligné l'importance de l'inclusion et de la durabilité. La concrétisation de ces objectifs dans le contexte des mégatendances actuelles constitue le thème central de l'édition 2018 de *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE*. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

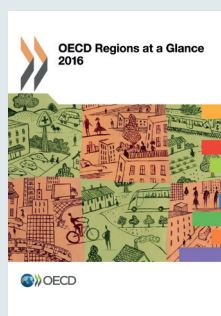
- PME et entrepreneuriat : www.oecd.org/fr/cfe/pme
- Développement économique et création d'emplois au niveau local : www.oecd.org/fr/cfe/leed
- Tourisme : www.oecd.org/fr/cfe/tourisme
- Développement régional : www.oecd.org/fr/cfe/politique-regionale
- Développement urbain / Villes inclusives et durables : www.oecd.org/fr/regional/politique-regionale/developpementurbain.htm
- Développement rural : www.oecd.org/fr/cfe/politique-regionale/rural.htm
- Statistiques et indicateurs régionaux : www.oecd.org/fr/regional/politique-regionale/statistiquesetindicateursregionaux.htm
- Gouvernance pluri-niveaux et finances publiques : www.oecd.org/fr/regional/politique-regionale/gouvernance-pluri-niveau.htm
- Gouvernance de l'eau : www.oecd.org/fr/regional/programmesurlagouvernancedeleau.htm
- Maires champions de l'OCDE pour une croissance inclusive : www.oecd-inclusive.com/champion-mayors/page-fr/

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Deuxième Conférence internationale sur les politiques urbaines nationales, 15-18 mai 2017
- Réunion à haut niveau sur les politiques du tourisme pour une croissance durable et inclusive, 2-3 octobre 2017
- Troisième réunion de l'initiative de l'OCDE des Maires Champions pour une croissance inclusive, 19 octobre 2017
- Conférence ministérielle de l'OCDE sur les PME : Renforcer les PME et l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive, 22-23 février 2018
- Onzième Conférence de l'OCDE sur le développement rural : Stimuler l'innovation rurale, 9-12 avril 2018
- Quatorzième Forum OCDE-LEED : « Making All Places Resilient in the New World of Work », 18-19 septembre 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Panorama des régions de l'OCDE 2018*
- *Création d'emplois et développement économique local 2018*
- *Productivity and Jobs in a Globalised World: (How) Can All Regions Benefit?*
- *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2018*
- *Financement des PME et des entrepreneurs 2018 : Tableau de bord de l'OCDE*
- *The Missing Entrepreneurs 2017: Policies for Inclusive Entrepreneurship*
- *Implementing the OECD Principles on Water Governance*





ANTHONY COX
Directeur par intérim



env.contact@oecd.org



www.oecd.org/fr/environnement



[@OECD_ENV](https://twitter.com/OECD_ENV)

Une action énergique en matière de climat ne devrait pas être perçue comme une menace pour la croissance. Au contraire, elle pose les jalons de notre bien-être et de notre prospérité économiques de demain. Les cinq à dix prochaines années offrent aux gouvernements une occasion unique de prendre les bonnes mesures pour stimuler la croissance et atteindre les objectifs en matière de climat.

Direction de l'environnement

La **Direction de l'environnement (ENV)** aide les pays à concevoir et appliquer des politiques efficaces pour répondre aux problèmes environnementaux et gérer les ressources naturelles de façon durable. Elle analyse les relations entre l'environnement et les préoccupations économiques, sectorielles ou sociales dans des domaines tels que le changement climatique, la biodiversité, l'eau, les déchets, l'utilisation efficace des ressources, la fiscalité environnementale, la sécurité des cultures génétiquement modifiées, l'agriculture, les transports, les échanges, l'investissement et le développement.

En 2017, ENV a mené un projet de grande envergure sur les conséquences, sur la croissance économique et l'investissement, de la transition vers une économie bas carbone et résiliente au changement climatique. Le rapport issu de ces travaux, *Investing in Climate, Investing in Growth*, a été salué dans la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G20 adoptée lors du sommet de Hambourg en juillet de cette année, signe d'un fort soutien au message selon lequel les politiques climatiques vont de pair avec les politiques de croissance.

ENV continue de se concentrer sur les dimensions sociales, environnementales, économiques et financières de la transition vers une économie bas carbone et efficace dans l'utilisation des ressources. Les travaux étudient en particulier le rôle des financements et investissements verts, ainsi que les conséquences macroéconomiques de la transition vers une économie circulaire. L'édition 2017 des *Indicateurs de la croissance verte* a apporté une contribution majeure grâce à l'enrichissement des sections consacrées à la fiscalité et aux subventions environnementales, à la technologie et à l'innovation, ainsi qu'aux flux financiers internationaux.

En 2018, la Direction poursuivra ses efforts pour aider les pays à mettre en œuvre l'Accord de Paris, et notamment à s'assurer que les flux financiers s'inscrivent dans la logique de la transition vers une économie bas carbone. La conception, l'utilisation et l'élimination des matières plastiques durables feront aussi l'objet d'une attention particulière et donneront notamment lieu à la rédaction d'un rapport sur le marché des matières plastiques secondaires, ainsi qu'à l'organisation d'un Forum mondial sur les matières plastiques dans une économie circulaire. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

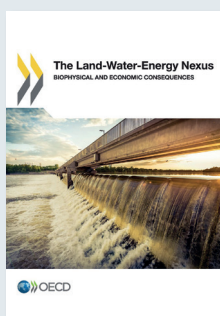
- Changement climatique : www.oecd.org/environment/action-on-climate-change
- Biodiversité et écosystèmes : www.oecd.org/fr/environnement/ressources/biodiversite
- Environnement dans les économies émergentes et en transition : www.oecd.org/fr/environnement/ouverture
- Indicateurs, modélisation et perspectives sur l'environnement : www.oecd.org/fr/environnement/indicateurs-modelisation-perspectives
- Croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Croissance, investissement et transition vers une économie bas carbone : www.oecd.org/env/cc/g20-climate
- Sécurité des produits chimiques et biosécurité : www.oecd.org/fr/securitechimique
- Productivité des ressources et déchets : www.oecd.org/fr/environnement/dechets
- Eau : www.oecd.org/water

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Forum mondial sur l'environnement : conception durable de matières plastiques, 29-31 mai 2018.
- Forum mondial sur l'environnement : Intégration de la biodiversité et du capital naturel dans le développement, juillet 2018
- Cinquième forum sur les financements et investissements verts, 13-14 novembre 2018.
- Forum sur la croissance verte et le développement durable : Des solutions inclusives pour la transition verte, 27-29 novembre 2018.

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Examens environnementaux de l'OCDE : Canada 2017, Peru 2017*
- *Groundwater Allocation: Managing Growing Pressures on Quantity and Quality*
- *Inventory of Energy Subsidies in the EU's Eastern Partnership Countries*
- *Investing in Climate, Investing in Growth*
- *Improving Markets for Recycled Plastics: Trends, Prospects and Policy Responses*
- *Rethinking Urban Sprawl: Moving Towards Sustainable Cities*
- *Traiter les problèmes environnementaux avec l'aide des sciences comportementales*
- *The Land-Water-Energy Nexus: Biophysical and Economic Consequences*



**MARCOS BONTURI**

Directeur

gov.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/gouvernance[@OECDgov](https://twitter.com/OECDgov)

Les technologies de rupture sont synonymes d'incertitudes. Une action publique efficace doit pouvoir anticiper les évolutions et y réagir par le biais de la réglementation, de la législation et de l'allocation des ressources financières. Les gouvernements doivent faire preuve de flexibilité et de créativité pour gérer les mutations rapides et saisir les opportunités dans l'intérêt de tous les citoyens. Ils doivent en outre lutter contre les inégalités et la corruption, qui ont sapé la confiance dans les institutions.

Direction de la gouvernance publique

La **Direction de la gouvernance publique (GOV)** fournit des données, des analyses et des exemples de bonnes pratiques afin d'aider les pays à améliorer l'élaboration des politiques et renforcer la confiance dans les pouvoirs publics. Un service public efficace et comptable de ses actes, des institutions solides et une gouvernance performante sont des conditions essentielles pour soutenir les entreprises créatrices d'emplois, doter les jeunes des compétences nécessaires à leur épanouissement professionnel, et fournir aux citoyens les services médicaux et sociaux qu'ils attendent tout au long de leur vie.

L'année 2017 fut particulièrement productive pour GOV, avec près de 100 publications, dont le *Panorama des administrations publiques*, première source mondiale de données comparatives sur les performances des administrations. Elle a été ponctuée d'événements marquants, tels le Forum de l'OCDE sur l'intégrité en mars, la conférence de l'Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public en novembre et la conférence ministérielle du programme de Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion (SIGMA) en décembre. Le trafic internet a doublé au cours de la période 2015-2017, et le compte Twitter OECD Governance affiche plus de 10 000 abonnés actifs.

Les nouveaux instruments de gouvernance publique sur l'intégrité et l'administration ouverte ont été entérinés par le Conseil de l'OCDE, tout comme les examens de suivi des instruments existant sur la gouvernance du risque et l'administration électronique. Les travaux de l'OCDE sur la gouvernance publique bénéficient d'un rayonnement sans précédent, tandis que l'expertise et les principes de gouvernance de l'Organisation restent très sollicités par les économies non membres. La gouvernance publique occupe d'ailleurs une place centrale dans les programmes régionaux de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

La réglementation de l'économie numérique demeure pour l'heure déficiente, les technologies évoluant plus rapidement que les cadres réglementaires. Les politiques fiscales peinent à taxer les entreprises de l'internet qui font appel à des modèles économiques inédits. C'est pourquoi l'OCDE concentrera à l'avenir ses efforts sur les implications de la transformation numérique pour le secteur public de demain, et s'intéressera en particulier aux incidences de la technologie des chaînes de blocs, des données massives et des données ouvertes. GOV mettra en outre l'accent sur l'inclusivité dans l'élaboration des politiques et mènera à ce titre des travaux sur le rôle des femmes dans la vie publique, l'implication des jeunes, et des valeurs comme l'intégrité et la transparence. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

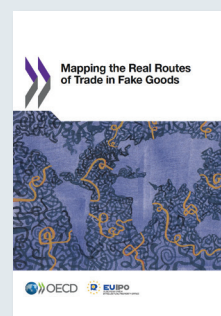
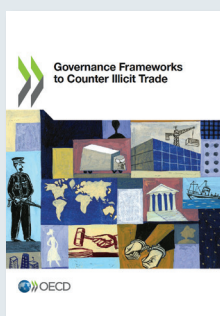
- Anti-corruption et intégrité dans le secteur public : www.oecd.org/fr/gov/ethique
- Renforcer la confiance dans l'administration : www.oecd.org/fr/gov/confiance-dans-les-pouvoirs-publics.htm
- Administration innovante : www.oecd.org/fr/gov/administration-innovante
- Emploi et gestion publics : www.oecd.org/fr/gov/emploi-public
- Commande publique : www.oecd.org/fr/gov/commande-publique
- Gouvernement numérique : www.oecd.org/fr/gov/gouvernement-numerique
- Budgétisation et dépenses publiques : www.oecd.org/fr/gov/budgetisation
- Gestion des risques : www.oecd.org/fr/gov/risques
- Programme SIGMA (Soutien à l'amélioration des institutions gouvernementales et des systèmes de gestion) : www.sigmaweb.org
- Politique réglementaire : www.oecd.org/fr/gov/politique-reglementaire
- Réforme de la gouvernance publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance
- Les femmes dans l'administration : www.oecd.org/fr/gov/women-in-government.htm

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Table ronde sur les politiques : Equal Access to Justice, 22-23 mai 2017
- Governing Better through Evidence-informed Policy Making, 26-27 juin 2017
- Innovation in Government: The New Normal, 20-21 novembre 2017
- Troisième Forum de l'OCDE sur la gouvernance des infrastructures, 26-27 mars 2018
- Forum mondial de l'OCDE sur l'intégrité et la lutte anti-corruption – Planet Integrity: Building a Better Society, 27-28 mars 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Panorama des administrations publiques 2017*
- *Governance Frameworks to Counter Illicit Trade*
- *International Regulatory Co-operation and Trade*
- *Panoplie OCDE des instruments de la transparence budgétaire*
- *Skills for a High Performing Civil Service*
- *Global Trade Without Corruption*
- *Improving Regulatory Governance*
- *Systems Approaches to Public Sector Challenges*
- *Public Procurement for Innovation*
- *Mapping the Real Routes of Trade in Fake Goods*



**PASCAL SAINT-AMANS**

Directeur

ctp.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/ctp[@OECDtax](https://twitter.com/OECDtax)

En 2017-2018, l'OCDE a accompli d'importants progrès dans la mise en œuvre universelle des normes fiscales adoptées au niveau international. Les pays sont de plus en plus nombreux à combattre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, que ce soit par le démarrage des échanges automatiques de renseignements ou les premiers résultats des examens par les pairs portant sur l'application des règles anti-BEPS. Nous continuerons de promouvoir cette coopération fiscale sans précédent, en mettant l'accent sur l'amélioration des politiques et le renforcement des administrations fiscales.

Centre de politique et d'administration fiscales

Le **Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA)** apporte son soutien au Comité des affaires fiscales en ce qui concerne les questions fiscales nationales et internationales, tant pour les impôts directs qu'indirects. L'OCDE est le fer de lance de l'élaboration des règles fiscales internationales, afin de lever les obstacles fiscaux au commerce et à l'investissement tout en luttant contre la fraude et l'évasion fiscales.

Le Cadre inclusif pour la mise en œuvre du Projet BEPS (érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices), qui rassemble presque 115 juridictions participantes, gère actuellement la mise en place des mesures BEPS par un processus d'examen par les pairs. Des propositions sont également élaborées afin de relever les défis fiscaux posés par l'économie numérique, avec notamment la diffusion d'un rapport intermédiaire début 2018, et ces travaux se poursuivront jusqu'en 2020. Depuis la première signature de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) en juin 2017, le nombre de juridictions participantes a progressé pour avoisiner 80 ; la Convention entre en vigueur en juillet 2018.

Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales continue de suivre étroitement l'application des normes de transparence fiscale. Les premiers échanges automatiques de renseignements ont débuté en 2017. La participation de 150 juridictions au Forum mondial témoigne de la volonté politique des pays de lutter contre la fraude fiscale.

Nous intensifions nos activités de renforcement des capacités dans les pays en développement et amplifions notre coopération avec d'autres organisations internationales via la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales. En outre, l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières a permis de recouvrer près de 330 millions de dollars de recettes fiscales supplémentaires depuis sa création en 2012. Nous continuons d'étendre la portée de nos travaux relatifs aux statistiques des recettes publiques et de prodiguer des conseils aux pays sur l'amélioration de la politique fiscale, y compris au service d'une croissance inclusive et respectueuse de l'environnement. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices (BEPS) : www.oecd.org/fr/fiscalite/beps
- Administration fiscale : www.oecd.org/tax/forum-on-tax-administration
- Transparence fiscale et échange de renseignements : www.oecd.org/tax/transparency
- Fiscalité et délinquance : www.oecd.org/fr/fiscalite/delits
- Fiscalité et développement : www.oecd.org/fr/fiscalite/fiscalite-internationale/la-fiscalite-et-le-developpement.htm
- Fiscalité environnementale : www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/tax-and-environment.htm
- Politiques fiscales et statistiques : www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales
- Conventions fiscales : www.oecd.org/fr/fiscalite/conventions
- Prix de transfert : www.oecd.org/fr/ctp/prix-de-transfert

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Première cérémonie de signature de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, 7 juin 2017
- Forum sur l'administration fiscale, 27-29 septembre 2017
- Forum sur la fiscalité et la délinquance, 7-8 novembre 2017
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, 15-17 novembre 2017
- Première conférence mondiale sur la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales, 14-16 février 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Transparence fiscale 2017: Rapport de progrès*
- *Modèle de Convention fiscale concernant le revenu et la fortune (version abrégée 2017)*
- *Cadre inclusif sur le BEPS : rapport d'étape*
- *Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales 2017*
- *Statistiques des recettes publiques 2018* (couvrant les pays de l'OCDE, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes)
- *Les défis fiscaux posés par la transformation numérique : Rapport intermédiaire 2018*
- *Taxing Energy Use 2018*
- *Les impôts sur les salaires 2018*



**ANTHONY GOOCH**

Director

pac.contact@oecd.org

www.oecd.org/fr/
www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/

[@OCDE_fr](https://twitter.com/OCDE_fr)

Bien communiquer, c'est autant savoir écouter que diffuser de l'information. À l'ère de la post-vérité dans l'actualité et les médias, où les opinions publiques n'ont guère confiance dans leurs dirigeants et affichent leur scepticisme vis-à-vis des experts, il nous faut, plus que jamais, atteindre des publics extérieurs à notre communauté de pensée, dialoguer avec ceux dont les points de vue sont sous-représentés dans le discours ambiant et qui sont susceptibles d'avoir un avis différent du nôtre.

Direction des relations extérieures et de la communication

La **Direction des relations extérieures et de la communication (PAC)** renforce le dialogue et l'engagement de l'OCDE auprès des « prescripteurs » de l'action publique, ainsi qu'avec le grand public. Elle orchestre la communication extérieure de l'Organisation, conformément aux priorités stratégiques définies par le Secrétaire général, donne des orientations sur la communication dans l'Organisation et convoque le Conseil supérieur de la communication de l'OCDE.

En 2017, PAC s'est détachée d'une approche événementielle pour adopter une stratégie de campagnes plus générales, axées sur des messages. La réponse claire et unanime de toute l'Organisation au rejet suscité par la mondialisation a pris corps autour du Forum 2017 de l'OCDE, dont le thème était : « Dépasser les clivages ». Le Forum a également vu le lancement d'une nouvelle plateforme numérique, le Forum Network (« Réseau du Forum »), qui a permis de poursuivre les débats et échanges tout au long de l'année, et rassemble une communauté sans cesse plus grande, comptant plus de 1 200 participants actifs, originaires de plus d'une soixantaine de pays.

PAC a continué d'élargir son engagement dans le cadre du Réseau parlementaire mondial de l'OCDE et du Groupe parlementaire sur l'intégrité et la transparence, nouvellement créé. Le site de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE, une plateforme de participation citoyenne déjà bien établie, a attiré près de 1.5 million de visiteurs en 2017. Tout au long de 2017, PAC a souligné l'importance de communiquer sur les contenus et données de l'OCDE en utilisant un langage, des vidéos et visuels simples, faciles à partager sur les médias sociaux et autres plateformes numériques, dont le nombre progresse fortement. L'OCDE continue de bénéficier d'une grande visibilité dans les grands médias mondiaux, ainsi que dans les principaux médias régionaux et locaux, grâce à l'engagement de ses centres en Europe centrale et orientale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie, et en Amérique du Nord.

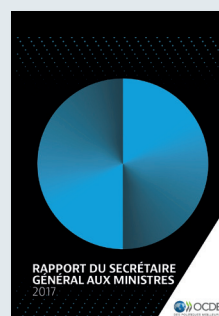
En 2018, les principales campagnes de communication de l'Organisation seront articulées autour des thématiques prioritaires que sont la croissance inclusive, la transformation numérique et la coopération internationale, en veillant à ce que les messages transmis soient destinés à influencer sur la production de *Politiques meilleures pour une vie meilleure*. ■

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Forum 2017 de l'OCDE : Dépasser les clivages, 6-7 juin 2017
- Journées européennes du patrimoine, 16-17 septembre 2017
- Journées parlementaires de l'OCDE, 8-10 février 2017 ; 7-9 février 2018
- Forum 2018 de l'OCDE : Ce qui nous rapproche, 29-30 mai 2018

■ PRINCIPAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION ET PRODUITS

- Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr
- Société civile : www.oecd.org/fr/apropos/societe-civile/
- Images et vidéos : www.flickr.com/OECD ; www.youtube.com/OECD
- Salle de presse : www.oecd.org/fr/presse
- L'OCDE dans le monde : www.oecd.org/fr/presse/locdedanslemonde.htm
- Portail de données de l'OCDE : <http://data.oecd.org/fr/accueil/>
- Forum OCDE : www.oecd.org/fr/forum
- Réseau parlementaire mondial de l'OCDE : www.oecd.org/parliamentarians/fr
- OECD iLibrary : www.oecd-ilibrary.org/fr
- Les essentiels de l'OCDE (série)
- OECD Insights: Debate the issues (blog)
- L'Observateur de l'OCDE (trimestriel)
- L'Annuel de l'OCDE 2017
- Rapport 2017 du Secrétaire général aux Ministres
- Médias sociaux : www.facebook.com/TheOECD ; https://twitter.com/OCDE_fr
- The Forum Network : www.oecd-forum.org



**ANDREAS SCHAAL**

Directeur

grs.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/relations-mondiales[@OECDglobal](https://twitter.com/OECDglobal)

Faire des normes et politiques de l'OCDE une référence à l'échelle mondiale permet de servir notre objectif stratégique. L'Organisation a créé des outils efficaces pour s'engager auprès de ses partenaires, et appuie les réformes de ses pays partenaires au service d'une croissance solide, durable et inclusive. Nous aidons nos partenaires à s'aligner sur les normes et politiques internationalement reconnues de l'OCDE, et leurs points de vue nous permettent d'enrichir nos normes et autres bonnes pratiques.

Secrétariat des relations mondiales

Le **Secrétariat des relations mondiales (GRS)** renforce l'action menée auprès des pays partenaires dans le cadre de programmes régionaux avec l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est, l'Eurasie et l'Europe du Sud-Est, et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Il encourage les Partenaires clés – Afrique du Sud, Brésil, République populaire de Chine, Inde et Indonésie – ainsi que d'autres partenaires importants à participer activement au programme de travail de l'OCDE, et éclaire les débats du Conseil sur les adhésions futures.

GRS soutient les partenaires dans la mise en œuvre des programmes par pays de l'OCDE, lesquels contribuent à lancer leurs processus de réforme, les associent aux travaux des organes de l'OCDE et les met en conformité avec les instruments juridiques de l'Organisation. L'OCDE bénéficie de plus en plus du G20 et d'autres instances de gouvernance régionale et mondiale pour mieux faire connaître les politiques et normes qu'elle prône, renforcer les relations avec les Partenaires clés, et intensifier le soutien aux réformes des pays partenaires. Le programme pour le Pérou s'est achevé en 2017, les programmes menés avec le Kazakhstan et le Maroc ont été prolongés, et un nouveau programme va être lancé avec la Thaïlande.

La première réunion ministérielle du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est a eu lieu à Tokyo, au Japon. Une réunion ministérielle consacrée à l'inclusion sociale a été organisée à Asunción, au Paraguay, dans le cadre du Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La Semaine pour l'Eurasie de l'OCDE, qui s'est tenue à Almaty (Kazakhstan), a donné un nouvel élan au Programme pour la compétitivité de l'Eurasie. L'initiative MENA-OCDE a progressé dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Tunis. Le resserrement de la coopération avec les Partenaires clés a donné lieu à la demande d'adhésion du Brésil, à la mise en place d'un nouveau programme de travail pour 2018-2020 avec la Chine, et à une intensification des relations de coopération avec l'Inde. L'Argentine, la Bulgarie, la Croatie, le Pérou et la Roumanie ont demandé à ouvrir des discussions d'adhésion avec l'Organisation. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

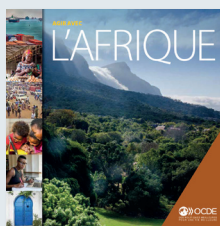
- Relations mondiales de l'OCDE : www.oecd.org/fr/relations-mondiales
- Afrique : www.oecd.org/afrique
- Afrique du Sud : www.oecd.org/fr/afriquedusud
- Amérique latine : www.oecd.org/latin-america
- Asie du Sud-Est : www.oecd.org/southeast-asia
- Brésil : www.oecd.org/bresil ; www.oecd.org/latin-america/countries/brazil
- Chine : www.oecd.org/chine
- Eurasie : www.oecd.org/eurasia
- Inde : www.oecd.org/inde
- Indonésie : www.oecd.org/indonesie
- Moyen Orient et Afrique du Nord : www.oecd.org/fr/sites/mena/
- Europe du Sud-Est : www.oecd.org/south-east-europe

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Conférence ministérielle dans le cadre du Programme régional pour l'Asie du Sud-Est, 8 mars 2018
- Conférence à haut niveau : Un nouveau programme de réformes pour une Europe du Sud-Est plus compétitive, 24 avril 2018
- Dialogue public-privé dans la région MENA : Bâtir un consensus autour des réformes économiques, juin 2018
- Réunion de haut niveau sur le renforcement des institutions et de la gouvernance, 18-19 octobre 2018
- Semaine de l'Eurasie, décembre 2018

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- Brochures par pays et régionales de la série *Active with...* de l'OCDE
- *Enhancing Social Inclusion in Latin America*
- *Enhancing Competitiveness in Central Asia*
- *L'autonomisation économique des femmes dans la région MENA*
- *Strengthening Women's Economic Entrepreneurship in ASEAN*
- *Competitiveness in South East Europe: A Policy Outlook 2018*



**ANDREW WYCKOFF**

Directeur

sti.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/sti[@OECDInnovation](https://twitter.com/OECDInnovation)

La recherche de solutions pour mieux décrypter la situation actuelle et l'évolution future de nos économies et de nos sociétés fait partie de l'ADN de la STI. Cela signifie que nous devons aborder des thèmes à la frontière de notre compréhension de la science et de la technologie, tels que l'utilisation des biotechnologies et des nanotechnologies pour transformer les modes de production, l'adoption d'une vision granulaire de la productivité, ou les incidences des mutations numériques – des données massives à l'internet des objets, en passant par l'intelligence artificielle – sur le monde qui nous entoure.

Direction de la science, de la technologie et de l'innovation

La **Direction de la science, de la technologie et de l'innovation (STI)** formule des conseils fondés sur des données factuelles pour l'élaboration de politiques concernant la contribution de ces trois types d'activités à nos économies et nos sociétés. Pour ce faire, elle mène des travaux dans un large éventail de domaines : dynamique des entreprises, productivité, économie numérique, incidences des neurotechnologies, des nanosatellites et de l'innovation sur les défis sociaux, protection des consommateurs, ou encore surcapacités dans l'industrie lourde.

Les réalisations de STI en 2017 ont souligné sa capacité à fournir aux pays des données et des conseils d'avant-garde. Le Tableau de bord STI a dévoilé quelque 200 indicateurs couvrant plus de 40 économies avancées et émergentes, avec un coup de projecteur sur l'impact des technologies numériques. L'étude sur les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion au Mexique a démontré la capacité de STI à mener des examens à l'échelle nationale et à accompagner les pays dans leur démarche pour tirer le meilleur parti de la transformation numérique.

STI contribue par ailleurs aux débats internationaux aux plus hauts niveaux. Elle a prêté son concours aux travaux de la Présidence allemande du G20 sur la transformation numérique au service d'un monde interconnecté, qui ont débouché sur l'établissement d'une feuille de route destinée à guider les actions futures des pays du G20 dans le domaine du numérique. Quant à la présidence italienne du G7, qui a mis l'accent sur la prochaine révolution de la production, elle a pu compter sur l'expertise de STI dans les domaines des petites et moyennes entreprises, de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et des infrastructures numériques. STI joue également un rôle actif dans la résolution de problématiques multilatérales délicates – en témoigne sa contribution à la mission de l'OCDE en tant que modérateur du Forum mondial sur les surcapacités sidérurgiques.

En 2018, le projet transversal de l'OCDE sur la transformation numérique reste une priorité. La troisième conférence annuelle du Forum mondial sur la productivité sera centrée sur les technologies de rupture et leurs incidences sur les entreprises et les travailleurs. Dans un contexte marqué par l'émergence de technologies qui soulèvent des questions éthiques complexes, STI tiendra à Shanghai une réunion pour examiner la manière dont scientifiques, pouvoirs publics, entreprises et société civile peuvent mieux intégrer les grandes valeurs sociales au processus de développement des neurotechnologies. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

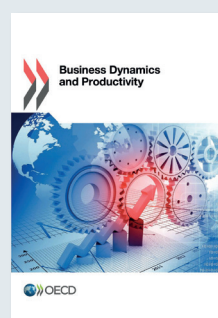
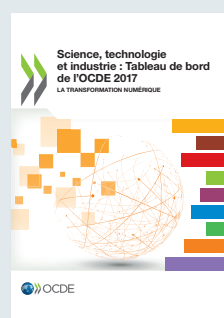
- Projet sur la transformation numérique : www.oecd.org/going-digital
- Portail de l'OCDE sur le haut débit : www.oecd.org/sti/broadband/broadband-statistics
- Examens des politiques d'innovation : www.oecd.org/fr/sti/inno

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Conférence du Forum mondial sur la productivité : Openness, global value chains and productivity-enhancing policies, 26-27 juin 2017
- Conférence « Artificial Intelligence: Smart Machines, Intelligent Policies », 26-27 octobre 2017
- Conférence « IP Statistics for Decision Makers », 14-15 novembre 2017

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2017 – Transformation numériques*
- *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2017*
- *La prochaine révolution de la production : Conséquences pour les pouvoirs publics et les entreprises*
- *Business Dynamics and Productivity*
- *OECD Telecommunications and Broadcasting Review of Mexico 2017*
- « Strengthening the effectiveness and sustainability of international research infrastructures »
- « Neurotechnology and society: Strengthening responsible innovation in brain science »
- « The evolving role of satellite networks in rural and remote broadband access »
- « The great divergence(s) »
- « A portrait of innovative start-ups across countries »
- « World top R&D investors: Industrial property strategies in the digital economy »
- « Economic shocks and changes in global production structures: Methods for measuring economic resilience »
- « Frascati manual R&D and the system of national accounts »
- « What role for social sciences in innovation? »



**MARTINE DURAND**

Statisticienne en chef et Directrice

stat.contact@oecd.orgwww.oecd.org/fr/sdd[@OECD_Stat](https://twitter.com/OECD_Stat)

À l'heure de la post-vérité, de la montée du populisme, d'une confiance en berne, du progrès technologique accéléré et d'un mécontentement engendré par le creusement des inégalités et la lenteur de la reprise économique, nous devons produire une information fiable, pertinente et accessible. La Direction des statistiques et des données mobilise la puissance des statistiques officielles pour informer les décideurs et le public, tout en investissant dans des méthodes et outils innovants pour exploiter les nouvelles sources de données.

Direction des statistiques et des données

La **Direction des statistiques et des données (SDD)** renforce la prise de décision fondée sur des données probantes, au moyen de statistiques sur les comptes nationaux, le commerce international et les indicateurs de bien-être, entre autres. Elle élabore des méthodes pour mesurer et collecter des données dans des domaines stratégiques émergents comme la transformation numérique, la croissance inclusive et la confiance. SDD soutient le système statistique de l'OCDE en fournissant des solutions de « données intelligentes » et en exploitant des sources de données non conventionnelles.

SDD s'emploie à résoudre les difficultés de mesure de la mondialisation et de la transformation numérique, et développe de nouvelles données relatives aux échanges. Elle produit des indicateurs décrivant le rôle des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur mondiales pour mieux appréhender la mondialisation inclusive. En 2017, SDD a publié des notes statistiques par pays sur les échanges et l'investissement, en coopération avec la Direction des affaires financières et des entreprises, pour nourrir les discussions sur l'articulation échanges-investissement et le rôle des entreprises multinationales dans les chaînes de valeur mondiales.

SDD a défini des classifications et un cadre comptable afin de mieux mesurer l'économie numérique. Elle a analysé la validité des concepts comptables établis en fonction des nouvelles entreprises axées sur le numérique, du commerce numérique, des flux transfrontaliers d'actifs de propriété intellectuelle non comptabilisés, et de l'évolution rapide de la qualité des produits.

Depuis longtemps en pointe sur la mesure du bien-être, SDD a publié en 2017 sa dernière édition de *Comment va la vie ?*, qui brosse un tableau de la situation des populations au regard des diverses dimensions du bien-être. Elle a également mené des travaux méthodologiques pour faire avancer le programme statistique dans des domaines aussi divers que la mesure de la confiance et de la qualité des emplois ; les interdépendances financières des entreprises et des ménages dans les différents pays ; le système bancaire parallèle ; et l'impact des entreprises sur le bien-être des populations. Ces travaux améliorent la granularité, l'actualité et la pertinence des travaux de l'OCDE sur les statistiques et les données. ■

■ ACTIVITÉS PRINCIPALES

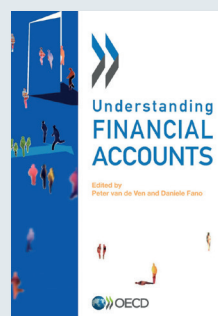
- Indicateurs composites avancés et enquêtes de conjoncture : www.oecd.org/fr/std/indicateurs-avancees
- Statistiques sur l'entrepreneuriat et les entreprises : www.oecd.org/fr/std/stats-entreprises
- Statistiques sur la productivité : www.oecd.org/fr/std/stats-productivite
- Initiative du vivre mieux de l'OCDE : www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux.htm
- Mesurer le bien-être et le progrès : www.oecd.org/fr/statistiques/mesurer-bien-etre-et-progres.htm
- Croissance inclusive : www.oecd.org/sdd/inclusivegrowth-theoecdmeasurementframework.htm
- Égalité hommes-femmes : www.oecd.org/fr/parite
- Croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Statistiques sur le marché du travail : www.oecd.org/fr/sdd/stats-travail
- Échanges internationaux et balance des paiements : www.oecd.org/fr/sdd/stats-echanges ; www.oecd.org/fr/sdd/stats-echanges/balanced-trade-in-services.htm
- Mesurer les échanges en valeur ajoutée (TiVA) : <http://oe.cd/tiva-fr>
- Comptes nationaux et statistiques financières : www.oecd.org/fr/sdd/cn ; www.oecd.org/fr/sdd/stats-fin
- Prix et parités de pouvoir d'achat : www.oecd.org/fr/sdd/prix-ppa

■ MANIFESTATIONS PRINCIPALES

- Conférence sur les inégalités de richesse : mesures et politiques, 26 avril 2018
- Conférence sur le rôle des statistiques officielles dans une société de communication en évolution, 5-6 octobre 2017

■ PUBLICATIONS PRINCIPALES

- *OECD Compendium of Productivity Indicators 2018*
- *Comment va la vie ? 2017 : mesurer le bien-être*
- *Measuring Distance to the SDG Targets 2017*
- *Panorama de l'entrepreneuriat 2017*
- *Understanding Financial Accounts 2017*
- *OECD Guidelines on Measuring Trust*
- *OECD Guidelines on Measuring the Quality of the Working Environment*





NICOLA BONUCCI

Directeur des affaires juridiques et
Coordonnateur de l'adhésion



legal@oecd.org



www.oecd.org/fr/juridique

Afin de relever les défis du XXI^e siècle, le droit international doit aujourd'hui évoluer différemment, et de manière plus créative. L'OCDE se montre à hauteur de cet enjeu avec la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. À lui seul, cet instrument international permettra de modifier des milliers de traités fiscaux bilatéraux de façon efficace et coordonnée dans le monde entier.

Direction des affaires juridiques

La **Direction des affaires juridiques (LEG)** formule des avis sur tous les aspects juridiques, institutionnels et procéduraux des activités de l'Organisation. Elle aide les directions à élaborer leurs résultats, représente l'Organisation en justice et apporte des conseils en matière de contrats, d'accords de coopération ou de financement, de propriété intellectuelle et de réformes portant sur les ressources financières ou humaines.

La Direction apporte son concours à l'examen du processus d'élaboration des normes, actuellement en cours dans l'ensemble de l'Organisation. Ce processus vise à garantir la pertinence et l'efficacité des normes de l'OCDE en vigueur, et à identifier les secteurs dans lesquels de nouvelles normes pourraient être élaborées. L'exercice consiste également à concevoir des outils permettant d'actualiser les normes et d'assurer leur réactivité aux évolutions du contexte de l'action publique. Enfin, la Direction s'emploie à mieux mesurer la mise en œuvre et l'impact des normes de l'OCDE, et à étendre leur portée mondiale.

La Direction contribue par ailleurs à la signature, la ratification et la mise en œuvre de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. Elle a aidé à élaborer de nouvelles normes sur des thématiques telles que le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables, l'administration ouverte (*open government*), le financement et les crédits à l'exportation durables, et la durabilité des événements mondiaux. Elle a assumé un rôle constant de représentation de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, notamment dans le Groupe de travail du G20 sur la lutte contre la corruption.

Enfin, la Direction a coordonné les discussions d'adhésion menées avec la Colombie, le Costa Rica et la Lituanie, et a apporté son expertise aux discussions portant sur d'éventuels futurs processus d'adhésion. S'agissant plus généralement des relations mondiales, la Direction a assuré un soutien juridique significatif en matière de participation à des comités de l'OCDE et de respect de normes de l'Organisation. ■



PETER STOKHOF
Directeur par intérim

L'Audit interne joue un rôle essentiel en aidant l'OCDE à s'acquitter de sa mission grâce à la formulation de recommandations tournées vers l'avenir et à la définition de bonnes pratiques. Il fournit des avis au Secrétaire général sur la gouvernance exécutive, et sur la gestion des risques et le contrôle. Le Comité d'audit, un organisme spécial du Conseil, supervise l'indépendance et l'efficacité de l'Audit interne et externe ; examine leurs programmes de travail ; et contrôle la gestion de la mise en œuvre des recommandations effectuées. Ces fonctions contribuent à conforter l'OCDE dans son statut d'organisation en pointe sur les aspects touchant à la gouvernance exécutive, à la responsabilité, à la transparence et à la performance.

Audit interne

L'**Audit interne (IA)** offre au Secrétaire général une garantie objective et indépendante ainsi qu'une activité de conseil destinée à valoriser et améliorer le fonctionnement de l'OCDE. Il aide l'Organisation à atteindre ses objectifs en proposant une approche systématique et rigoureuse visant à évaluer et améliorer l'efficacité de la gouvernance exécutive, de la gestion des risques et du contrôle au sein de l'OCDE.

En 2017, troisième année de la Stratégie quadriennale de l'Audit interne, nous nous sommes concentrés sur la substance des travaux de l'OCDE et avons fourni un contrôle de qualité au niveau de l'Organisation. L'Audit interne a continué de faire porter ses audits sur les aspects importants, notamment les principaux facteurs de réussite applicables à la gestion de projet ; l'éthique, le code de conduite et le souci de la confidentialité ; et la gestion des risques au niveau de « l'entreprise OCDE ». Le programme de travail de l'Audit interne pour le biennium 2017-2018 est axé sur la problématique du risque, notamment la cybersécurité et la sécurité physique, la passation de marchés, et divers aspects de la gestion des ressources humaines.

Grâce à l'Audit interne, l'OCDE renforce la transparence et la responsabilité. Les éléments constitutifs de l'architecture d'audit de l'OCDE ont été inventoriés, publiés sur le site internet de l'OCDE et portés à la connaissance de tous les membres et agents de l'Organisation. En janvier 2018, le Secrétaire général a révisé ses directives en matière de communication des rapports de l'Audit interne, établies en janvier 2016, élargissant la disponibilité de la version détaillée de ces rapports, en plus de leur version résumée, à l'ensemble des membres de l'OCDE.

Dans le cadre de son adhésion aux directives obligatoires de l'Institut de auditeurs internes (IIA), l'Audit interne maintient une garantie de qualité et un programme d'amélioration qui couvre tous les aspects de son activité. Il communique les résultats de ses évaluations internes et externes en cours au Secrétaire général et au Comité d'audit au moins tous les cinq ans. La plus récente évaluation de qualité externe de l'Audit interne, menée par l'IIA en 2015, a abouti à une note maximale : l'Audit interne est « généralement conforme » aux Normes et Code de déontologie de l'IIA. ■



JOSÉE TOUCHETTE
Directrice exécutive



EXD.Info@oecd.org

Une meilleure gestion pour des politiques meilleures... des politiques meilleures pour une vie meilleure. EXD joue un rôle crucial dans la mission de l'OCDE en assurant la gestion des ressources de l'Organisation au nom du Secrétaire général. Nous administrons ces ressources avec soin, de manière responsable et efficace, tout en cherchant constamment à les améliorer pour l'avenir.

Direction exécutive

La **Direction exécutive (EXD)** conseille le Secrétaire général sur les politiques et pratiques de gestion, apportant des services internes de qualité au personnel, aux membres et aux délégués. Ces services – gestion des ressources humaines et financières ; gestion du numérique, de la connaissance et de l'information ; conférences, services linguistiques, sécurité et gestion opérationnelle – permettent à l'Organisation de mener ses travaux à bien avec efficacité et efficacité.

La sûreté du personnel, des délégués et des 130 000 visiteurs annuels est une priorité pour l'OCDE. Le renforcement des entrées de nos principaux bâtiments a constitué une étape importante en 2017, et la construction d'une nouvelle zone d'accueil et d'accréditation est en cours au Centre de conférences principal. Les menaces pesant sur la sécurité numérique croissent elles aussi de manière exponentielle, que ce soit en quantité ou en complexité, et EXD a œuvré pour protéger le personnel, les données et les actifs de l'OCDE.

EXD cherche constamment à améliorer la mise en œuvre et le suivi des normes dans l'ensemble de l'Organisation. Dans le but de consolider notre cadre éthique, nous renforçons la transparence et la formation du personnel, créons une fonction déontologique dédiée et consolidons la politique de protection des lanceurs d'alerte existante.

Plusieurs projets centraux transforment actuellement les services et les installations. La plateforme O.N.E a fait son apparition en 2017 en remplacement d'OLIS, et offre aux membres et aux partenaires des fonctionnalités améliorées et mobiles pour les réunions et les documents. Les directions se servent de O.N.E pour optimiser la gestion des documents, de leur rédaction à leur publication. L'ouverture, l'an dernier, du Centre de conférences OCDE Boulogne apporte aux directions et aux membres un deuxième ensemble de salles de réunion de qualité.

De 2015 à 2017, EXD a mis en œuvre des propositions du Plan d'action V4M d'optimisation des ressources ; elle s'emploie désormais à approfondir cette initiative dans l'ensemble de l'Organisation. Le château de la Muette s'est vu décerner un prix récompensant sa qualité de bâtiment durable parmi 350 bâtiments certifiés HQE (haute qualité environnementale) en France. ■

**LUCY ELLIOTT**

Directrice

ecouncil@oecd.org

Un processus décisionnel fluide et efficace et des services d'évaluation de qualité sont garants de l'impact et de la pertinence de l'OCDE.

Le Secrétariat du Conseil assure l'interface avec les membres, préparant les décisions qui dessineront l'avenir de l'OCDE et son aptitude à promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure. En 2018, CES continuera d'apporter son soutien à une bonne gouvernance institutionnelle dans un environnement dynamique. Par ses services d'évaluation, il soutiendra et démontrera la crédibilité de l'OCDE en tant qu'organisation ouverte à l'apprentissage.

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif

Le **Secrétariat du Conseil (CES)** est au service du Conseil, du Comité exécutif, des réunions des Chefs de délégation, du Groupe de stratégie globale, de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres et du Comité d'évaluation. Les évaluations en profondeur apportent un éclairage systématique et objectif sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des comités de substance de l'OCDE, entre autres, afin d'éclairer les décisions du Conseil relatives à l'opportunité et au renouvellement de leurs mandats.

Le Secrétariat du Conseil apporte son concours au Secrétaire général dans ses fonctions de Président du Conseil, fournissant aide et conseils sur les aspects institutionnels, stratégiques et procéduraux des activités du Conseil et de son programme de travail. Il assure également la liaison entre les comités permanents, ainsi qu'entre le Secrétariat et les délégations des pays membres. Le Secrétariat du Conseil apporte un concours stratégique aux organes directeurs et assure la gestion de projets numériques comme la conception et la mise en forme de plateformes et de bases de données pour l'organisation des réunions et pour le traitement minutieux et la diffusion en temps opportun des documents.

L'Évaluation en profondeur joue un rôle essentiel pour aider l'OCDE à s'acquitter de sa mission. Elle fournit des recommandations prospectives, facilite la définition de bonnes pratiques et conseille le Secrétaire général en matière de suivi et d'évaluation. Autant d'éléments qui contribuent au renforcement de la transparence et de la redevabilité de l'Organisation.

En 2017, le Secrétariat du Conseil a engagé une réorientation stratégique pour garantir que ses fonctions continuent de répondre et de s'adapter aux évolutions internes et externes ; que son potentiel est pleinement exploité ; et que ses services sont constamment améliorés pour être largement utilisés par les parties concernées. Pour 2018 et au-delà, l'ambition du Secrétariat du Conseil est d'offrir aux membres et au Secrétaire général une plateforme au service d'un processus décisionnel fluide, d'une gouvernance institutionnelle satisfaisante, et d'une utilisation renforcée du suivi et de l'évaluation. ■

Organes spéciaux de l'OCDE





MARIO PEZZINI

Directeur et Conseiller spécial chargé du développement auprès du Secrétaire général de l'OCDE



dev.contact@oecd.org



www.oecd.org/fr/dev



[@OECD_Centre](https://twitter.com/OECD_Centre)

Si la hausse des niveaux de revenu contribue à l'amélioration des résultats de développement, elle fait également naître de nouveaux enjeux et demandes. Les responsables politiques des pays émergents et en développement sont confrontés à des décisions complexes concernant des problématiques qui évoluent rapidement, et doivent concilier des priorités d'ordre économique, social et environnemental. DEV collabore avec eux en leur fournissant des analyses de pointe et en facilitant l'apprentissage au sein de l'administration, de manière à élaborer des stratégies d'action qui changeront véritablement la vie des populations.

Centre de développement

Le **Centre de développement de l'OCDE (DEV)** a été créé en 1962 comme une plateforme d'analyse, de partage des connaissances et de dialogue sur les politiques fondé sur des données factuelles. Il compte 27 pays de l'OCDE, plus l'Union européenne, ainsi que 25 pays non membres de l'Organisation, qui réfléchissent ensemble et à égalité aux moyens innovants de résoudre les problèmes urgents de développement.

DEV joue un rôle de pionnier sur les questions de développement au sein de l'OCDE. Depuis la crise économique mondiale, ses travaux montrent que les pays non membres de l'OCDE suivent des trajectoires de développement diverses, complexes et imprévisibles. Pour leur prospérité et leur bien-être, mais aussi pour ceux des membres de l'OCDE, il est fondamental de rendre le développement de ces pays plus durable. En 2017, les membres du Centre ont encouragé la poursuite des initiatives visant à étudier les perspectives et difficultés des pays lorsqu'ils évoluent vers des niveaux de revenu plus élevés. Ils ont également réclamé des outils visant à insuffler une nouvelle dynamique à la coopération internationale afin d'agir plus efficacement face à la nouvelle donne. DEV a lancé un Groupe d'apprentissage mutuel pour aider ses membres à mettre à profit les enseignements tirés de ses Examens multidimensionnels par pays.

En coopération avec les autorités locales et des chercheurs de quelque 30 pays, pour la plupart à faible revenu, DEV a publié de nouvelles données concrètes sur des enjeux pressants tels que l'impact des migrations sur le développement, les politiques efficaces à l'appui de l'intégration des jeunes, et l'avenir de la protection sociale. DEV a également renforcé son empreinte en Asie, avec l'organisation du premier Forum économique international sur l'Asie à Tokyo. Il a signé un protocole d'accord avec le Finance Centre for South-South Cooperation à Hong Kong, et enrichi sa collaboration avec la Commission de l'Union africaine d'un nouveau rapport phare. En collaboration avec d'autres organes de l'OCDE, il a mené une enquête et une analyse sur les dépenses de développement des fondations philanthropiques, et lancé le Dialogue de l'OCDE sur l'autonomisation économique des femmes. ■

Pour plus d'informations, voir le blog de l'OCDE sur le développement, <https://oecd-development-matters.org> ; l'indice Institutions sociales et égalité femmes-hommes, www.genderindex.org ; Wikigender, www.wikigender.org ; et le SDG Communicator, <https://sdg-communicator.org>.



FATIH BIROL
Directeur exécutif



info@iea.org



www.iea.org



[@IEA](https://twitter.com/IEA)

Les membres de l'AIE et de ses organisations apparentées représentent aujourd'hui plus de 70 % de la consommation mondiale d'énergie, contre moins de 40 % il y a seulement deux ans. La collaboration accrue avec les pays membres de l'Association de l'AIE (Brésil, République populaire de Chine, Inde, Indonésie, Maroc, Singapour et Thaïlande) renforce l'influence de l'Agence sur la sécurité et la durabilité énergétiques dans le monde.

Agence internationale de l'énergie

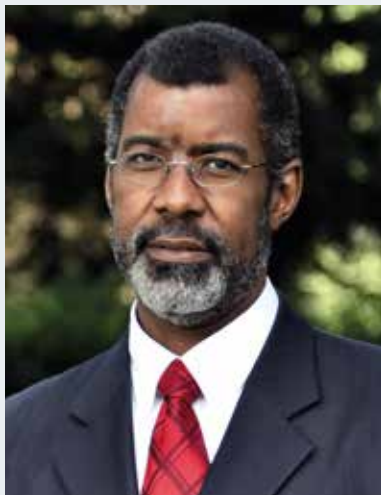
L'Agence internationale de l'énergie (AIE) œuvre pour que ses 30 membres et d'autres pays bénéficient d'une énergie fiable, abordable et propre. Elle fournit des données et analyses de qualité sur l'ensemble des combustibles et technologies énergétiques, ainsi que des moyens d'action efficaces à l'appui des quatre fondamentaux d'une politique énergétique saine : la sécurité énergétique, la durabilité environnementale, le développement économique et l'engagement dans le monde entier.

En novembre 2017, la Réunion ministérielle de l'AIE a rassemblé les dirigeants des principaux énergéticiens ainsi que les ministres et responsables de haut rang des pays membres de l'AIE, candidats à l'adhésion, membres de l'Association et partenaires. À cette occasion, tous ont salué les remarquables progrès accomplis dans la mise en œuvre des trois piliers de la modernisation de l'AIE :

1. Intensifier la collaboration avec de grandes économies émergentes : le Mexique est devenu le 30^e pays membre de l'Agence. Le Brésil et l'Inde ont rejoint la Chine, l'Indonésie, le Maroc, Singapour et la Thaïlande au sein de l'Association de l'AIE.
2. Renforcer et élargir son engagement à l'égard de la sécurité énergétique : des aides en ligne pour la préparation aux situations d'urgence ont été mises en place avec les pays de l'Association, le deuxième rapport sur l'approvisionnement mondial en gaz (*Global Gas Security Review*) a été achevé, et les enquêtes nationales sur la sécurité des marchés de l'électricité ont permis de recueillir des éléments de première importance.
3. Mettre davantage l'accent sur les technologies des énergies propres : le Programme de transition vers les énergies propres a été lancé, ainsi que la Plateforme mondiale d'échange sur l'efficacité énergétique. L'AIE héberge désormais le secrétariat de la Réunion ministérielle sur les énergies propres (CEM).

En 2017, forte d'un vaste gisement de données mondiales et de ses relations de partenariat, l'AIE a principalement :

- publié le rapport *World Energy Outlook 2017*, avec le gaz naturel et la Chine pour thèmes principaux ;
- publié le mensuel *Oil Market Report* et cinq rapports sectoriels (charbon, efficacité énergétique, gaz naturel, hydrocarbures et énergies renouvelables) ;
- fait paraître plusieurs dizaines de rapports spéciaux, dont *World Energy Investment*, *Digitalisation and Energy* et *Future of Trucks* ;
- formé plus de 400 responsables de pays partenaires dans les domaines des statistiques sur l'énergie, de l'efficacité énergétique et de l'élaboration des politiques énergétiques. ■



WILLIAM D. MAGWOOD, IV
Directeur général



nea@oecd-nea.org



www.oecd-nea.org



[@OECD_NEA](https://twitter.com/OECD_NEA)

L'énergie nucléaire fait partie de l'arsenal mondial à disposition pour réduire les émissions de carbone, lutter contre la pollution atmosphérique et accroître la sécurité énergétique. Seule source d'énergie décarbonée de grande échelle acheminable, l'énergie nucléaire vient compléter le vaste déploiement des énergies renouvelables. La technologie nucléaire est compatible avec un avenir fondé sur l'énergie durable, mais elle est appelée à évoluer grâce à l'innovation.

Agence pour l'énergie nucléaire

L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) aide ses membres à maintenir et à approfondir les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Elle fournit des évaluations officielles et dégage des convergences de vues sur des questions importantes, afin d'aider les États à prendre des décisions en matière de technologie nucléaire et de politique énergétique en général.

En 2018, l'AEN célèbre son 60^e anniversaire, marquant une grande étape de son histoire. Les 33 pays membres de cette organisation intergouvernementale unique au monde concentrent 84 % de la puissance nucléaire installée mondiale. L'AEN fournit un cadre de coopération internationale flexible et prêt à l'emploi pour accompagner ses membres sur la voie de la durabilité énergétique en les aidant à surmonter les obstacles techniques, économiques et stratégiques.

Les activités de l'AEN portent sur la sûreté et la réglementation nucléaires, y compris les aspects humains comme la culture de la sécurité ; la gestion des déchets radioactifs ; le démantèlement ; la radioprotection ; les sciences et les données nucléaires ; le développement des technologies nucléaires ; les analyses économiques ; et les questions stratégiques et juridiques. L'AEN assure le secrétariat technique du Programme multinational d'évaluation des conceptions, du Cadre international de coopération sur l'énergie nucléaire et du Forum international Génération IV. Plus de 20 programmes communs sont exécutés sous ses auspices, dont le projet de réacteur de Halden qui fêtera lui aussi son 60^e anniversaire en 2018.

Parmi les faits marquants de 2017, on retiendra : l'adhésion de l'Argentine et de la Roumanie ; l'Atelier de l'AEN sur la participation des parties prenantes à la prise de décision dans le domaine nucléaire ; et le premier Atelier international de promotion de l'engagement des femmes en science et en ingénierie, organisé par l'AEN pour encourager les jeunes filles à étudier dans les filières STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques).

L'AEN continue à travailler sur le projet Innovation nucléaire 2050 pour identifier les priorités mondiales de la recherche-développement pour l'avenir, et ériger les cadres nécessaires à l'innovation et à la mise en application rapide des nouvelles technologies. Elle continue également à travailler sur le Cadre d'échange pour l'enseignement, les compétences et les technologies nucléaires (NEST), qui offrira des opportunités de recherche et de formation à ceux qui seront les experts et dirigeants de demain. ■



YOUNG TAE KIM
Secrétaire général



contact@itf-oecd.org



www.itf-oecd.org



[@ITF_Forum](https://twitter.com/ITF_Forum)

Le secteur des transports subit une augmentation spectaculaire de la demande. Dans la décennie qui vient, notre défi est de trouver un équilibre entre ce qui est technologiquement possible, ce qui est utile aux humains et ce qui est désirable pour nos sociétés. Nous devons élaborer des objectifs communs pour le transport du futur.

Forum international des transports

Le **Forum international des transports (FIT)** de l'OCDE est une organisation intergouvernementale qui regroupe 59 pays membres. Il sert de laboratoire d'idées au service de la politique des transports, et organise chaque année un Sommet des ministres des Transports, le plus grand rassemblement mondial de décideurs en ce domaine. Le FIT est le seul organisme mondial qui couvre tous les modes de transport.

Le projet du FIT « Décarboner le transport » a été instauré après la COP21 pour répondre au besoin d'identifier des politiques efficaces de réduction du CO₂. Ce projet implique les pays et partenaires afin de regrouper des données quantitatives et meilleures pratiques pour décarboner le transport. Il rassemble actuellement 70 partenaires et soutiens dont des organisations internationales et intergouvernementales de premier plan comme l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie.

Le Sommet 2018 sur le thème de la sécurité et de la sûreté des transports a permis d'envisager les manières de s'adapter aux nouveaux risques et dangers, du changement climatique au terrorisme et aux cyberattaques.

Le réseau Safer City Streets du FIT connecte maintenant 45 villes afin d'améliorer la sécurité routière en partageant les données, expériences et connaissances.

Les *Perspectives des transports 2017* donnent un aperçu mondial des tendances récentes et des perspectives à court terme dans le secteur des transports, ainsi que des prévisions à long terme de la demande de transport jusqu'en 2050. La publication souligne aussi le rôle des politiques dans l'élaboration de systèmes de transports durables pour assurer l'égalité d'accès.

Les pays membres ont mandaté plusieurs études de cas spécifiques, notamment sur des simulations de mobilité partagée (à Helsinki, Auckland et Dublin), ainsi qu'une analyse des plans d'incitation slovaques pour réduire les émissions provenant du secteur maritime. Le CPB (Corporate Partnership Board), créé en 2013 pour servir de plateforme de dialogue avec le secteur privé, comprend maintenant 28 entreprises. Lors du Sommet annuel des ministres des Transports en mai 2018, il a présenté des rapports sur des sujets tels que les drones, les chaînes de blocs, les véhicules autonomes et la ville à usage partagé. ■

Entités spéciales

FATF

Financial Action Task Force

FATF PLENA

Paris, 18-24 Fe



**LAURENT BOSSARD**

Directeur

swac.contact@oecd.org

www.oecd.org/fr/csao
www.oecd.org/fr/sites/rpca

[@SWAC_OECD](https://twitter.com/SWAC_OECD)

L'Afrique de l'Ouest, dotée d'une population de près de 400 millions d'habitants, est aussi vaste que les États-Unis. Les défis auxquels elle est confrontée – croissance démographique et urbanisation rapides, insécurité alimentaire, terrorisme, trafics et migrations – sont aussi réels que son potentiel de développement. Depuis plus de 40 ans, le CSAO produit des données et des connaissances à l'appui de l'action publique dans cette région.

Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

La mission du **Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)** est de promouvoir des politiques régionales et internationales propres à améliorer le bien-être économique et social des populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Il promeut également des approches innovantes et tournées vers l'avenir pour l'élaboration des politiques et la coopération internationale. Ses membres et ses partenaires comprennent des organisations régionales d'Afrique de l'Ouest, des pays de l'OCDE et l'Union européenne.

Le CSAO apporte son concours au Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), une plateforme internationale de dialogue et de coordination qui rassemble les acteurs régionaux intervenant dans les questions d'alimentation et de nutrition. En 2017, le RPCA a élaboré une plateforme de partage d'informations – dotée notamment d'outils de visualisation de données – afin d'étayer les plans de réponse aux crises alimentaires, de promouvoir l'apprentissage mutuel et d'améliorer l'efficacité de l'action collective. Le Secrétariat du CSAO facilite également le dialogue et la promotion de l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience (AGIR).

En 2017, les travaux du CSAO sur les facteurs des transformations de l'économie alimentaire (urbanisation, augmentation de la population et du revenu) ont comporté une analyse de l'emploi dans ce secteur, qui représente 66 % de l'emploi total et 31 % de l'emploi non-agricole dans la région.

Le CSAO poursuit ses travaux sur la contribution de la coopération transfrontalière à l'intégration régionale. Il répertorie actuellement les réseaux de femmes commerçantes sur les marchés frontaliers, et analyse la résilience au changement climatique dans les villes frontalières. Ces travaux aboutiront à une série de publications et à des recommandations à l'intention des décideurs politiques.

Le Secrétariat a également participé à des forums internationaux de haut niveau sur la sécurité, et produit des analyses régulières sur les problématiques touchant la région. En septembre, il a co-organisé un symposium sur l'économie, les migrations et la sécurité dans la région du Sahara-Sahel.

La Semaine annuelle du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest – qui a eu lieu au Bénin en décembre 2017 – a rassemblé 320 acteurs de la sécurité alimentaire. Les séries *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, *Notes ouest-africaines* et *Maps & Facts* abordent un large éventail de sujets, dont l'économie alimentaire, le climat, l'égalité entre les sexes, l'urbanisation et la sécurité. ■



DAVID LEWIS
Secrétaire exécutif



contact@fatf-gafi.org



www.fatf-gafi.org/fr



[@FATFNews](https://twitter.com/FATFNews)

Depuis sa création il y a 30 ans, le GAFI contribue fortement à la sûreté et la sécurité. Il s'emploie à comprendre les risques émanant du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, et à élaborer des normes et politiques pour les combattre. Il évalue la façon dont les pays mettent en œuvre les normes du GAFI et demande des comptes aux pays qui continuent à permettre aux criminels et aux terroristes de détourner à leurs fins le système financier.

Groupe d'action financière

Le **Groupe d'action financière (GAFI)**, créé par le G7 en 1989, comprend aujourd'hui 37 membres. Il a pour mission d'évaluer les risques, de définir des normes et d'examiner les efforts déployés par les pays pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (y compris les menaces émergentes) et de la prolifération des armes de destruction massive.

Par le biais de ses neuf antennes régionales, le GAFI rassemble un réseau mondial de 204 juridictions qui se sont engagées, au plus haut niveau, à mettre en œuvre les normes du GAFI et à être évaluées par rapport à ces normes. Il coopère étroitement avec les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres organisations. Ses normes sont essentielles pour combattre le trafic de stupéfiants, la traite d'êtres humains, la fraude, la corruption, la fraude fiscale et d'autres menaces graves. Le GAFI a été le premier organisme d'établissement de normes à mesurer l'impact de ses normes et leur respect formel. Les pays dont les lacunes stratégiques constituent une menace pour le système financier sont inscrits sur une liste publique. Depuis 2007, le GAFI a examiné plus de 80 pays et a identifié des lacunes dans 65 d'entre eux, dont 53 ont pris des mesures depuis.

Soutenu par le G7 et le G20, le GAFI continue de privilégier une action globale afin de lutter rapidement et efficacement contre l'ensemble des sources, des techniques et des canaux de financement du terrorisme ; d'améliorer la transparence et la disponibilité des informations concernant les bénéficiaires effectifs, en coordination avec le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales ; de soutenir l'inclusion financière ; et de renforcer ses propres capacités.

La Présidence argentine du GAFI (de juillet 2017 à juin 2018) accorde en outre la priorité à deux séries de mesures phares : 1) améliorer les relations avec les services des ministères publics et le système judiciaire ; et 2) renforcer le dialogue avec les communautés techniques financières et réglementaires afin de soutenir une innovation financière responsable, que les criminels et les terroristes ne pourront détourner à leur profit. ■

**JOHANNES JÜTTING**

Chef du Secrétariat

paris21@oecd.orgwww.paris21.org
www.paris21.org/press2017

@ContactPARIS21

La révolution numérique et l'augmentation exponentielle des nouvelles sources de données ouvrent de formidables opportunités aux pays à revenu faible ou intermédiaire. Cependant, alors que les pays du monde entier tentent de s'adapter à l'évolution du paysage des données et de l'information, il sera essentiel d'investir en faveur de systèmes statistiques publics solides, permettant de suivre les progrès accomplis, d'évaluer les politiques publiques et de promouvoir des activités rentables et utiles à la société dans son ensemble.

Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

Le **Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21)**

a été créé en 1999 par les Nations Unies, la Commission européenne, l'OCDE, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Fort de plus de 18 ans d'expérience aux côtés des pays à faible revenu, PARIS21 œuvre au renforcement des capacités statistiques et promeut l'utilisation des données par les décideurs politiques et les citoyens.

PARIS21 s'emploie à faire reconnaître la nécessité d'accroître le soutien financier au développement des statistiques. Selon l'édition 2017 du *Rapport sur le soutien des partenaires à la statistique* (PRESS), 541 millions USD ont été consacrés aux statistiques en 2015, ce qui ne représente que 0,30 % de l'aide publique au développement. Pour que les pays en développement puissent répondre aux besoins en données liés aux Objectifs de développement durable, il faudra multiplier par deux le volume d'aide, interne ou émanant des donateurs, en faveur des données et de la statistique, et le porter à près de 1 milliard USD par an.

PARIS21 élabore un ensemble d'outils statistiques innovants afin d'aider les pays à répondre à la demande nationale et internationale en matière de données. Ainsi, la Plateforme pour les innovations en matière de statistiques (PISTA) est une plateforme en ligne qui recueille des informations sur les innovations et les capacités statistiques des systèmes nationaux, et met en relation les défis identifiés et des solutions potentielles. L'outil de planification en ligne ADAPT (Advanced Data Planning Tool) aide les pays à consulter, évaluer les coûts et cartographier les indicateurs utiles au suivi de leurs objectifs de développement.

PARIS21 continuera de promouvoir et de faciliter une meilleure utilisation des données aux niveaux national, régional et mondial, en mettant son expertise innovante au service des pays pour les aider à s'adapter aux exigences de l'Agenda 2030. PARIS21 continuera par ailleurs à promouvoir une coordination plus poussée entre les acteurs de la statistique et les partenaires du développement. ■



SUZANNE STEENSEN
Cheffe du Secrétariat du MOPAN



suzanne.steensen@oecd.org



www.mopanonline.org



[@MOPANnetwork](https://twitter.com/MOPANnetwork)

Au cours de son histoire relativement brève, le MOPAN a beaucoup accompli, et il continue de viser l'excellence et l'innovation dans toutes ses activités. Il y a lieu de s'en réjouir, compte tenu des défis de plus en plus complexes auxquels le monde est confronté et qui exigent des solutions de portée mondiale, ainsi que du scepticisme grandissant dont le système multilatéral fait l'objet. Le MOPAN apporte en effet une contribution inestimable à l'efficacité de ce système en contribuant à répondre aux exigences de transparence des pays et en favorisant l'enrichissement des connaissances des organisations multilatérales.

Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales

Le **Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN)** occupe une place unique dans le système multilatéral. Il s'agit de la seule plateforme d'action collective permettant aux pays d'évaluer les performances et l'efficacité organisationnelles des grandes institutions multilatérales. Fondé en 2002 avec 8 pays membres, le MOPAN en compte aujourd'hui 18, qui assurent collectivement la majeure partie (près de 95 %) du financement multilatéral.

Le MOPAN soumet les organisations multilatérales à des évaluations crédibles, exhaustives et indépendantes afin d'éclairer ses membres dans leur engagement, leur prise de décision et la définition de leurs orientations stratégiques. Il aide aussi les organisations multilatérales à enrichir leurs connaissances en identifiant les défis communs et les bonnes pratiques, son but ultime étant d'accroître l'efficacité du système multilatéral.

Les évaluations du MOPAN pour la période 2015-2018 portent sur 26 des plus grandes et plus importantes organisations multilatérales. Celles-ci comprennent des organisations spécialisées dans le développement, l'action humanitaire ou la définition de normes. Ensemble, leurs travaux couvrent la quasi-totalité des secteurs et des modes de fonctionnement. Les évaluations réalisées aujourd'hui font appel à l'approche la plus solide de l'histoire du MOPAN : « MOPAN 3.0 ». Tout en continuant d'affiner sa méthodologie et d'accroître le nombre des évaluations, le Réseau s'attache à suivre des démarches innovantes afin de porter au maximum la valeur de ses travaux. Les produits du MOPAN sont des biens publics : comme ils sont accessibles gratuitement en ligne, les parties prenantes de l'intégralité du système peuvent y accéder et en tirer des enseignements utiles pour influencer sur le débat mondial.

Dans l'avenir, le MOPAN continuera d'évoluer en s'attachant à préserver la pertinence de ses travaux, à promouvoir une utilisation optimale des ressources et à accroître au maximum l'impact de sa contribution à l'efficacité du système multilatéral. ■

Comités consultatifs





PHIL O'REILLY
Président



BERNHARD WELSCHKE
Secrétaire général et membre
du Bureau exécutif

Comité consultatif économique et industriel

Le **Comité consultatif économique et industriel (BIAC)** travaille avec l'OCDE sur un éventail de sujets touchant au développement économique de ses pays membres et de toute la planète. Créé en 1962, il prône la mise en œuvre de politiques permettant aux entreprises de toutes tailles de contribuer à la croissance, au développement économique et à la prospérité. Par l'intermédiaire du BIAC, les grandes fédérations nationales d'entreprises et d'employeurs et leurs membres, ainsi que les groupes d'experts associés, mettent leurs connaissances au service de la bonne gouvernance et de la compétitivité des économies.

Nous promouvons les avantages de marchés ouverts et concurrentiels, et la participation des individus aux activités économiques, en soulignant notamment l'importance de la transformation numérique. Cette année, nous avons apporté notre soutien à des cadres multilatéraux concernant les échanges, l'investissement et la conduite responsable des entreprises. Nous avons également présenté un nouveau programme proactif pour l'investissement et apporté de nouvelles idées sur les coûts de localisation des données. Nous collaborons avec l'OCDE pour compléter nos travaux sur le commerce illicite et promouvoir la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Afin de favoriser des approches réglementaires de haute qualité et de soutenir les travaux de l'OCDE sur la coopération réglementaire internationale, nous avons publié de nouvelles données sur les coûts de la fragmentation réglementaire internationale ; et réuni des entreprises du monde entier pour recueillir leur avis sur la fiscalité de l'économie numérique. Nous continuerons d'appuyer la mise en œuvre des recommandations issues du projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), ainsi que le nouveau programme de l'OCDE sur la fiscalité et la croissance.

Dans nos consultations avec l'OCDE sur les nouvelles Stratégies pour l'emploi et pour les compétences, nous avons milité en faveur de politiques du marché du travail propices à l'adaptabilité, aux opportunités et à la mobilité. Début 2018, nous avons publié un rapport sur la diversité hommes-femmes, soulignant les pratiques favorisant la participation économique de tous.

En lien étroit avec le projet de l'OCDE « Vers le numérique », nous avons apporté des contributions structurées à des initiatives favorisant la concurrence, l'entrepreneuriat et l'innovation. Dans des secteurs comme la santé, les services financiers, l'alimentation et l'agriculture, nous avons contribué à des travaux de recherche essentiels de l'OCDE, par exemple sur les technologies financières, l'accès à de nouvelles thérapies, l'innovation et l'amélioration de la nutrition. ■

Pour plus d'informations, voir : www.biac.org.



RICHARD TRUMKA
Président de TUAC et de l'AFL-CIO
(États-Unis)



PIERRE HABBARD
Secrétaire général

Vice-Présidents : **Marc Leemans**,
Président de la Confédération
belge des syndicats chrétiens (CSC),
Belgique ; **Naoto Ohmi**, Secrétaire
général de la Confédération
syndicale japonaise (RENGO),
Japon ; et **Jorunn Berland**,
Président de la Confédération
des syndicats professionnels (YS),
Norvège

Commission syndicale consultative

La **Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)** porte la voix du mouvement syndical à l'Organisation, sa Réunion du Conseil au niveau des ministres annuelle et ses comités et groupes de travail. Les 59 centrales syndicales qui lui sont affiliées dans les pays de l'OCDE représentent plus de 66 millions de travailleurs. TUAC compte également des membres associés en Afrique du Sud, au Brésil, en Indonésie et dans la Fédération de Russie. Chaque année, TUAC rassemble plus de 500 représentants syndicaux aux réunions de l'OCDE.

TUAC promeut l'adoption de cadres d'action favorisant le partage de la prospérité à l'intérieur des pays et entre eux, et affirmant le rôle constructif des syndicats et des négociations collectives. Trois groupes de travail formels – sur la politique économique, la conduite responsable des entreprises et l'investissement, et l'enseignement et les compétences – l'aident à définir des positions de principe pour des consultations et conférences spécifiques.

La possibilité de prendre part aux débats de l'OCDE permet à TUAC de faire office de précurseur, en répondant aux défis et sujets nouveaux. En 2018, TUAC élargit ses domaines d'intérêt pour construire des conditions-cadres, faire clairement entendre la voix des travailleurs et encourager la mise en place de normes multilatérales justes et responsables.

TUAC collabore étroitement avec d'autres organisations syndicales internationales, notamment la Confédération syndicale internationale pour la coordination des contributions des syndicats au G20 (à travers le Groupe syndical 20) et au G7. Il travaille également avec la Confédération européenne des syndicats, le Conseil des syndicats nordiques et les fédérations syndicales mondiales, et prend part, en tant que membre de Global Unions, aux débats sur les enjeux sectoriels.

Au cours de la dernière année, le TUAC a étroitement suivi l'examen de la Stratégie pour l'emploi de l'OCDE. Nous avons insisté sur la qualité de l'emploi, des conditions justes pour le marché de l'emploi, la négociation collective et le rééquilibrage de la flexibilité du marché du travail. Le TUAC a contribué aux projets « Vers le numérique » et « L'Avenir du travail ». Nous avons milité pour une « transition juste » pour les travailleurs déplacés et pour l'adoption de bonnes dispositions réglementaires sur le déploiement de la technologie et les modèles économiques numériques. Nous avons également contribué aux conseils de l'OCDE sur le devoir de diligence, et continuons à soutenir l'utilisation des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. ■

Pour plus d'informations, voir : <https://tuac.org> ; Twitter : @TUACOEDC.



Qu'est-ce que « Vivre mieux » ?

Qu'est-ce qui vous rendrait la vie meilleure ? Avoir davantage d'argent, une bonne situation, une meilleure formation, une bonne santé, un air plus sain ? Le bien-être a-t-il la même signification pour tous, ou dans tous les pays ?

L'OCDE cherche depuis de nombreuses années à aller au-delà des indicateurs économiques classiques comme le PIB, pour s'intéresser à ce qui compte réellement dans le quotidien des individus. Notre Indicateur du vivre mieux est un outil interactif en ligne permettant de comparer votre pays à d'autres, en fonction de l'importance que vous attachez à un ensemble de dimensions constitutives du bien-être.

Plus de 10 millions de visiteurs du monde entier ont déjà utilisé l'Indicateur du vivre mieux. Pour ceux qui ont créé leur propre indicateur, la satisfaction à l'égard de la vie, l'éducation et la santé sont les premières priorités. Et pour vous ?

Créez et publiez votre Indicateur du vivre mieux dès maintenant !
www.oecdbetterlifeindex.org/fr



Vous aussi, soyez sur la carte !

En créant et publiant votre propre Indicateur, vous pouvez voir où se situent les pays par rapport à vos priorités.

www.oecdbetterlifeindex.org/fr

The screenshot displays the OECD Better Life Index interface. At the top, there are navigation links for 'Indicateur', 'Réponses', 'Pays', 'Thèmes', and 'FAQ'. The main area features a world map where each country is represented by a multi-colored flower-like shape, indicating its performance across different life domains. A sidebar on the right allows users to 'Créer votre Indicateur du vivre mieux' by selecting criteria such as 'Logement', 'Revenu', 'Emploi', 'Liens sociaux', 'Éducation', 'Environnement', 'Engagement citoyen', 'Santé', 'Satisfaction', 'Sécurité', and 'Équité travail-temps'. Below the map, the section 'Comment va la vie ?' provides information on how to use the tool and includes a smaller map titled 'Le bien-être à la carte' with the question 'Qu'est-ce qui importe le plus aux gens ?'. A button 'Explorer la carte' is also visible.

Après avoir construit votre Indicateur, rendez-vous sur la page « Réponses » pour découvrir quelles sont les dimensions qui importent le plus aux utilisateurs du monde entier.

www.oecdbetterlifeindex.org/fr/reponses

Pour en savoir plus sur la qualité de vie des différents pays de l'OCDE, commandez *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*. Disponible sur la librairie en ligne de l'OCDE :

www.oecd-ilibrary.org/fr

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population.

L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

DÉPASSÉS EN ACCLIVAGES



OCDE

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16

Tél.: 33 (0) 1 45 24 82 00

Tél.: 33 (0) 1 45 24 81 67

pac.contact@oecd.org

www.oecd.org/librairie

Le centre OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10, D-10117 Berlin

Tél. : +49 30 28 88 35 3

berlin.centre@oecd.org

www.oecd.org/berlin

SEMAINE

L'OCDE DANS LE MONDE

www.oecd.org

OCDE

Le centre OCDE de Mexico

Av. Presidente Masaryk 526

Colonia: Polanco, C.P. 11560

México, D.F.

Tél. : 52 55 91 38 62 33

mexico.contact@oecd.org

www.oecd.org/centrodemexico

2018

Le centre OCDE de Tokyo

3rd Floor, Nippon Press Center Building

2-2-1 Uchisaiwaicho

Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011

Tél. : 81 3 5532 0021

tokyo.contact@oecd.org

www.oecd.org/tokyo

Le centre OCDE de Washington

1776 Eye Street NW, Suite 450

Washington DC 20006

Tél. : 1 202 785 6323

washington.contact@oecd.org

www.oecd.org/washington